

FFBB

COMMISSION DE CONTRÔLE DE GESTION



**RAPPORT
ANNUEL
2024/25**

© Florian Marciniak

SOMMAIRES

PRÉSENTATION DE LA CCG (DIVISIONS HN)	5
LE MOT DU PRÉSIDENT	6
LA CARTE DES CLUBS	7
GÉNÉRALITÉS	8
ACTIVITÉ DE LA CCG	9
PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL	10
POIDS ÉCONOMIQUE ET SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	11
...UN POIDS ÉCONOMIQUE STABLE, MAIS DES FONDS PROPRES QUI PASSENT SOUS LES 10%	
LIGUE FEMINE DE BASKET	12
STRUCTURE JURIDIQUE	13
POIDS ÉCONOMIQUE ET SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	14
...DE NOUVEAUX RECORDS MAIS...	
RÉSULTATS ET FONDS PROPRES	15
...LE CONSTAT GLOBAL RESTE SATISFAISANT...MÊME SI LA VIGILANCE S'IMPOSE	
PRODUITS D'EXPLOITATION	16
...UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LES « PETITS » BUDGETS	
RECETTES SPECTATEURS	17
...BASKET LANDES ET LES AUTRES	
SUBVENTIONS	18
...UNE PROGRESSION LIÉE AU BRASSAGE (ACCESSION/RELÉGATION)	
PARTENARIATS	19
...UN PLAFOND DE VERRE À 1,3 M€ ?	
AUTRES PRODUITS	20
...UNE CROISSANCE INTÉRESSANTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES BAR/BOUTIQUE	
CHARGES D'EXPLOITATION	21
...UNE PROVISION FATALE AUX PRÉVISIONS	
CHARGES DE PERSONNEL	22
...UNE PREMIÈRE BAISSÉ (HORS COVID) APRÈS UNE DIZAINE D'ANNÉES DE CROISSANCE	
CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES	23
...UN CHAMPION QUI SURPERFORME	
DÉPLACEMENT ÉQUIPES	24
...DES COMPÉTITIONS EUROPÉENNES COÛTEUSES	
COÛTS DE STRUCTURE	25
...UNE HISTOIRE SANS FIN	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26
...UN BONI TOUJOURS BON A PRENDRE	
BUDGET N+1	27
...LES PROMESSES VONT-ELLES (ENFIN) SE CONCRÉTISER ?	

NATIONAL MASCULIN 1	28
STRUCTURE JURIDIQUE	29
POIDS ÉCONOMIQUE ET SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	30
...VERS DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES ?	
RÉSULTATS ET FONDS PROPRES	31
...UN BRASSAGE (ACCESSIONS/RELÉGATIONS) QUI POSE QUESTION ?	
PRODUITS D'EXPLOITATION	32
...UNE RÉDUCTION APPARENTE ... QUI CACHE UNE STABILISATION	
RECETTES SPECTATEURS	33
... « UN SEUL ÊTRE VOUS MANQUE... »	
SUBVENTIONS	34
... DES SUBVENTIONS TOUJOURS INSENSIBLES AUX ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES	
PARTENARIATS	35
...PEU DE PERSPECTIVES DE MAINTIEN EN NM1 À MOINS DE 400 K€ DE PARTENARIAT ?	
AUTRES PRODUITS	36
...UNE ÉVOLUTION INTÉRESSANTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES BAR/BOUTIQUE	
CHARGES D'EXPLOITATION	37
...UNE CORRÉLATION FORTE AVEC LES RÉSULTATS SPORTIFS	
CHARGES DE PERSONNEL	38
...UN TOP 7 SE DÉTACHE	
CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES	39
...LE VAINQUEUR DE LA PHASE 2 EN CORRÉLATION AVEC LA « LOGIQUE » FINANCIÈRE	
DÉPLACEMENTS ÉQUIPES	40
...UNE GÉOGRAPHIE COÛTEUSE	
COÛTS DE STRUCTURE	41
... UN (FRAGILE) DÉBUT DE MAÎTRISE DU POSTE	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	42
...LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL RESTE MARGINAL	
BUDGET N+1	43
...UN DOUBLE CHALLENGE : RÉALISATION DE LA CROISSANCE ATTENDUE (+13%) ET MAÎTRISE DES COÛTS DE STRUCTURE	

LIGUE FEMININE 2	44
STRUCTURE JURIDIQUE	45
POIDS ÉCONOMIQUE ET SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	46
...UNE LÉGÈRE CROISSANCE (MALGRÉ UN NET RECU DES SUBVENTIONS) ET DES FINANCES STABLES	
RÉSULTATS ET FONDS PROPRES	47
...UN DÉFICIT GLOBAL COMPENSÉ PAR LE BRASSAGE ; DES FONDS PROPRES SATISFAISANTS	
PRODUITS D'EXPLOITATION	48
...LES PARTENARIATS PRENNENT (ENFIN) LE LEADERSHIP SUR LES SUBVENTIONS	
RECETTES SPECTATEURS	49
...LES RECETTES SPECTATEURS ET LES RÉSULTATS SPORTIFS SONT-ILS LIÉS ?	
SUBVENTIONS	50
...LE NIVEAU LE PLUS BAS DEPUIS LE RETOUR A 12 CLUBS	
PARTENARIATS	51
...UN NOUVEAU LEADERSHIP EN TROMPE-L'ŒIL ?	
AUTRES PRODUITS	52
... HÉTÉROGÈNES ? OUI ! MAIS NON NÉGLIGEABLES ...	
CHARGES D'EXPLOITATION	53
...UNE PROGRESSION ENCORE TROP FORTE	
CHARGES DE PERSONNEL	54
... DES CLUBS DE PLUS EN PLUS STRUCTURÉS	
CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES	55
...UN NIVEAU DE PERFORMANCE TRES CONTRASTÉ	
DÉPLACEMENTS ÉQUIPES	56
...DES « RENONCIATIONS BÉNÉVOLES » À L'IMPACT SIGNIFICATIF	
COÛTS DE STRUCTURE	57
...DES PRÉVISIONS ACTUALISÉES TOUJOURS DIFFICILES À TENIR	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	58
...UN POSTE QUI DEMEURE NON SIGNIFICATIF	
BUDGET N+1	59
...UN BÉNÉFICE GLOBAL ATTENDU MAIS DÉJÀ CONSOMMÉ ?	

PRÉSENTATION DE LA CCG (DIVISIONS HN)

11 Membres (Mandat 2021/24)



Jean-Luc LEROUX
Président de la Commission
Fédérale de Contrôle de
Gestion



Kerstie ABERGEL



Patrice BONET



Gérard BRAGLIA
Vice-Président



Dominique GRIGNON



Denis PROVOST



Alain PUEL



René KIRSCH
Vice-Président



José MORENO



André SALAGNAC



Jacky VERNOUD

Permanents FFBB



Antoine LEGENTIL
Directeur du service
Contrôle de la
pratique



Jaël FRANCILLETTE
Responsable Contrôle
de Gestion HN



Ophélie DESCHAMPS
Chargée de mission Contrôle de Gestion

LE MOT DU PRÉSIDENT

Que dire de cette nouvelle livraison 2024/2025, toujours plus riche mais de laquelle nous avons (sagement) décidé d'exclure, pour tenir le délai, l'analyse détaillée des salaires (elle fera l'objet d'une communication spécifique).

Tout d'abord qu'elle affirme la volonté de transparence de la Commission de Contrôle de Gestion et des clubs qui composent les divisions Haut-Niveau. Vous le constaterez dans les pages suivantes, les données sont nominatives et permettent une comparaison plus aisée des clubs ... que les lecteurs les plus assidus réalisaient cependant les saisons précédentes (au prix d'un recouplement habile, mais fastidieux, des différentes informations du rapport).

Ensuite, rappeler l'importante charge de travail que représente la production de ce rapport, à peine 2 mois après la production des budgets 2025/26 actualisés par les clubs (les quelques retardataires ne nous ont pas simplifié la tâche...). Je tiens à adresser un GRAND MERCI à toute l'équipe CCG sans qui, ce tour de force ne serait pas réalisable, ni même envisageable !

Également, attirer l'attention du lecteur sur les graphes et commentaires des différentes pages de ce rapport. A l'image du contexte économique national, les principaux indicateurs de ce rapport se tendent et doivent nous amener à réfléchir à la pérennisation du modèle économique de nos clubs de basket. La dernière intersaison a mis en exergue les difficultés grandissantes de certains clubs, notamment dans le secteur féminin HN (mais pas que), ayant amené à la liquidation judiciaire des clubs de Tarbes (finaliste du championnat de LBWL) et d'Alençon (qui a participé aux play-offs de LF2). Dans un contexte qui se complexifie, fragiliser sa structure financière et/ou faire peu de cas de la qualité de ses indicateurs de gestion apparaissent des options bien hasardeuses pour qui veut assurer la pérennité de son club.

Mais il serait injuste de ne pas souligner que la grande majorité des clubs (plus de 75%), demeure dans des ratios très acceptables au terme de cette saison 2024/25. La majorité d'entre eux tente de s'adapter aux contraintes budgétaires, en témoigne la réduction de la masse salariale constatée en 2024/25 en LBWL et en NM1.

De fait, au terme de la saison 2024/25 Les fonds propres du HN restent globalement bien dotés, quel que soit le championnat (entre 8 et 11% des budgets ; merci à quelques gros contributeurs) ; et bien que les déficits s'accumulent saison après saison, il convient de préciser qu'ils sont le fait de quelques clubs très minoritaires (8 sur 50), qu'ils sont compensés pour 3 d'entre eux par l'intervention capitalistique des actionnaires et que pour les autres, la Commission a dû prendre de lourdes sanctions, tout en continuant d'être d'une grande vigilance quant aux informations transmises.

Enfin, il serait dommage de ne pas s'intéresser aux prévisions 2025/26 actualisées en octobre 2025 par les clubs. Elles témoignent d'un engagement fort des dirigeants, avec des objectifs ambitieux (notamment en matière de baisse des coûts de structure) mais qui comportent des enjeux (très) significatifs. La prudence et il faut bien l'avouer, un brin de scepticisme, accompagnent ces hypothèses, les chiffres étant têtus et les réalisations passées peu concluantes, comme chacun le sait.

Mais dans un peu plus de 3 mois, nous ouvrirons le chapitre des auditions des clubs (post échéance du 15/04) et les décisions d'engagements pour la saison 2026/27. Les chiffres seront là, nous saluerons avec plaisir et humilité la performance si les prévisions sont tenues. Dans le cas contraire, nous ne pourrions faire l'économie d'une réflexion approfondie sur les modèles économiques de demain et la pérennisation des championnats...en souhaitant que cette prochaine intersaison soit plus « paisible » que la précédente, et que la grande majorité des clubs passe cette période de tension sans encombre.

Bonne fin de saison à tous et bonne lecture !

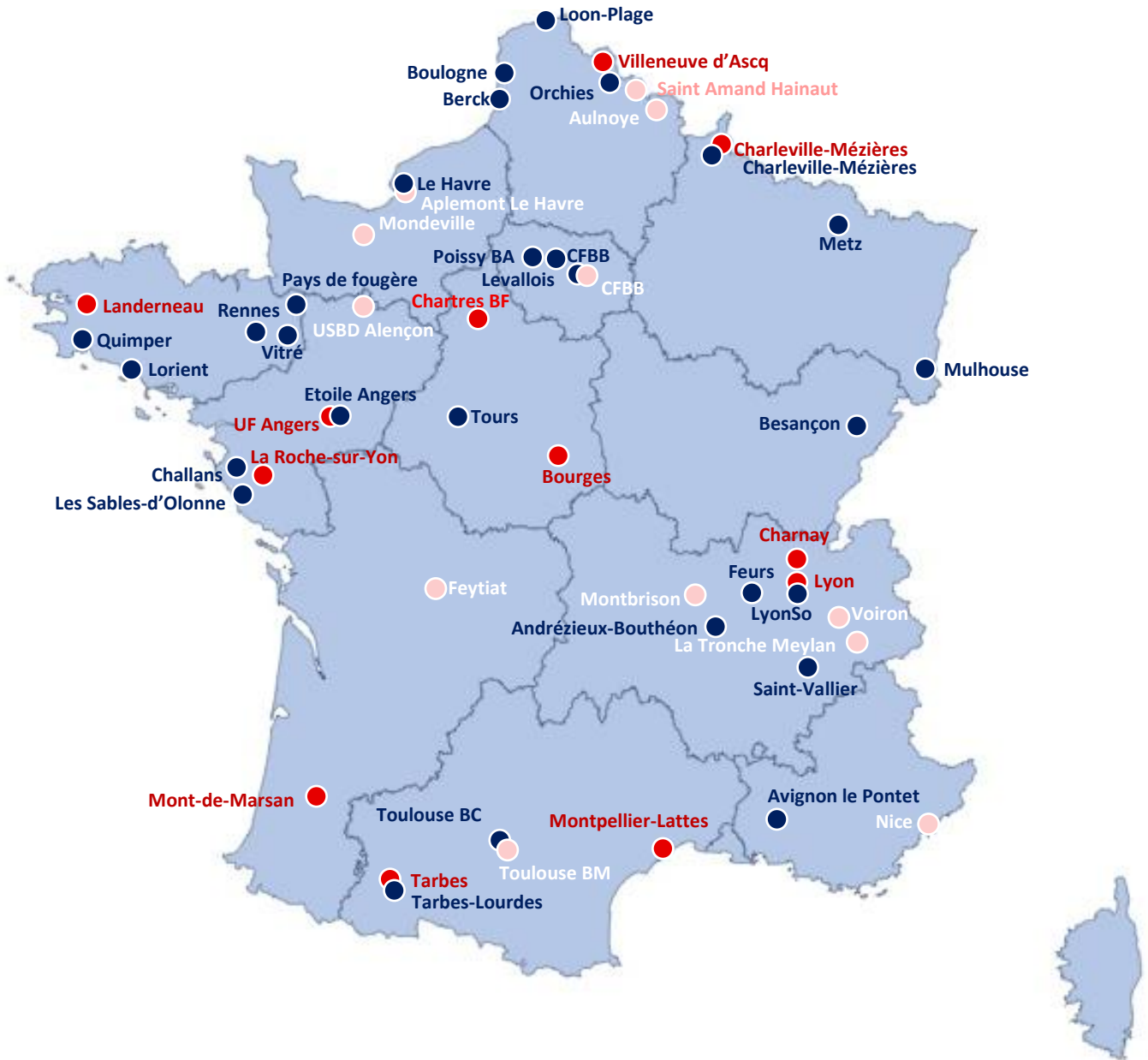
NDLR : En l'absence des comptes annuels définitifs 2024/25 des clubs qui ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire, la Commission a repris les données estimées 2024/25 (et sans doute flatteuses) de ces clubs dans les analyses des pages suivantes.



Jean Luc Leroux

Président de la Commission Fédérale de Contrôle de Gestion

LA CARTE DES CLUBS



- Clubs de LFB
- Clubs de NM1
- Clubs de LF2

GÉNÉRALITÉS

Qu'est-ce que la CCG ?

Conformément aux dispositions de l'article 701 des règlements généraux FFBB, la Commission fédérale de Contrôle de Gestion (CCG) est compétente en matière de contrôle administratif, juridique, comptable et financier des clubs participant aux championnats organisés par la FFBB ou par ses organismes déconcentrés. Elle possède ainsi un rôle d'investigation, d'autorisation, d'instruction et de sanction dans ces domaines.

Composition de la CCG

La Commission de Contrôle de Gestion est constituée conformément aux dispositions du Titre IX des Règlements Généraux FFBB. Ses membres sont choisis par le Comité Directeur en fonction de leurs compétences dans les domaines comptables, financiers, juridiques et d'administration d'un club. Chaque membre est astreint à une obligation de discrétion et de confidentialité.

Moyens d'actions de la CCG

Afin d'exercer ses compétences, la Commission de Contrôle de Gestion peut :

- Demander aux clubs fédéraux la production de documents administratifs, juridiques, comptables et financiers à des dates prévues par le présent règlement ou fixées par ses soins ;
- Demander des compléments d'informations aux clubs fédéraux et/ou rechercher tous les témoignages et toutes les informations auprès de tiers qu'elle estimerait nécessaire ;
- Formuler des recommandations aux clubs fédéraux ;
- Imposer des règles particulières de gestion et de production documentaire aux clubs fédéraux. Elle peut notamment décider de :
 - Encadrer les charges de personnel des clubs fédéraux
 - Valider le budget prévisionnel des clubs fédéraux
 - Imposer la constitution d'un fonds de réserve aux clubs fédéraux
 - Formuler un avis conforme sur la participation des joueurs et entraîneurs des clubs fédéraux
- Convoquer les représentants des clubs fédéraux ;
- Effectuer un contrôle sur place de la comptabilité et de l'administration des clubs fédéraux ;
- Saisir les organes disciplinaires compétents lorsqu'elle a au cours de ses travaux connaissance de faits disciplinairement sanctionnables ;
- Saisir la Commission des Agents Sportifs ;
- Appliquer les pénalités prévues au présent règlement.

ACTIVITÉ DE LA CCG

Les chiffres-clés de l'activité de la CCG

Pour la saison 2024/25, la Commission était composée de 11 membres, son activité s'est déroulée en continu tout au long de la saison.

Les pics d'activité concernent les périodes de mi-Avril à mi-Juin (auditions des clubs et validation des budgets) et de mi-Août à mi-October (validation des contrats sportifs et entraîneurs).

Ce sont 113 clubs auditionnés AU MOINS une fois dans la saison sur 163 clubs suivis au titre : de la validation des budgets, d'une demande de réévaluation de masse salariale, d'une ouverture de dossier administratif et/ou depuis la saison 2016/17, dans le cadre des contrôles des divisions inférieures aux championnats LBWL/LF2/NM1 (NM2/NM3/PNM/NF1/NF2/NF3/ PNF).

Pour l'ensemble de la saison 2024/25, ces travaux totalisent plus 30 jours d'auditions de clubs, auxquels s'ajoutent la participation de la CCG aux réunions de Présidents de clubs, aux réunions de travail de la Commission et les nombreuses conférences téléphoniques, indispensables au traitement des dossiers dans des délais conformes aux dispositions réglementaires et compatibles avec les contraintes sportives des clubs.

Décisions

La Commission de Contrôle de Gestion a été amenée à prendre 133 décisions (détaillées dans le tableau ci-après), dont 15 ont fait l'objet d'un recours devant la Chambre d'Appel FFBB. Elles concernaient l'encadrement des charges de personnel, la validation du budget et accession en NM2/NF1 (112 décisions) ; Mais également le non-respect du budget/FDR (Fonds de réserve), le dépassement de l'encadrement des charges de personnel et la non-production de documents comptables (21 décisions).

Types de décisions	Nombre de décisions
Engagements (ou refus) en LBWL/LF2/NM1 + Encadrement MS et validation du budget	62
Accession en NM2/NF1 + Autres décisions d'engagement CFPN	43
Révision encadrement MS / Validation du budget	7
Non production de documents comptables	9
Non-respect de l'obligation du budget/FDR, dépassement de l'encadrement MS	12
TOTAL	133

Validations des licences

Concernant la validation de la licence des joueurs(euses) et entraîneurs, condition nécessaire à la délivrance de l'autorisation à participer par la Commission du Haut-Niveau des Clubs (CHNC), la Commission s'est prononcée sur 971 demandes. Plus de 81 % des demandes sont parvenues avant le début des championnats LBWL/LF2/NM1, la Commission étant sollicité par plus de 6 demandes en moyenne / semaine après le début de ces compétitions.

Division	Avant le début du championnat	En cours de championnat	TOTAL
LBWL	188	42	230
LF2	165	28	193
NM1	432	116	548
TOTAL	785	186	971

PÉRIMÈTRE DE TRAVAIL

Objectifs du rapport

Présenter une analyse des championnats de La Boulangère Wonder Ligue (LBWL), Ligue Féminine 2 (LF2) et National Masculine 1 (NM1) pour la saison sportive 2024/25.

Ce rapport se présente comme une analyse de chacun de ces championnats dans son ensemble. Les principaux éléments mis en avant seront les résultats, la situation nette (fonds propres ou associatifs), les produits et charges d'exploitation ainsi que les budgets prévisionnels.

Méthodologie de travail

Pour la saison 2024/25, nous disposons des comptes de résultat analytiques (CRA) détaillés et des comptes annuels fournis par les 50 clubs à la Commission fédéral de Contrôle de Gestion (CCG).

Le périmètre de travail a évolué depuis la saison dernière et ce comme chaque année, compte tenu des accessions, relégations et rétrogradations prononcées par la Commission.

Données transmises

Les données transmises à la CCG concernent, suivant l'organisation juridique du club :

- Uniquement les données de l'équipe première
- Ou des données de l'équipe 1 + les équipes du « centre de formation » (car intégrées dans une structure juridique spécifique : association ou société)
- Ou l'ensemble du club (haut niveau + amateur).



POIDS ÉCONOMIQUE et SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE



Un poids économique stable, mais des fonds propres qui repassent sous les 10%

Nb de clubs	REEL			
	50	50	50	49
VALEURS CUMULEES EN K€	24/25	23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	6 166	7 391	5 619	4 214
SUBVENTIONS	24 774	24 142	23 694	23 631
PARTENARIATS	36 386	35 931	32 011	25 683
AUTRES PRODUITS	7 486	7 122	7 267	4 912
TOTAL PRODUITS	74 812	74 585	68 591	58 440
CHARGES DE PERSONNEL	46 767	49 362	47 851	43 601
DEPLACEMENTS	4 857	4 785	4 842	4 522
COUTS DE STRUCTURE	26 633	24 211	22 251	17 904
TOTAL CHARGES	78 257	78 358	74 944	66 026
RESULTAT COURANT	-3 444	-3 773	-6 354	-7 587
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 356	4 055	3 161	3 482
CHARGES EXCEPTIONNELLES	938	1 507	1 415	1 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 417	2 548	1 745	1 883
IMPÔT SOCIETE	26	160	-5	-3
RESULTAT NET	-2 053	-1 385	-4 603	-5 668
SITUATION NETTE	7 046	9 117	8 961	13 115

Après plusieurs saisons de forte progression (+17M€ et 29% en 4 saisons pour 1 club en plus), le poids économique des divisions HN se stabilise (+0,3%), à un niveau proche des 75M€ (74,8M€ vs 74,6M€ en 2023/24).

L'analyse N/N-1 de certains postes se révèle fortement impactée par des situations particulières, notamment :

- Les recettes spectateurs (6,2M€ vs 7,4M€ en 2023/24) par l'accession en Elite2 d'un club de NM1, gros contributeur, au terme de la saison 2023/24
- Les coûts de structure (26,6M€ vs 24,2M€ en 2023/24) par une provision comptabilisée par un club de LBWL

Ces points seront détaillés dans les pages suivantes.

Un des points remarquables porte sur la réduction significative des charges de personnel (46,8M€ vs 49,4M€ en 2023/24 soit -5,3%) influencée par la LBWL et la NM1 (-6,8% pour chacune de ces 2 divisions), alors même que la LF2 poursuit sa progression sur ce poste (+5%).

De fait, la stabilité des volumes de produits et de charges entre N-1 et N, concoure à reconduire la perte d'exploitation -3,4M€, perte déjà observée la saison passée (-3,8M€) ; elle représente 4,6% des produits d'exploitation.

Le résultat exceptionnel (+1,4M€), fortement teinté de soutiens financiers des dirigeants des clubs, vient partiellement compenser cette perte, limitant ainsi le déficit net à -2,1M€ (-41K€/club en moyenne pour les 50 clubs des divisions HN).

Le brassage (accessions/relogations) et les apports financiers n'ayant, au final, que peu d'incidence, c'est bien le déficit de la saison qui impacte la situation nette, ramenée à 7M€ (et qui repasse ainsi en dessous des 10% des produits, à 9,1%). Elle se rapproche de plus en plus de son niveau d'avant Covid (6M€ en 2018/19) ... après avoir atteint 13,1 M€ (et 21,2%) en 2021/22.



LA BOULANGÈRE WONDERLIGUE



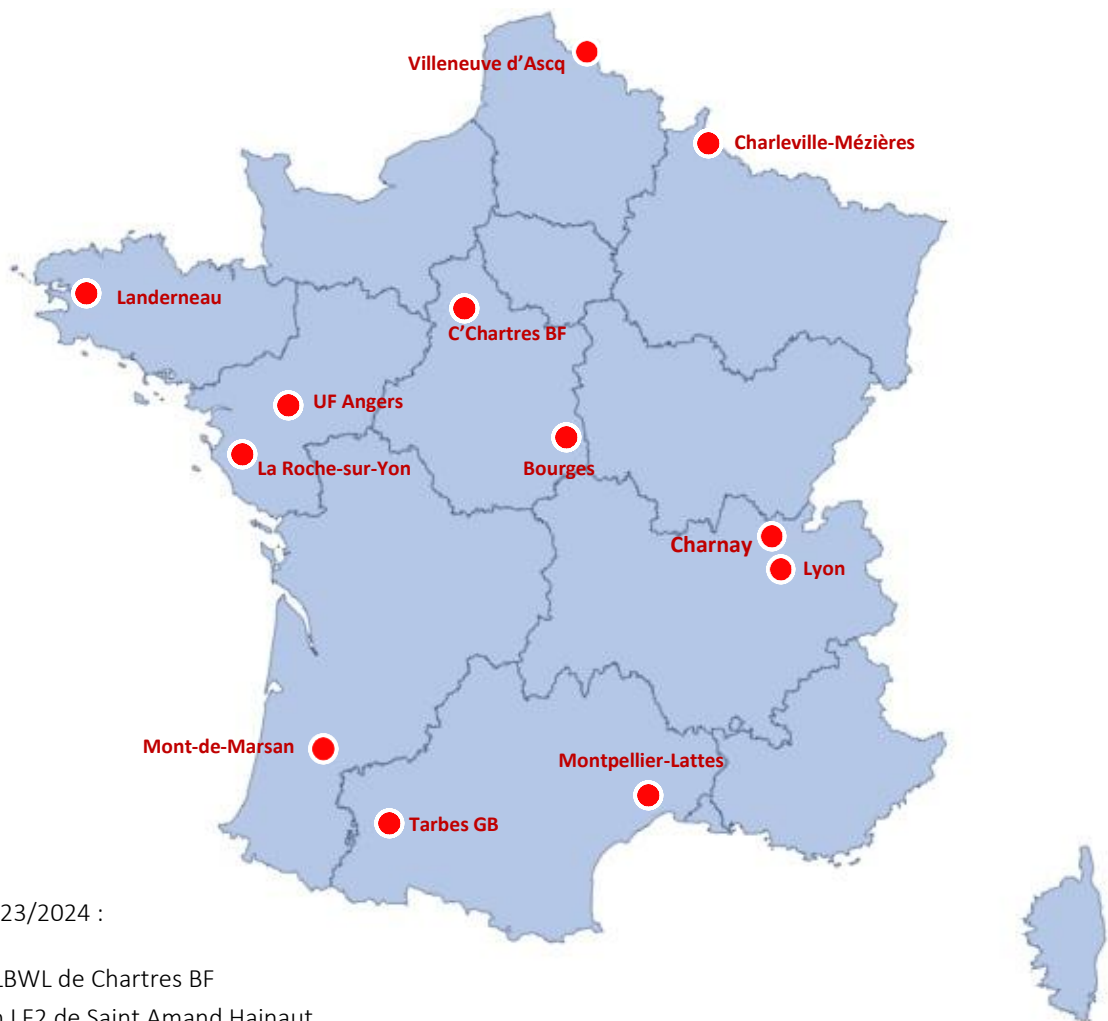
STRUCTURE JURIDIQUE

Classement *	Equipes	Statut juridique (SAS/SASP/Association)	Structure ne gérant QUE le HN	Equipes rattachées	Quote-part de l'association
1	BOURGES BASKET	SASP	x	LFB, NF2, U18 Elite	70 %
2	BASKET LANDES SASP	SASP	x	LFB, NF1 Espoirs	23 %
3	CHARNAY BASKET	Association			
4	BASKET LATTES MONTPELLIER	SAS	x		64 %
5	FLAMMES CAROLO BASKET ARDENNES	Association			
6	ANGERS UNION FEMININE BASKET	Association			
7	LYON ASVEL FEMININ	SAS	x	LFB	0 %
8	TARBES GESPE BIGORRE	Association			
9	ESB VILLENEUVE D'ASCQ LILLE METROPOLE	SCIC SAS	x	LFB, NF2, U18 Elite	0 %
10	LANDERNEAU BRETAGNE BASKET	Association	x	LFB, NF2, U18, U15	
11	ROCHE VENDEE BC	Association			
12	C'CHARTRES BASKET FEMININ	Association			

Limite de lecture LBWL :

* Classement établi à l'issue de la phase 1

** Equipe ne pouvant pas accéder à la division supérieure



Au terme de la saison 2023/2024 :

- L'accession en LBWL de Chartres BF
- La relégation en LF2 de Saint Amand Hainaut

Au terme de la saison 2024/2025 :

- L'accession de Toulouse MB
- La rétrogradation dans une division inférieure (décision administrative) de Tarbes Gespe Bigorre
- Repêchage de C'Chartres BF en LBWL

POIDS ÉCONOMIQUE et SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

De nouveaux records mais...

Alors que le cap symbolique des 30M€ avait été dépassé en 2023/24, le poids économique LBWL franchit les 32M€ en 2024/25 (32 055K€ vs 30 251K€ en 2023/24).

Si la progression des produits s'infléchit depuis 4 saisons (+24%, +15%, +9% et +6% entre 2021/22 et 2024/25), elle conserve une belle dynamique et permet au budget moyen LFB d'atteindre un nouveau record porté à 2 671K€.

Toutefois, pour la bonne lecture du tableau ci-dessous, il convient de préciser qu'une provision pour dépréciation de 1,44M€, liée à la défaillance d'un sponsor majeur de l'ASVEL, vient impacter significativement la lecture des chiffres.

Notons cependant que l'évolution du poids économique s'appuie sur une forte augmentation des subventions (+1 M€) mais aussi des recettes spectateurs (+0,6 M€).

Soulignons dès à présent (nous y reviendrons !), que l'évolution des charges s'explique par une explosion des coûts de structure (12 025K€ vs 9 252K€ sur les budgets actualisés au 15/11/24), soit une progression proche des 3 M€, dont la moitié est fléchée sur la provision de 1,44M€ évoquée ci-avant. A l'inverse, les postes de charges de personnel et de déplacements présentent des réductions significatives (respectivement -7% et -8%).

Le résultat exceptionnel (+339K€) ne gomme que 20% du déficit courant (- 1 516K€) et limite la perte globale à - 1 187K€.

Nous mentionnons dans le rapport 2023/24 « la volonté des clubs de revenir à une certaine orthodoxie budgétaire, oubliée depuis 3 saisons, avec la perspective [en 2024/25] d'un léger bénéfice net ».

Retenons que sans la provision pour risque (qui pénalise au premier chef l'ASVEL qui subit cette défaillance), cet objectif aurait été atteint avec des charges maîtrisées (à 32,2M€), un résultat d'exploitation équilibré, un bénéfice net à +0,3M€ pour des fonds propres à 4,4M€.

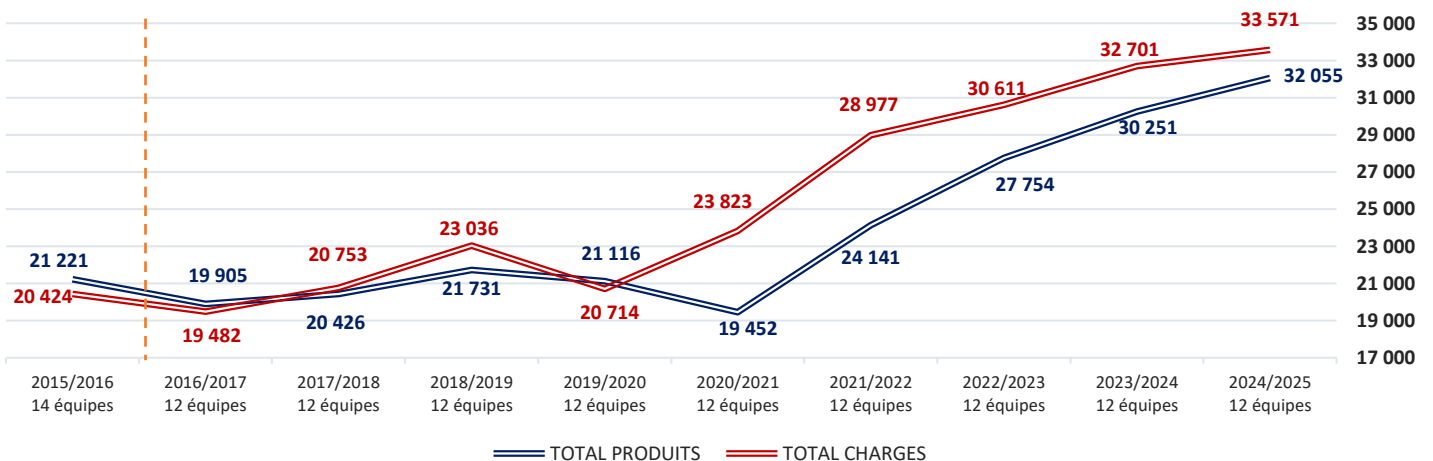
Pas pareil !!

Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	12	12	%	12	12
VALEURS CUMULEES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	3 486	2 857	22%	2 852	2 081
SUBVENTIONS	10 591	9 573	11%	9 104	9 393
PARTENARIATS	15 551	15 333	1%	13 848	11 311
AUTRES PRODUITS	2 427	2 488	-2%	1 949	1 356
TOTAL PRODUITS	32 055	30 251	6%	27 754	24 141
CHARGES DE PERSONNEL	19 752	21 192	-7%	19 831	19 322
DEPLACEMENTS	1 794	1 941	-8%	2 109	2 109
COÛTS DE STRUCTURE	12 025	9 568	26%	8 671	7 546
TOTAL CHARGES	33 571	32 701	3%	30 611	28 977
RESULTAT COURANT	-1 516	-2 450	-38%	-2 857	-4 836
PRODUITS EXCEPTIONNELS	576	1 280	-55%	804	1 543
CHARGES EXCEPTIONNELLES	237	801	-70%	975	1 374
RESULTAT EXCEPTIONNEL	339	479	-29%	-171	169
IMPÔT SOCIÉTÉ	11	NS	NS	0	-12
RESULTAT NET	-1 187	-1 971	-40%	-3 028	-4 656
SITUATION NETTE	2 988	4 202	-29%	4 877	7 446

Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	12	12	%	12	12
VALEURS MOYENNES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	291	238	22%	238	173
SUBVENTIONS	883	798	11%	759	783
PARTENARIATS	1 296	1 278	1%	1 154	943
AUTRES PRODUITS	202	207	-2%	162	113
TOTAL PRODUITS	2 671	2 521	6%	2 313	2 012
CHARGES DE PERSONNEL	1 646	1 766	-7%	1 653	1 610
DEPLACEMENTS	150	162	-8%	176	176
COÛTS DE STRUCTURE	1 002	797	26%	723	629
TOTAL CHARGES	2 798	2 725	3%	2 551	2 415
RESULTAT COURANT	-126	-204	-38%	-238	-403
PRODUITS EXCEPTIONNELS	48	107	-55%	67	129
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20	67	-70%	81	115
RESULTAT EXCEPTIONNEL	28	40	-29%	-14	14
IMPÔT SOCIÉTÉ	1	NS	NS	0	-1
RESULTAT NET	-99	-164	-40%	-252	-388
SITUATION NETTE	249	350	-29%	406	620

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



RÉSULTATS et FONDS PROPRES

Le constat global reste satisfaisant...même si la vigilance s'impose.

Nous l'évoquons dans la page précédente, l'importance de l'impact global de la provision comptabilisée dans les comptes de l'ASVEL (1,44M€), explique (presque) à elle seule le déficit 2024/25 et la dégradation des fonds propres (FP). Constat renforcé par l'impact marginal (-189K€) du brassage, lui-même compensé par la variation des fonds propres des clubs maintenus en LBWL (+163K€ entre augmentation de capital et capital de départ des sociétés nouvellement créées). Encore une fois, excepté cet épiphénomène (dont l'ASVEL est la première victime), la BWL redeviendrait (légèrement) bénéficiaire. La segmentation révèle :

- 6 clubs bénéficiaires pour un cumul de 0,6M€
- 6 clubs déficitaires pour un cumul de 1,62M€

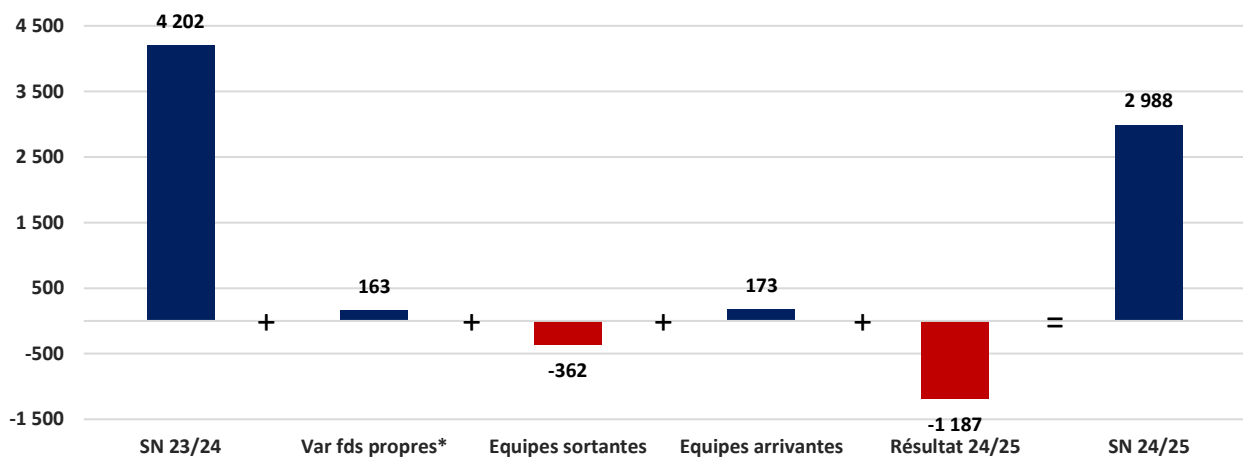
La situation nette de la division (+2 988K€) redescend donc sous la barre des 10% des produits d'exploitation (9,3%) avec 1 club en passif net à -0,5M€ et 11 FP positifs 2,5M€ segmentés en :

- . 6 clubs > 10%
- . 4 clubs entre $0 < x < 10\%$: Angers, Charnay, Lanterneau, Roche Vendée.
- . 2 clubs supportent un passif net > -10% : Tarbes & ASVEL.

L'analyse reste donc contrastée, entre résultats d'exploitation se rapprochant de l'équilibre (avec une progression des charges enfin endiguée) et à l'opposé, certains clubs fragilisés par la dégradation de leurs fonds propres ; qui a généré 3 rétrogradations en 1^{ère} instance à l'intersaison - Tarbes, Roche Vendée & ASVEL - dont 2 – Roche Vendée & ASVEL - finalement engagés en LBWL par la Chambre d'Appel FFBB.

PASSAGE DE LA SITUATION NETTE 2023-2024 A 2024-2025

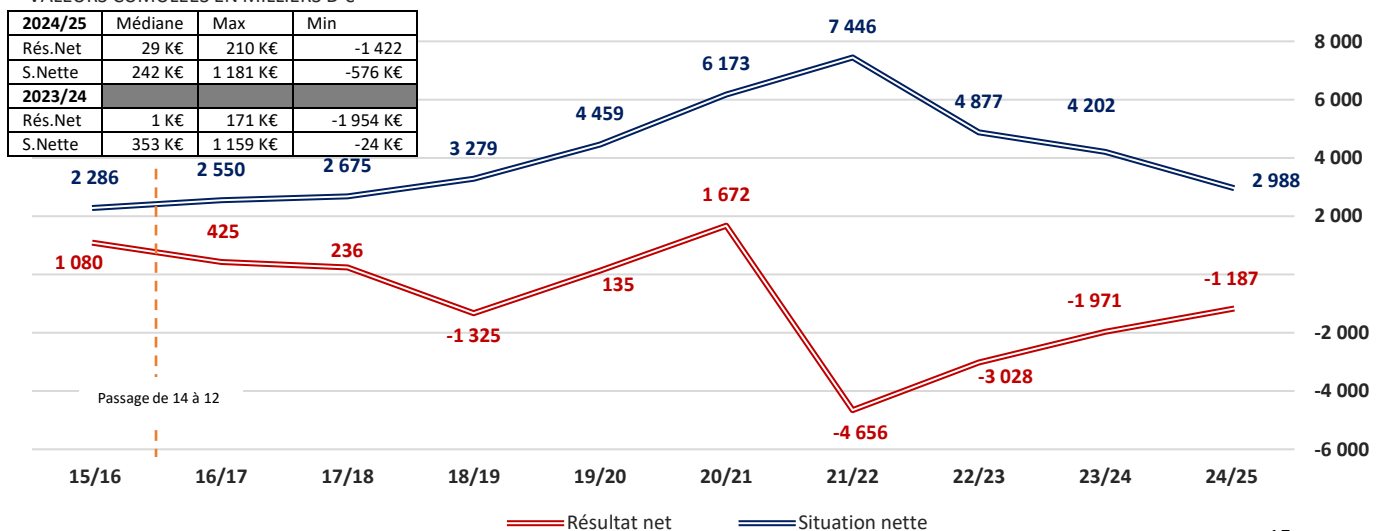
VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



* Variations capital associatif et subventions d'investissement

EVOLUTION DU RESULTAT NET ET DE LA SITUATION NETTE

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€

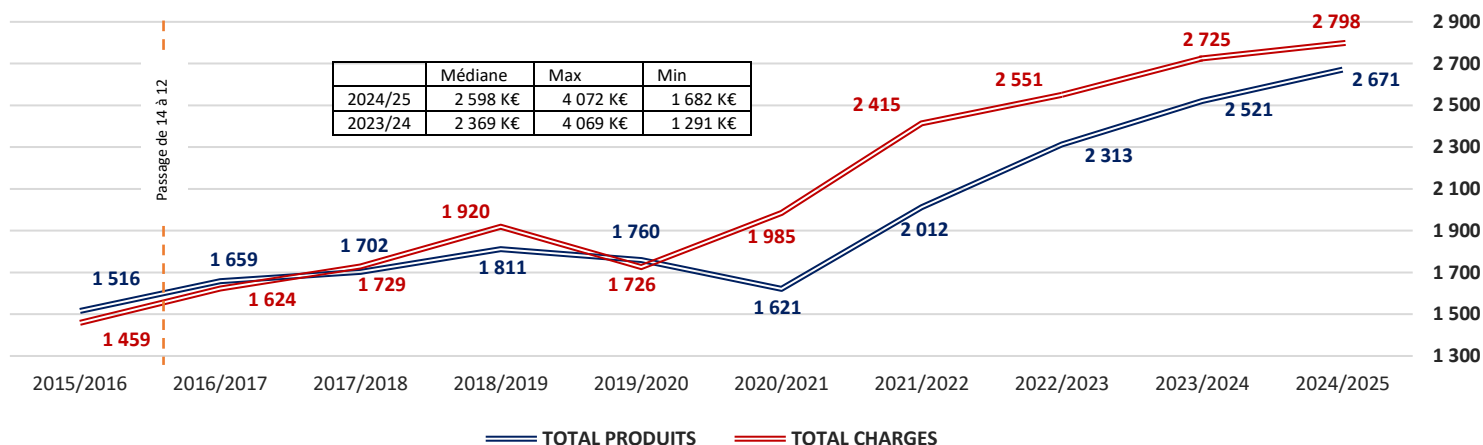


PRODUITS D'EXPLOITATION

Une croissance tirée par les « petits » budgets

EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



+33% en 3 saisons et 4^{ème} saison consécutive où le budget moyen de la BWL bat son record (2 671K€ en 2024/25 vs 2 012K€ en 2021/22) :

Avec de tels indicateurs, les ressources des clubs de LBWL ne semblent pas (encore ?) affectées par les aléas et autres incertitudes touchant notre économie.

Bien que les composantes apparaissent relativement stables, c'est aux recettes spectateurs (+22%) et aux subventions (+10,6%) que l'on doit la croissance 2024/25 ; les variations des partenariats et des autres produits restant marginales à +1,4% et -2,5%.

Avec près d'1€ sur 2 généré par le partenariat, 1€ sur 3 par les subventions, la structure du budget moyen de la BWL reste assez constante dans le temps.

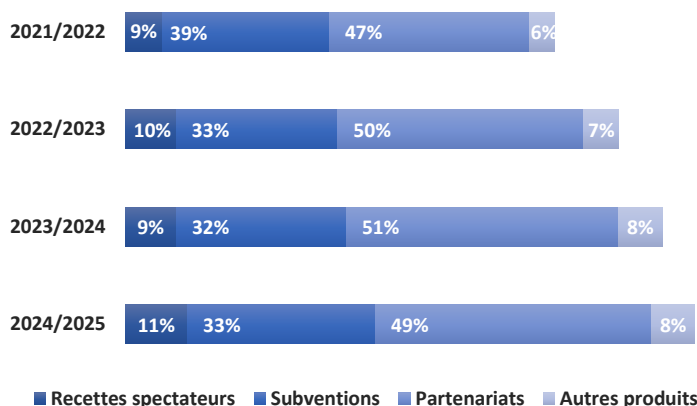
Si l'on observe pour cette saison 2024/25 :

- . 6 clubs avec un budget > 2.8M€ (+1)
- . Charleville à 2,4M€,
- C'est dans la strate des 5 clubs < 2 M€ que réside l'explication de la croissance de la moyenne :
- . Aucun club < 1,5M€ (2 la saison passée) ;
- . Le plus petit budget (1,68M€) gagne 30% ;

Il est donc logique d'observer une réduction sensible du rapport (maxi/mini) : 2,42 vs 3,15 en 2023/24.

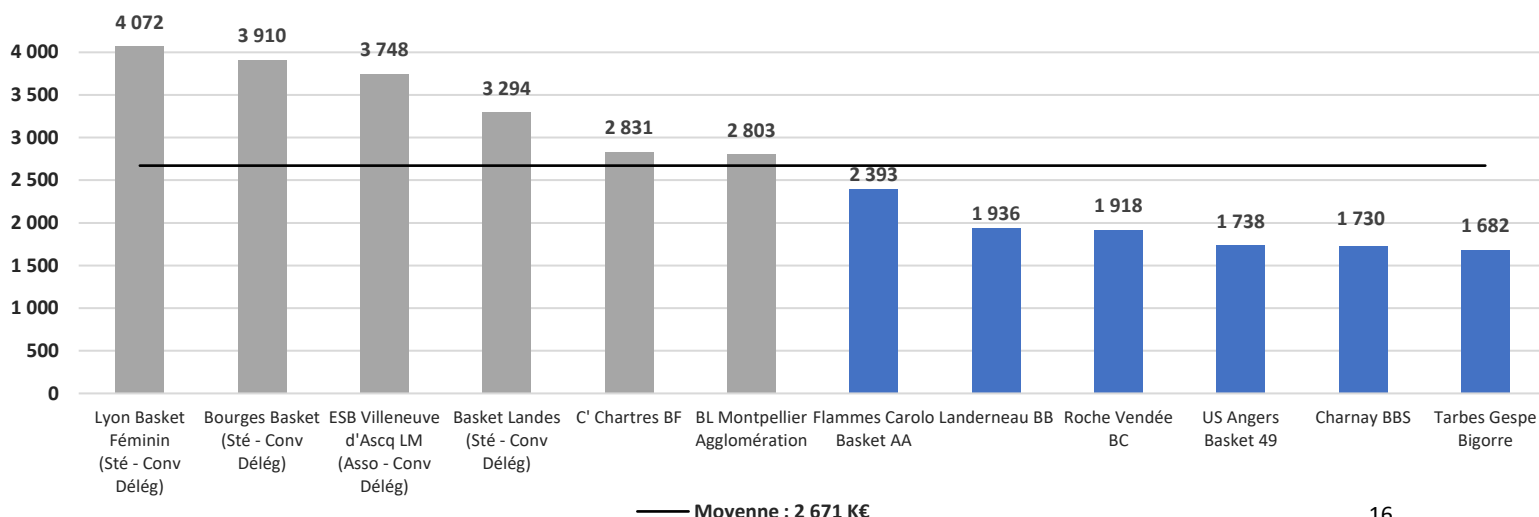
EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

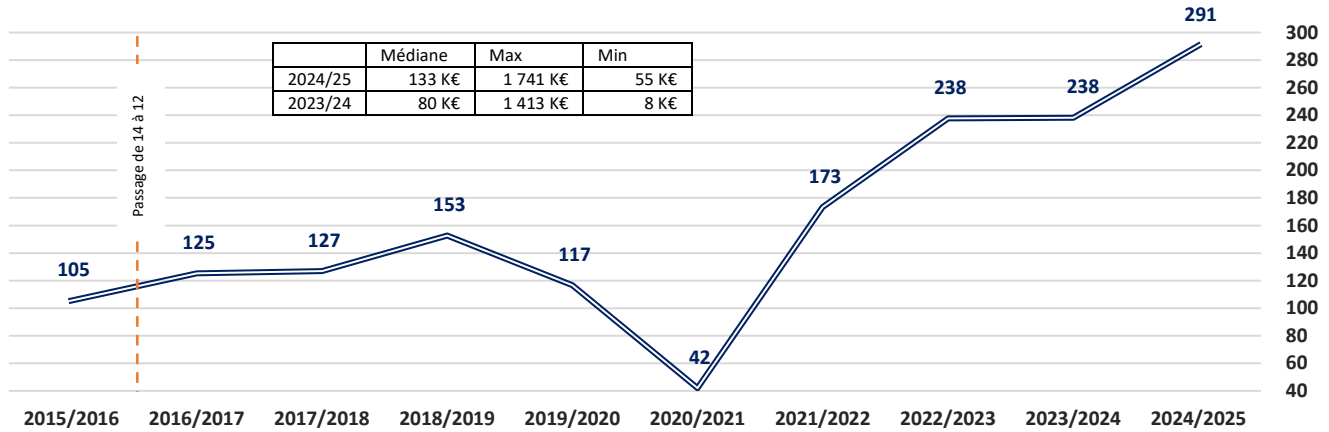


RECETTES SPECTATEURS (11 % des produits d'exploitation)

Basket Landes et les autres

EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Après une période de stabilité en 2023/24 (à 238K€), les recettes spectateurs reprennent leur marche (leur course ?) en avant avec +22% en 2024/25 (291K€).

Comme les années précédentes, si l'incroyable succès populaire de Basket-Landes écrase ce poste (1.741K€ / +23% et 50% du poste), il est important de souligner le taux de progression, tout aussi remarquable, des autres clubs (+21%) dont 7 sur 10 enregistrent une croissance sur 2024/25.

Dans les composantes, signalons :

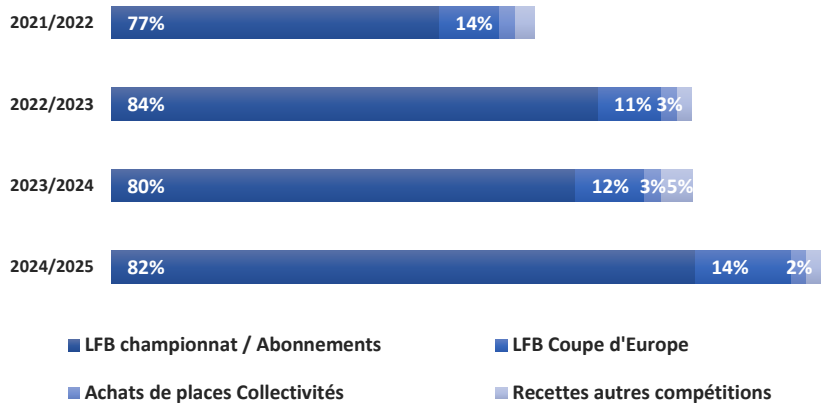
- . Un meilleur suivi des abonnements +26% (11 clubs vs 9 les recensent) avec une moyenne spécifique* assez stable à 117K€ (+7K€)

- . Coupe d'Europe (8 clubs vs 7) +40% avec une moyenne spécifique à 58K€ (+10K€)

*Moyenne spécifique (moy.sp.) : montant total / nb de clubs bénéficiaires

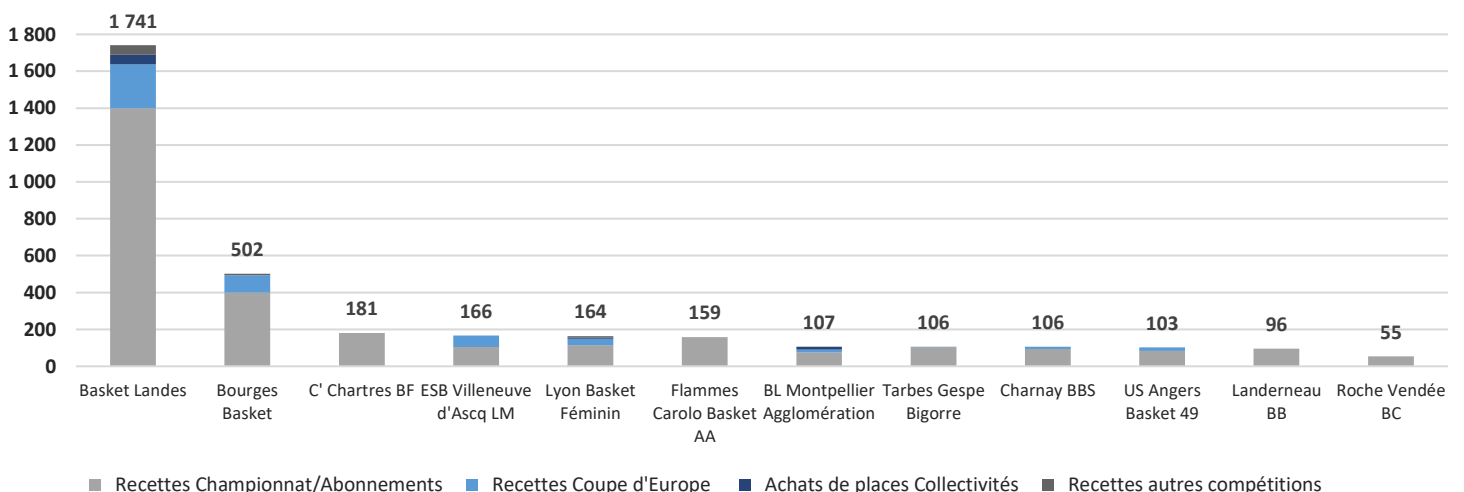
EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES RECETTES SPECTATEURS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

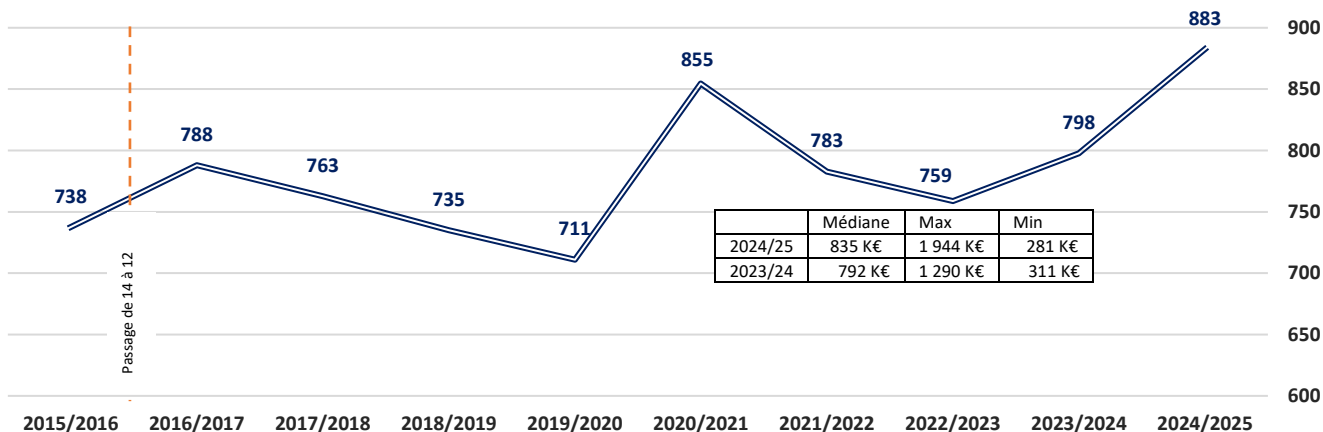


SUBVENTIONS (33 % des produits d'exploitation)

Une progression liée au brassage (accession/relégation)

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



La reprise observée en 2023/24 semble facialement se poursuivre avec une moy. de 883K€ et +11% (cf la courbe ci-dessus).

Cependant, cette croissance est issue avant tout, de l'effet « brassage » – accession de C'Chartres - avec un impact de +91K€/club soit +1 089K€. Le niveau moyen des 11 autres clubs reste stable, voire en légère régression (721K€ vs 726K€ en 2023/24).

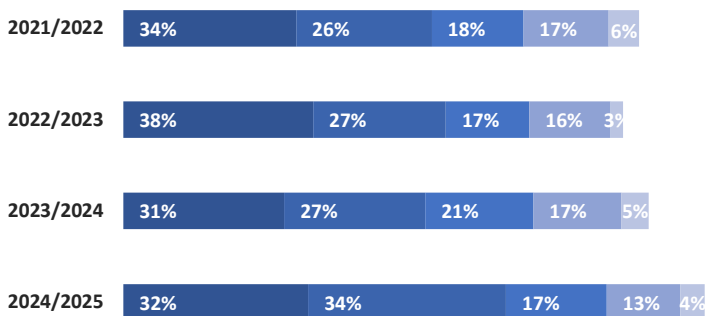
Fait marquant, en volume de financement, les municipalités perdent leur leadership au profit des structures intercommunales (3,4M€ vs 3,6M€). Notons que seuls 6 clubs bénéficient (*en moyenne spécifique**) de 601K€ de subventions intercommunales (Chartres et Montpellier en collectent 72%), contre 10 clubs et 337K€ pour les villes.

Avec 1 rapport de 1 à 7 entre le mini/maxi et 3 clubs qui dépassent 1 M€ de subventions, ce poste traduit l'hétérogénéité des sources de financements publics des clubs de BWL.

*Moyenne spécifique (moy.sp.) : montant total / nb de clubs bénéficiaires

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

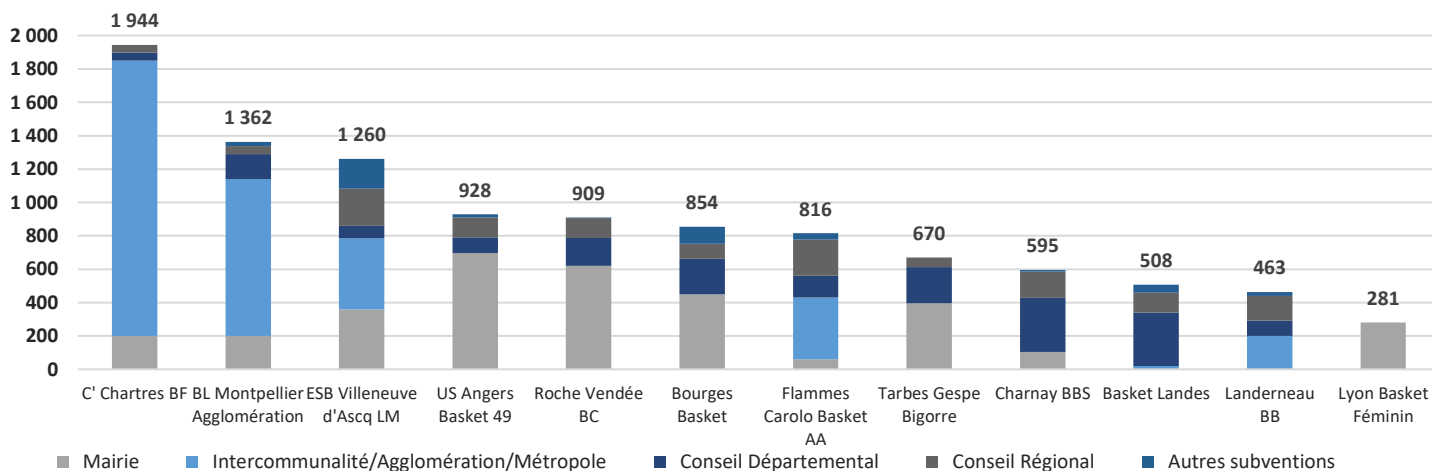
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



■ Mairie ■ Intercommunalité ■ Conseil Départemental
■ Conseil Régional ■ Autres subventions

TOTAL DES SUBVENTIONS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



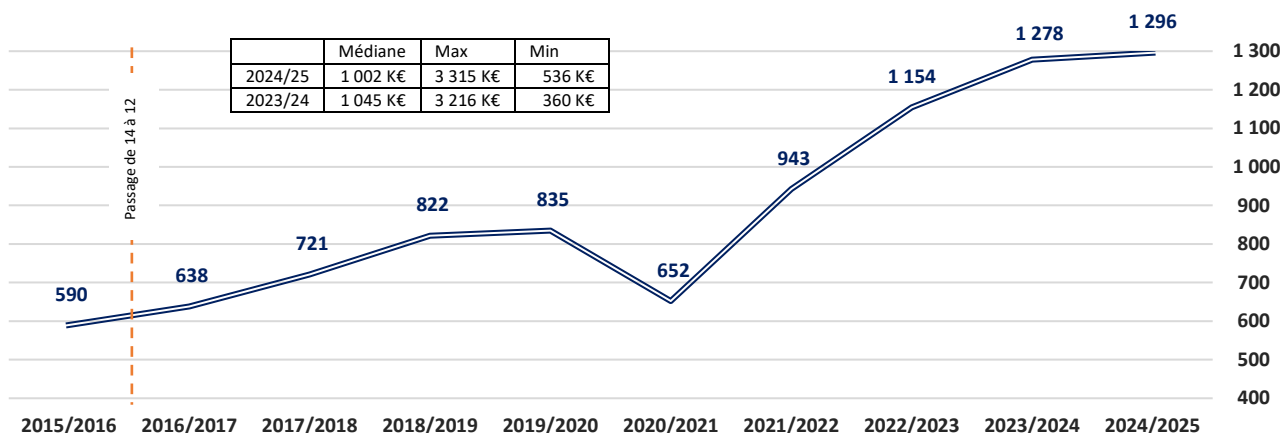
■ Mairie ■ Intercommunalité/Agglomération/Métropole ■ Conseil Départemental ■ Conseil Régional ■ Autres subventions

PARTENARIATS (48 % des produits d'exploitation)

Un plafond de verre à 1,3 M€ ?

EVOLUTION DES PARTENARIATS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Un ralentissement de la croissance se dessinait dans les prévisions (hausse « limitée » à 3,6%). Elle s'est confirmée au final : Le partenariat reste quasi-stable (+1,4%) à 1,3 M€ en moyenne, la légère progression s'expliquant par le seul effet du « brassage » (+205K€, soit +17K€/club).

A noter que la prise en compte du partenariat, net des provisions s'y rapportant, aurait entraîné une réduction de la moyenne d'environ 120K€.

Dans les composantes, le partenariat privé (à 69%) « prend » 2pts. au mécénat (17%) ... même si 4 clubs affichent encore des niveaux situés entre 0,3M€ et 0,7M€, ce qui reste un pont de vigilance fiscale pour les clubs concernés.

Les moyennes spécifiques* de partenariat (12 clubs) et mécénat (7 clubs) restent stables à 892K€ et 375K€.

Les Ech.M/ses** et le partenariat public restent stables (67K€ & 154K€ en moyenne spécifique pour 10 clubs chacun) avec une quote-part stable à 4% et 10% du poste.

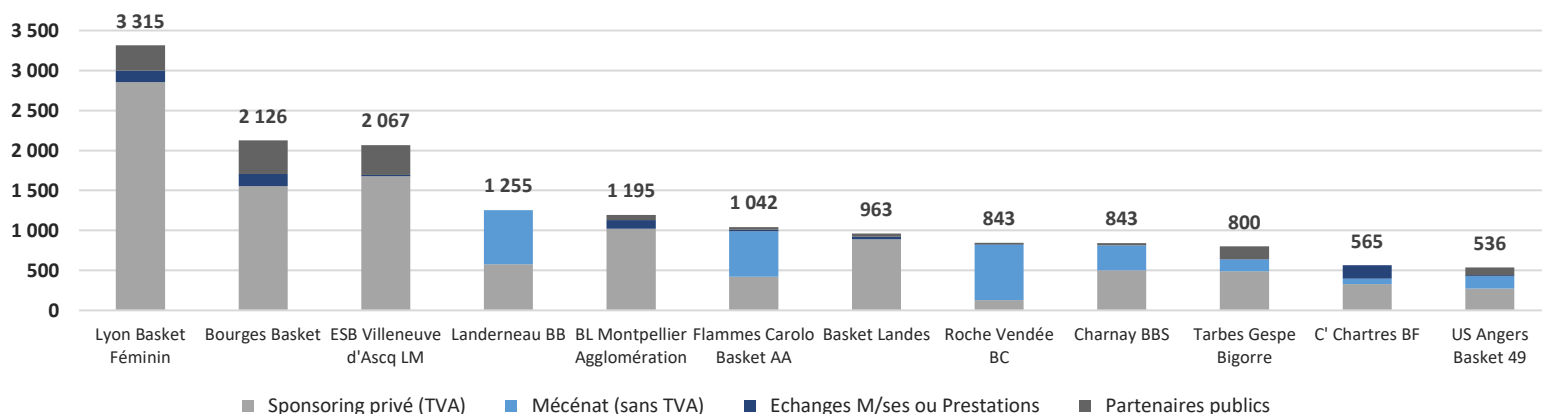
Le graphe ci-dessous révèle que 7 clubs se situent à +/- 250K€ de la médiane (1 002K€), 3 clubs dépassent les 2 M€ et à l'opposé, 2 clubs peinent à atteindre les 0,6M€.

*Moyenne spécifique (moy.sp.) : montant total / nb de clubs bénéficiaires

**Echanges Marchandises

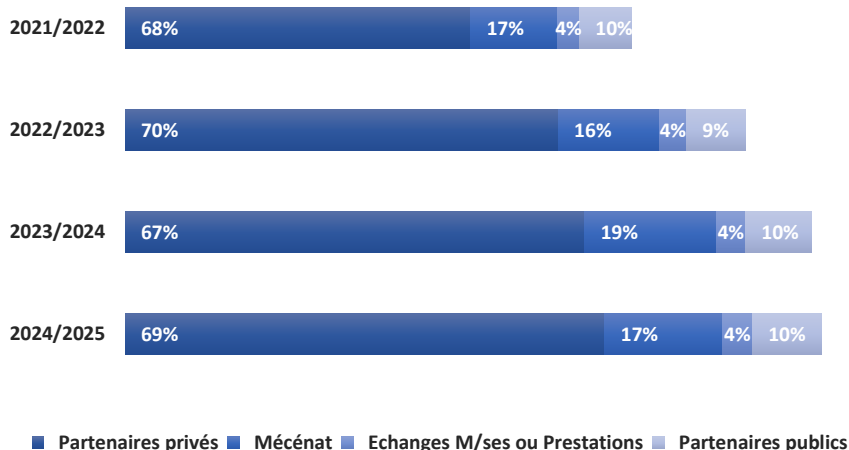
TOTAL DES PARTENARIATS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



EVOLUTION DES PARTENARIATS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE

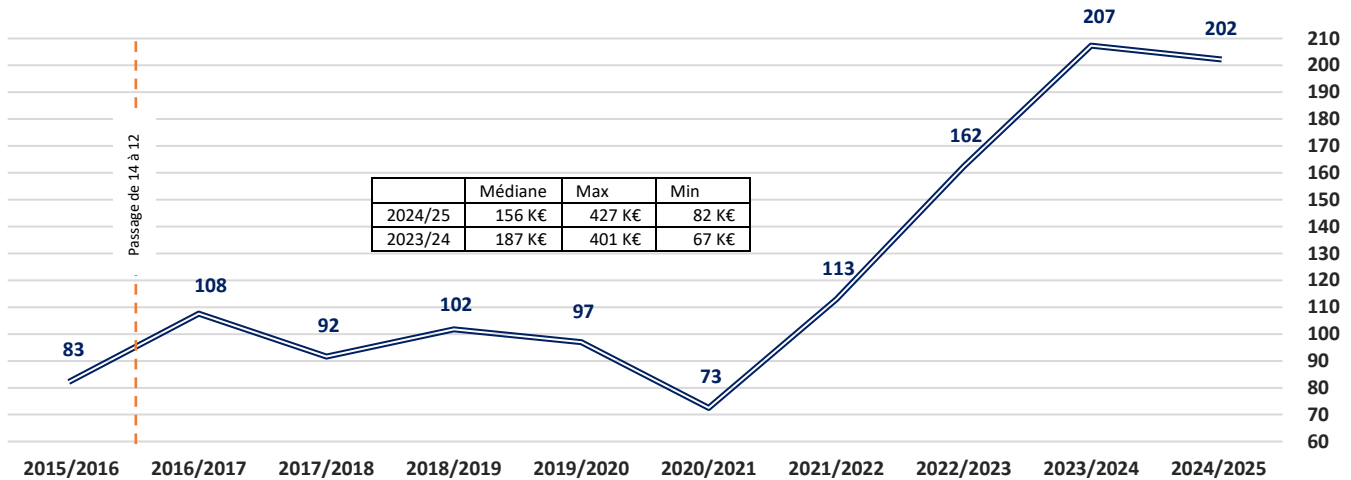


AUTRES PRODUITS (8 % des produits d'exploitation)

Une croissance intéressante du chiffre d'affaires bar/boutique

EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



L'apparente stabilité de ce poste très hétérogène (à 202K€) trouve sa source dans la réduction des produits divers (78K€ vs 95K€ en 2023/24).

Elle surcompense les progressions d'autres postes dont notamment les +6K€ des bar/boutique (+13%) ; Concernant ce poste, toujours sensible pour la Commission en termes de marge et de maîtrise des flux financiers, il représente pour la première fois plus de 25% des « Autres produits ».

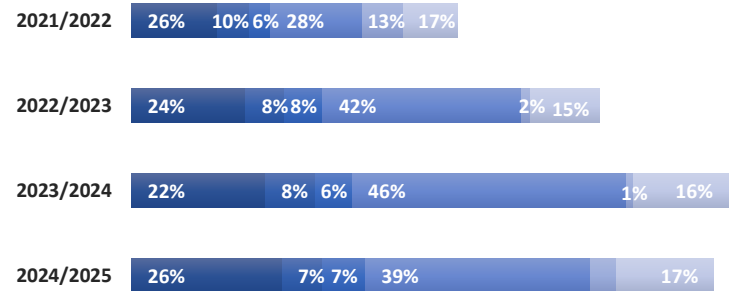
De plus, il est intéressant de relever les disparités de chiffre d'affaires entre les clubs sur ce poste : 4 clubs sont à 80K€ ou plus ; 4 flirtent avec la moyenne (52K€) ; enfin 4 affichent des chiffres de 25K€ ou moins.

La marge globale reste stable autour de 39%.

Enfin, notons que l'hétérogénéité des Produits Divers, souvent liés aux spécificités de chacun des clubs, entraîne un spectre important sur ce poste (de 6K à 216K€).

EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

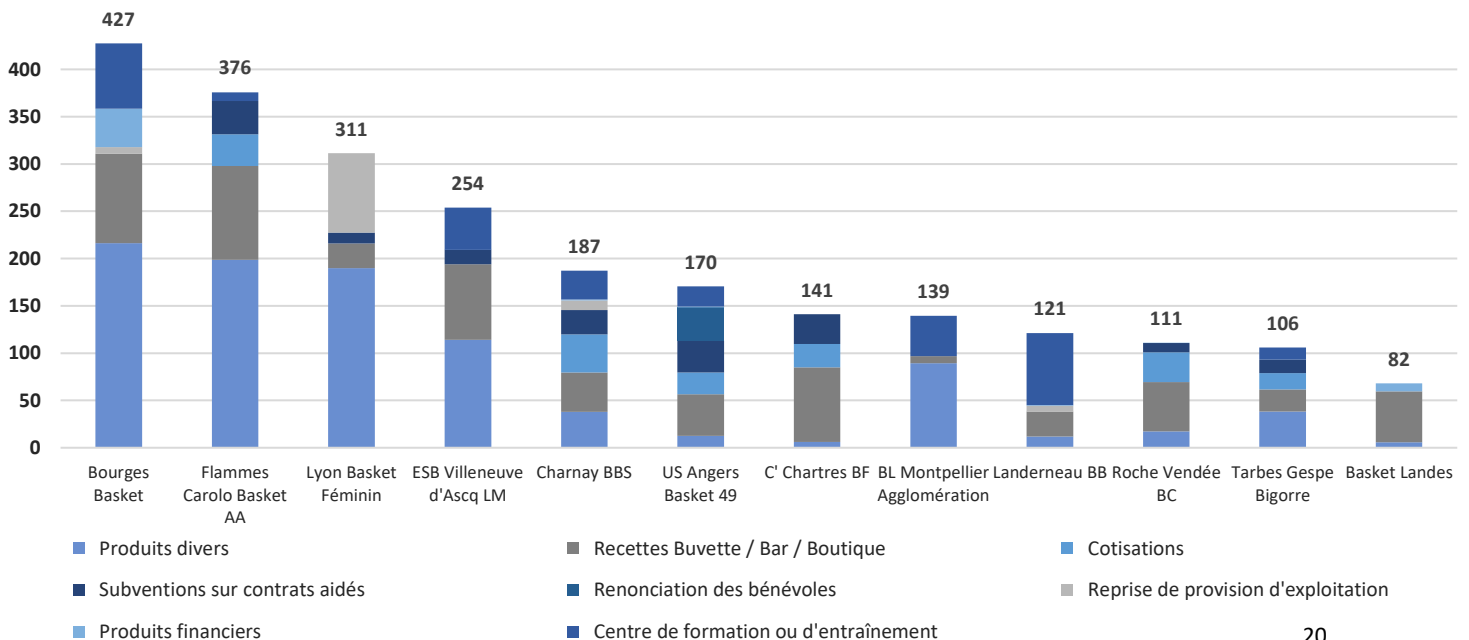
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



- Bar / Boutique
- Subventions sur contrats aidés
- Reprise de Provision
- Cotisations
- Produits divers
- Autres

TOTAL DES AUTRES PRODUITS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



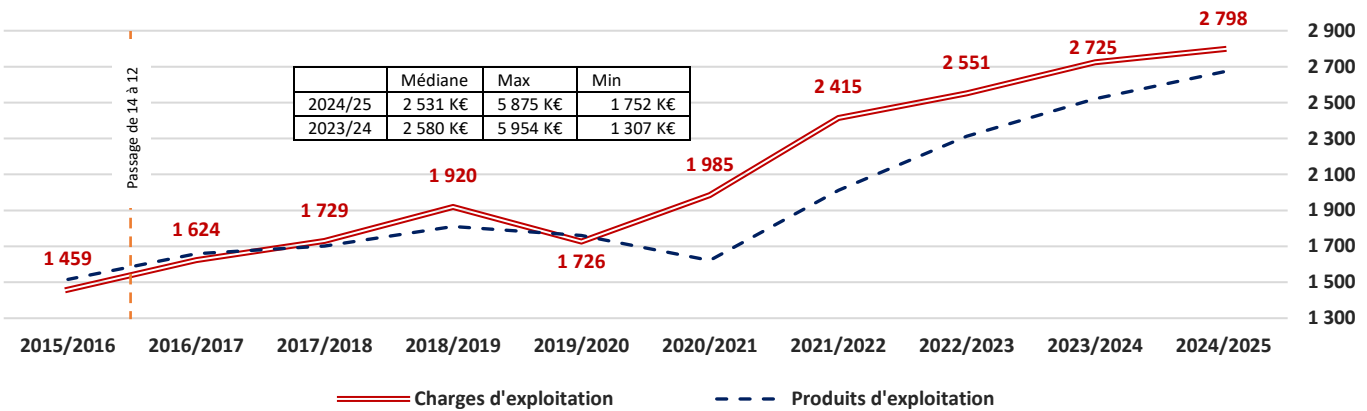
- Produits divers
- Subventions sur contrats aidés
- Produits financiers
- Recettes Buvette / Bar / Boutique
- Renonciation des bénévoles
- Centre de formation ou d'entraînement
- Cotisations
- Reprise de provision d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION

Une provision fatale aux prévisions

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



La progression continue des charges depuis plus de 10 ans aurait dû s'interrompre en 2024/25 (conformément aux prévisions : -5%), sans une progression, regrettable et subie, des coûts de structure (+26% à 1 002K€ vs 797K€ en 2023/24)...engendrée à 59% par une provision déjà évoquée précédemment (1,44M€).

Sans elle, les charges moyennes des clubs de BWL auraient été ramenées à 2 678K€ (vs 2 725K€ en 2023/24) et marqueraient un recul de 2%.

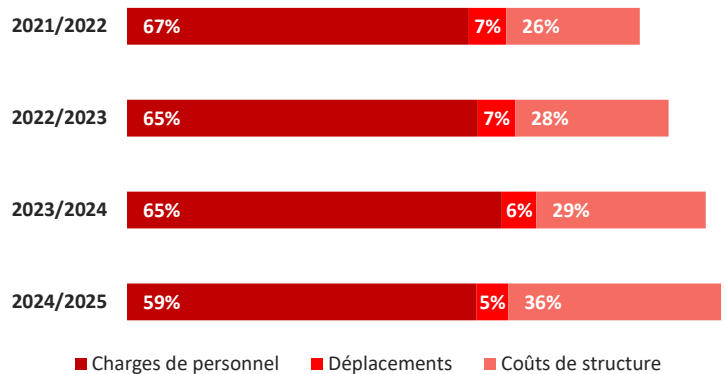
Certes, les clubs sont au rendez-vous avec -7% pour les charges de personnel, -8% pour les frais de déplacements, mais (hélas) encore +11% (!) pour les coûts de structure (hors provision de 1,4M€) ; ce dernier poste n'a donc pas fini de nourrir les débats CCG/Clubs (d'autant que les prévisions espéraient un recul de -3%...).

Mécaniquement, la part relative des charges de personnel perd 6 points au « profit » des coûts de structure (+ 7 points – avec la provision ASVEL impactant de 120K€ la moyenne/club).

Au global, la segmentation est assez marquée avec le « club des 5 » (Charnay, Roche Vendée, Angers, Landerneau et Tarbes) < 2M€ de charges d'exploitation, 4 clubs de 2,4M€ à 3,1M€ et enfin, le Top 3 > 3,7M€.

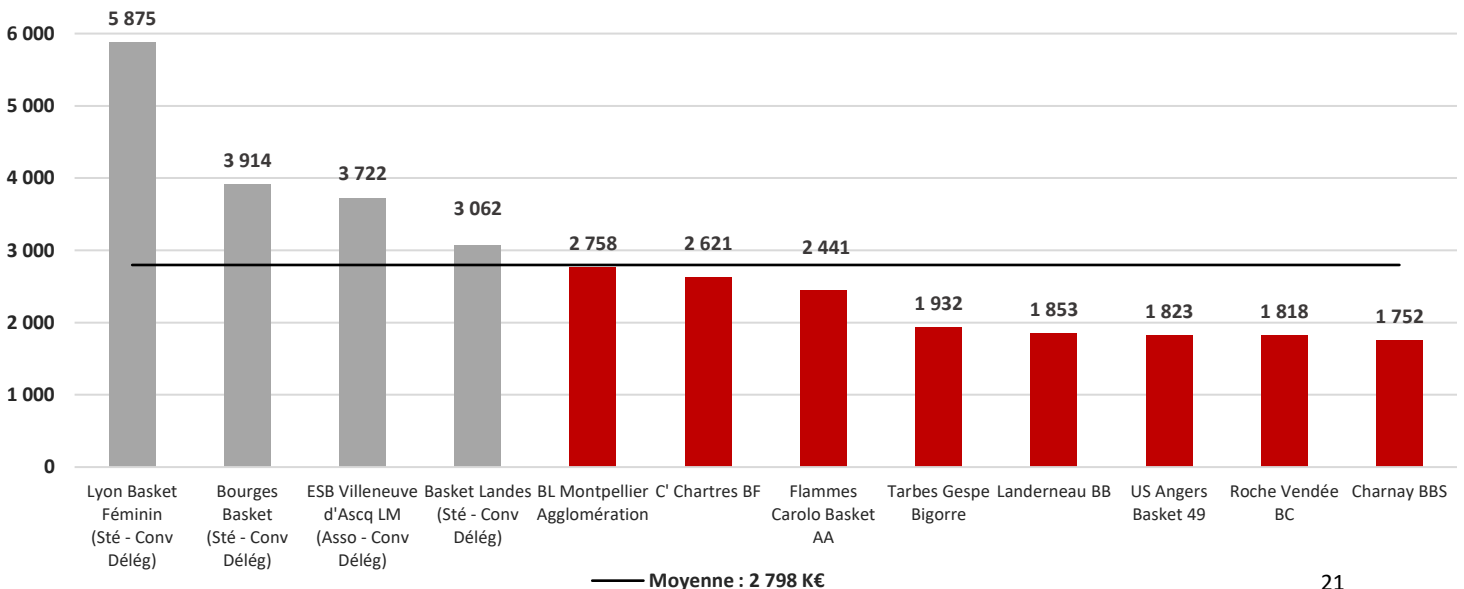
EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

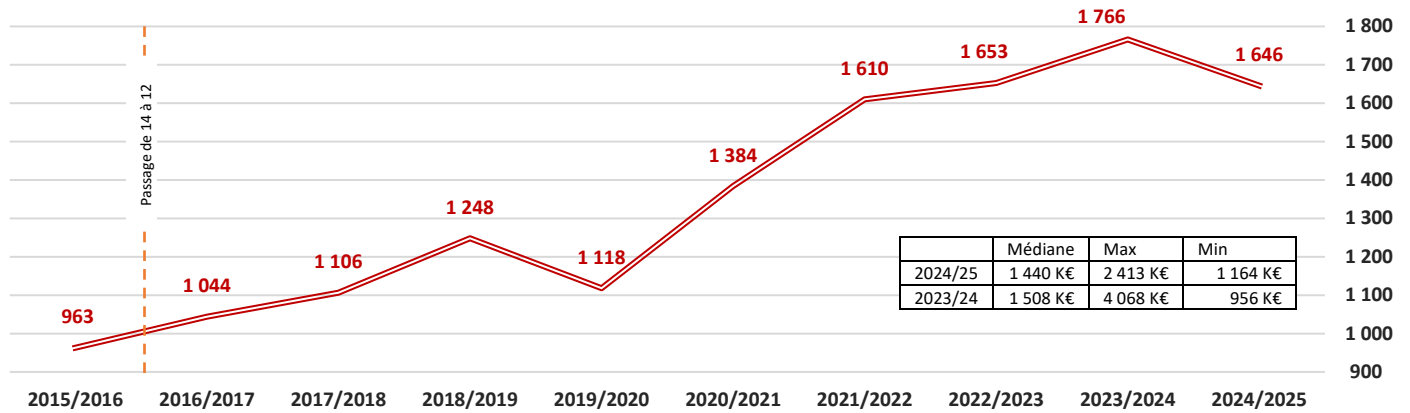


CHARGES DE PERSONNEL (59 % des charges d'exploitation)

Une première baisse (hors Covid) après une dizaine d'année de croissance

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



	Médiane	Max	Min
2024/25	1 440 K€	2 413 K€	1 164 K€
2023/24	1 508 K€	4 068 K€	956 K€

Après plus de dix saisons de croissance (hors Covid), on observe un recul de -6,8% du poste (-120K€), conforme aux prévisions des clubs (1 646K€ vs 1 660K€ s/ les budgets révisés d'oct24).

Certes, la réduction de la MS de l'ASVEL (-1,6M€ soit 133K€/club) pourrait, à elle seule, expliquer la totalité de la variation ; mais se serait occulter d'autres facteurs significatifs et contrastés que sont :

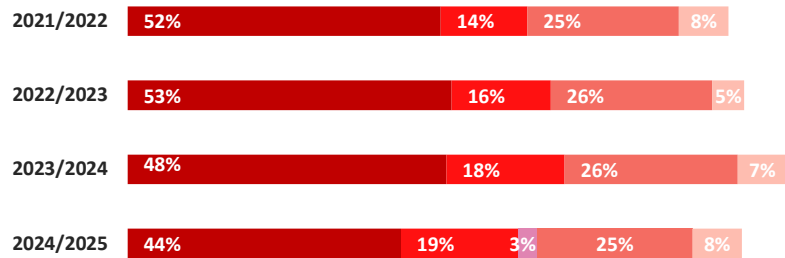
- . Une réduction de la MS pour 5 clubs : -750K€
- . Une inflation de la MS pour 5 clubs : +517K€
- . Un effet brassage impactant de ce poste de +389K€

L'effort s'est clairement porté sur Les salaires de l'équipe LBWL (-14% à 732K€ vs 855K€ en 2023/24), même si cette saison l'intéressement a été isolé (5 clubs concernés : moyenne spécifique : 119K / club) ; Les dirigeants ont eu la sagesse de préserver les salaires de « structure » qui restent stables à 316K€.

En tête du classement (> 2 M€), nous retrouvons le trio ASVEL, Bourges et Villeneuve d'Ascq ; mais il faut saluer la perf' de Basket-Landes, Champion de France avec la 5^{ème} masse salariale de la BWL.

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE

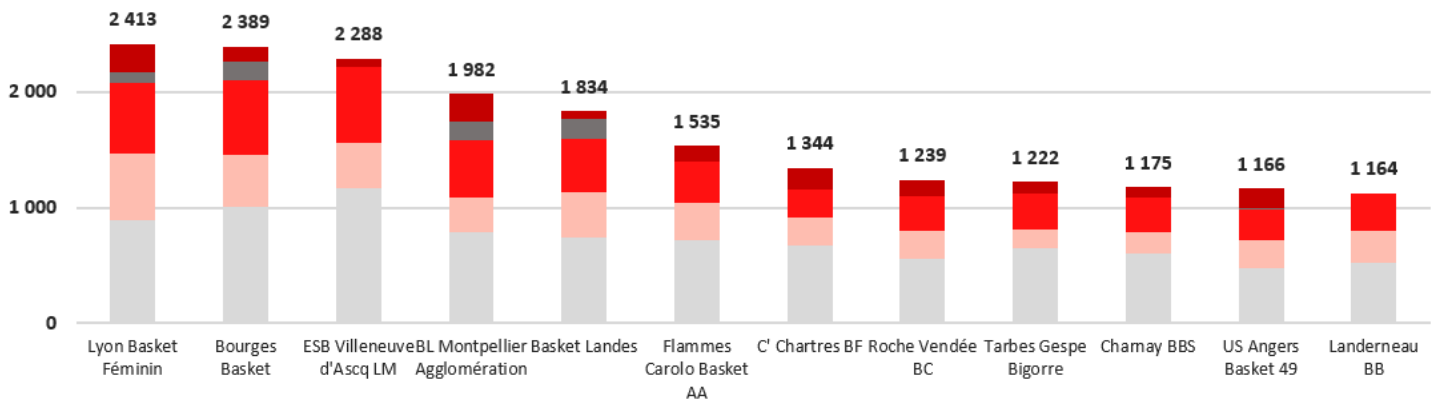


- Salaires Bruts Equipe 1ère (1)
- Primes d'intéressement
- Autres charges directes
- Salaires Bruts autres contrats (2)
- Cotisations sociales

(1) Joueurs et entraîneur principal
(2) Dont assistant + responsable centre de formation/entraînement

TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



- Autres charges directes liées aux sportifs
- Primes d'intéressement (et autres primes exonérées)
- Cotisations sociales
- Salaires Bruts autres contrats de travail (Dont Assistant + Resp CdF/Entraînement)
- Salaires Bruts Equipe 1ère (Joueurs(euses) et entraîneur principal)

CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES

Un champion qui surperforme

Si la moitié des clubs, à tous les niveaux du classement, peut estimer son résultat sportif « en ligne » avec le niveau de sa masse salariale Eq1 (soit un écart +2/-2 entre le classement des salaires et le résultat sportif), pour les autres, hormis Basket-Landes qui termine 2^{ème} de la phase 1 et remporte les play-offs avec la 5^{ème} « masse salariale » de la division (soit un score de +3), les écarts sont assez marqués tant dans la surperformance que dans la faiblesse de certains « retours sur investissement ».

Ainsi, les résultats sportifs s'avèrent sensiblement en retrait au regard des moyens consacrés à l'équipe 1^{ère} pour : L'ASVEL (-4), Chartres (-5) et plus encore pour Villeneuve d'Ascq (-8).

A l'inverse, Angers et Charnay (+6 pour chacun) ont réalisé des performances sportives apparaissant bien supérieures aux moyens financiers engagés dans la masse salariale de l'équipe 1.

Il convient naturellement de rappeler qu'il s'agit d'un classement, certes prisé des clubs et des rapports « DNCG » de tous sports, mais devant être pris pour ce qu'il est, un indicateur parmi d'autres. Ainsi il convient de prendre tout le recul nécessaire avec les constats et qualificatifs de « sur » ou de « sous » performance, issus de l'analyse des salaire nominaux.

Par exemple, les blessures, arrêts-maladie ou congés-maternité (et les indemnités qui les accompagnent), n'impactent que marginalement ce classement ;

Ceci est un choix de lecture, assumé par la Commission, dans l'analyse et la comparaison des masses salariales.

RATIO RANKING / TOTAL SALAIRES EQUIPE 1



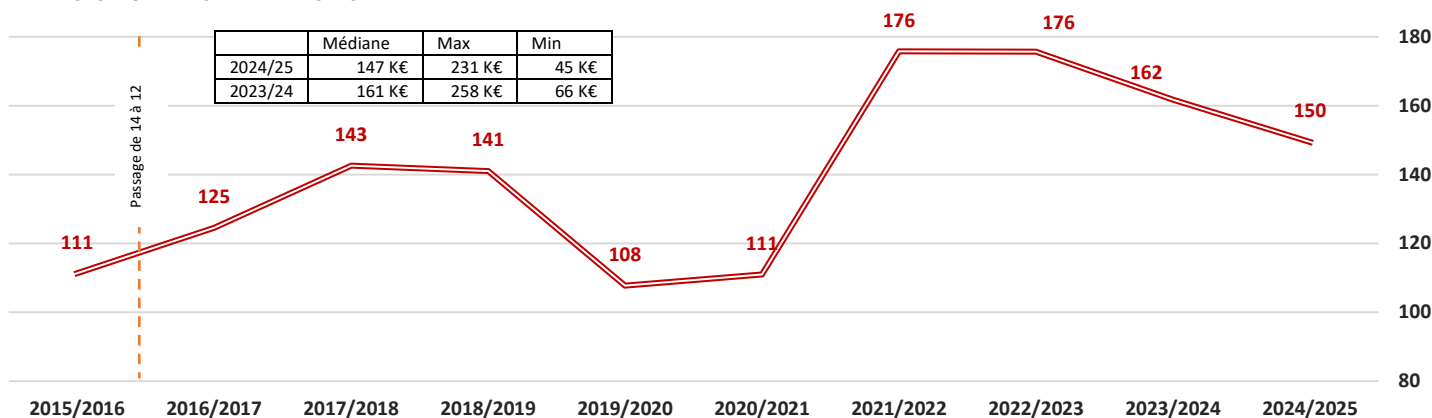
* Salaires bruts, hors cotisations sociales de l'employeur

DÉPLACEMENT ÉQUIPES (5 % des charges d'exploitation)

Des compétitions européennes couteuses

EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Les frais de déplacements poursuivent leur réduction, engagée la saison dernière.

Dans les composantes :

. Les déplacements championnats reculent de 6%

. Les autres équipes sont à -28% (mais les variations sont souvent erratiques dans le temps ; est-ce l'influence des phases finales de jeunes ?)

Avec toujours 8 clubs concernés et l'aléas des tirages, on se contentera d'observer (en moyenne spécifique) une certaine stabilité sur la C.Europe (87K€ vs 84K€).

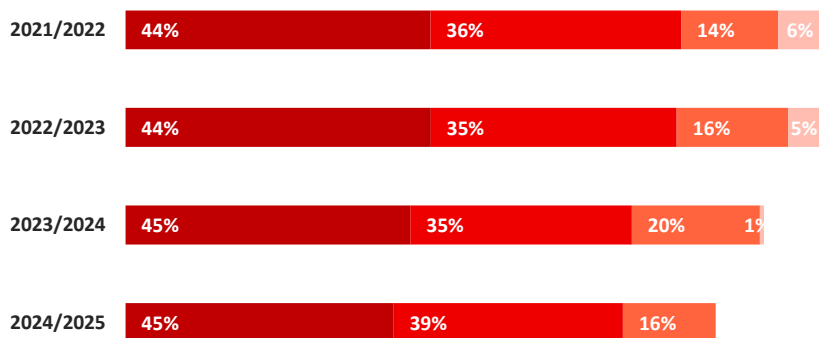
L'écart de coût entre les 8 clubs européens (moy. 180K€) et les 4 clubs non-européens (moy. 88K€) est significatif ; cela est corroboré par l'analyse des budgets moyens (2 872K€ pour les « européens ») vs 2 269K€ pour les « non européens »).

Signalons enfin que 6 clubs européens sur 8 affichent des coûts de C.Europe > à ceux qu'ils engagent pour la LBWL et qu'ils sont également > aux recettes de match de C.Europe (moy. 59K€)

*Moyenne spécifique (moy.sp.) : montant total / nb de clubs bénéficiaires

EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

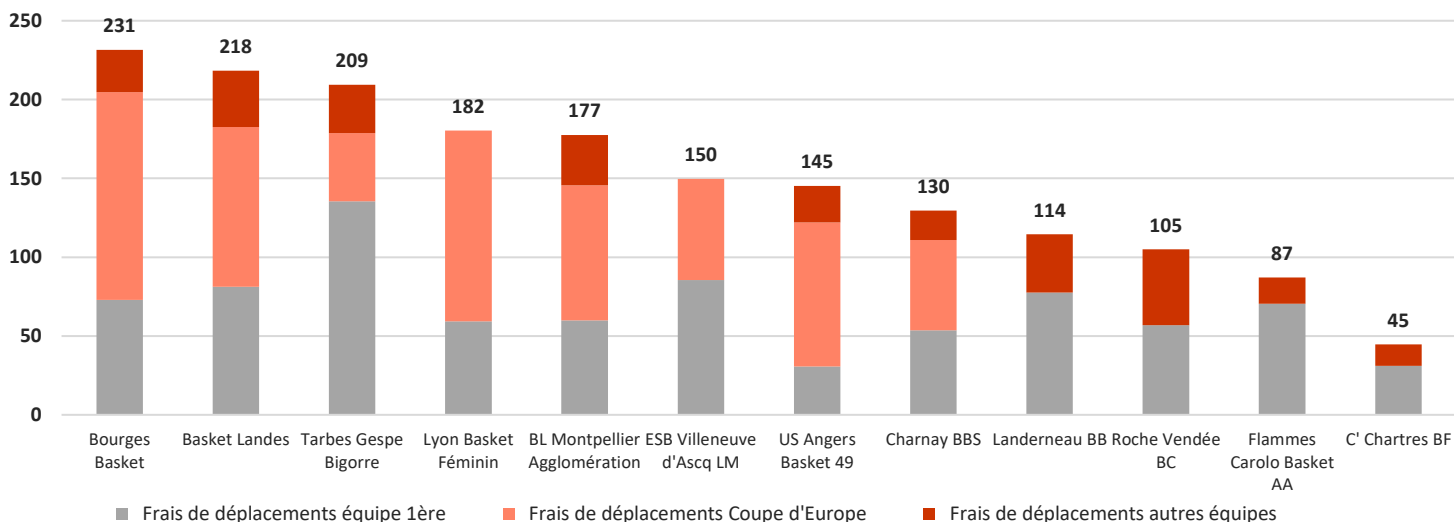
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



■ Frais Equipe 1ère ■ Frais Coupe d'Europe ■ Frais Autres équipes ■ Echanges marchandises

TOTAL DES DEPLACEMENTS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



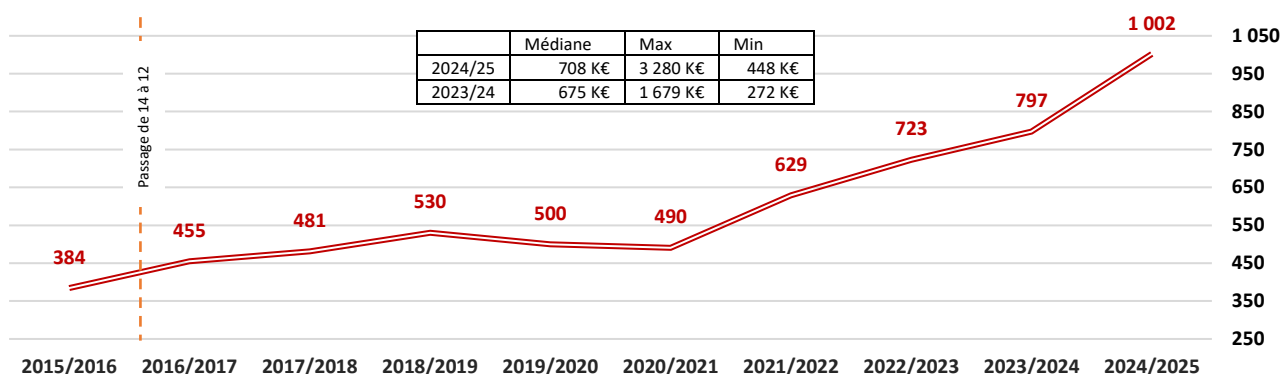
■ Frais de déplacements équipe 1ère ■ Frais de déplacements Coupe d'Europe ■ Frais de déplacements autres équipes

COÛTS DE STRUCTURE (36 % des charges d'exploitation)

Une histoire sans fin ?

EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Que dire qui n'aurait pas déjà été dit sur ce poste ?

Cette saison encore, les budgets révisés d'octobre 2024 envisageaient un recul de 2,8%. Las. Même en neutralisant la provision de 1,44M€ (cf *supra*) l'inflation N/N-1 ressort à...11%. Soit un dérapage de 111K par rapport au budget.

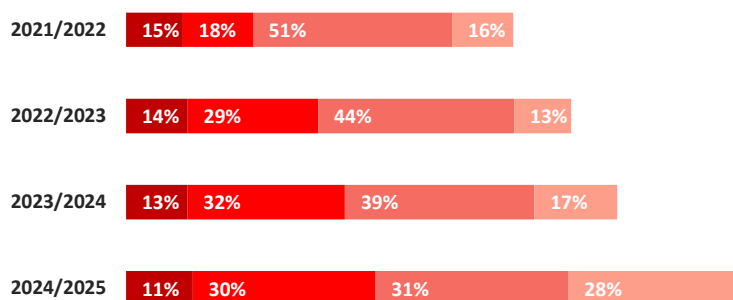
L'histoire se répète inlassablement :

	BUD 15/11	REEL	Evolution BUD/REEL
2021/22	531 K€	629 K€	+18%
2022/23	582 K€	723 K€	+24%
2023/24	644 K€	794 K€	+23%
2024/25	771 K€	1 002 K€	+30%

Soyons clairs. Il est dommage de conclure une nouvelle fois que sans ce nième dérapage (hors provision), la BWL aurait présenté un résultat net bénéficiaire de +145K€ (vs une perte de 1.187K€) et des fonds propres en progression de +108K€ vs un recul de -1.214K€. L'absence de prévisions fiables de ces coûts pénalise la division, impose une bonne dose de prudence à la Commission et obère les budgets futurs des clubs concernés qui, généralement, peinent à retrouver une dynamique bénéficiaire pérenne (hors Covid), dynamique perdue il y a une petite dizaine d'années.

EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

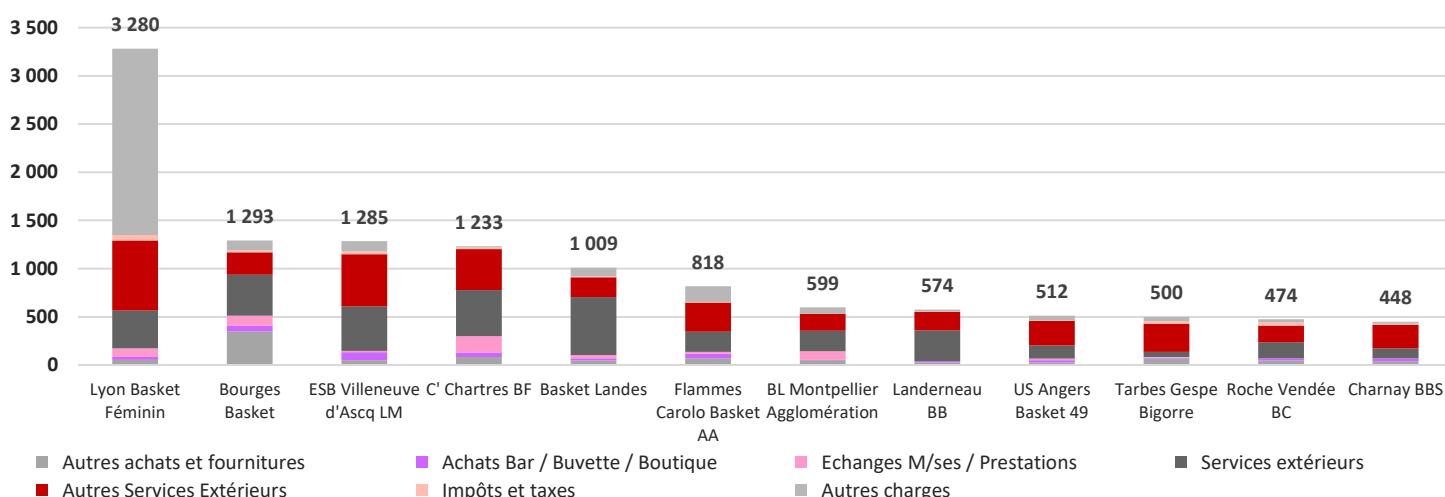
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



- Achats et fournitures (cptes 605 à 607)
- Services extérieurs (cptes 61) hors sportifs
- Autres Services extérieurs (cptes 62) hors sportifs
- Divers (I&T, autres charges...)

TOTAL DES COÛTS DE STRUCTURES PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Un boni toujours bon à prendre

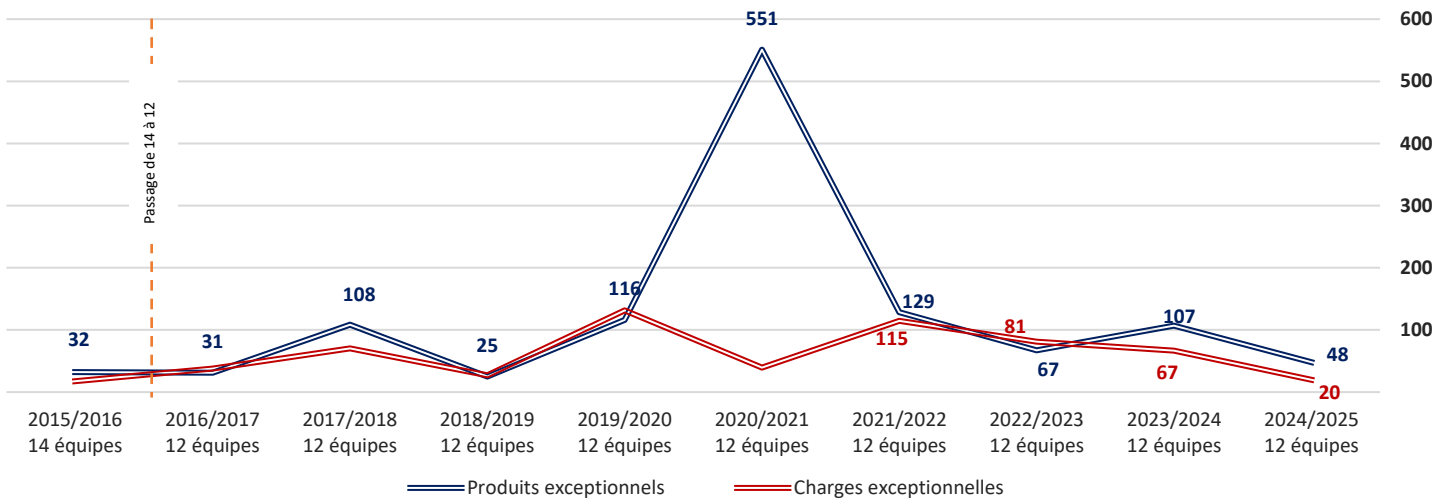
Si les charges et produits exceptionnels restent marginaux en 2024/25 (2% des produits et 1% des charges), le résultat exceptionnel bénéficiaire de 28K€ permet d'amortir une partie du déficit 2024/25 (déficit net = -99K€).

En produits, les montants les plus significatifs concernent des abandons de compte-courant (ASVEL BF) et une aide aux travaux de rénovation de salle par la mairie (Charnay).

Côté charges, ils sont relatifs à des dépenses de travaux pour la salle (Charnay) ou à diverses pénalités et litiges prud'hommaux (Roche Vendée).

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



BUDGET N+1

Les promesses vont-elles (enfin) se concrétiser ?

	BUDGET*		REEL	
Nb de clubs	12	12	12	12
VALEURS MOYENNES EN K€	25/26	24/25	23/24	22/23
RECETTES SPECTATEURS	280	291	238	238
SUBVENTIONS	780	883	800	759
PARTENARIATS	1 188	1 296	1 277	1 154
AUTRES PRODUITS	177	202	205	162
TOTAL PRODUITS	2 425	2 671	2 520	2 313
CHARGES DE PERSONNEL	1 550	1 646	1 772	1 653
DEPLACEMENTS	125	150	162	176
COÛTS DE STRUCTURE	753	1 002	794	723
TOTAL CHARGES	2 427	2 798	2 729	2 551
RESULTAT COURANT	-2	-126	-209	-238
PRODUITS EXCEPTIONNELS	79	48	107	67
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13	20	67	81
RESULTAT EXCEPTIONNEL	67	28	40	-14
IMPÔT SOCIÉTÉ	1	1	0	-2
RESULTAT NET	63	-99	-169	-252
SITUATION NETTE	339	249	347	406

* Budget = Budget actualisé au 22/11/2025

La baisse des produits apparaît significative à -9,2% et 226K€, ramenant le budget moyen à 2 425K€. Elle touche l'ensemble des postes de produits :

- -3,8% des recettes spectateurs (-11K€)
- -11,7% des subventions (-97K€)
- -8,3% du partenariat (-108K€)
- -12,4% des autres produits (-25K€)
- Logiquement, ce recul a nécessité pour les clubs un sérieux ajustement des charges.

Ainsi, Les charges de personnel baisseraient pour la 2^{ème} saison consécutive (-5,2% vs -7,1% en 2023/24) et atteindraient leur plus faible niveau (post-Covid) à 1 550K€. Les coûts de déplacements continueraient de s'inscrire dans le train d'économies observé depuis 3 saisons (125K€ vs 176K€ en 2022/23 soit -29%).

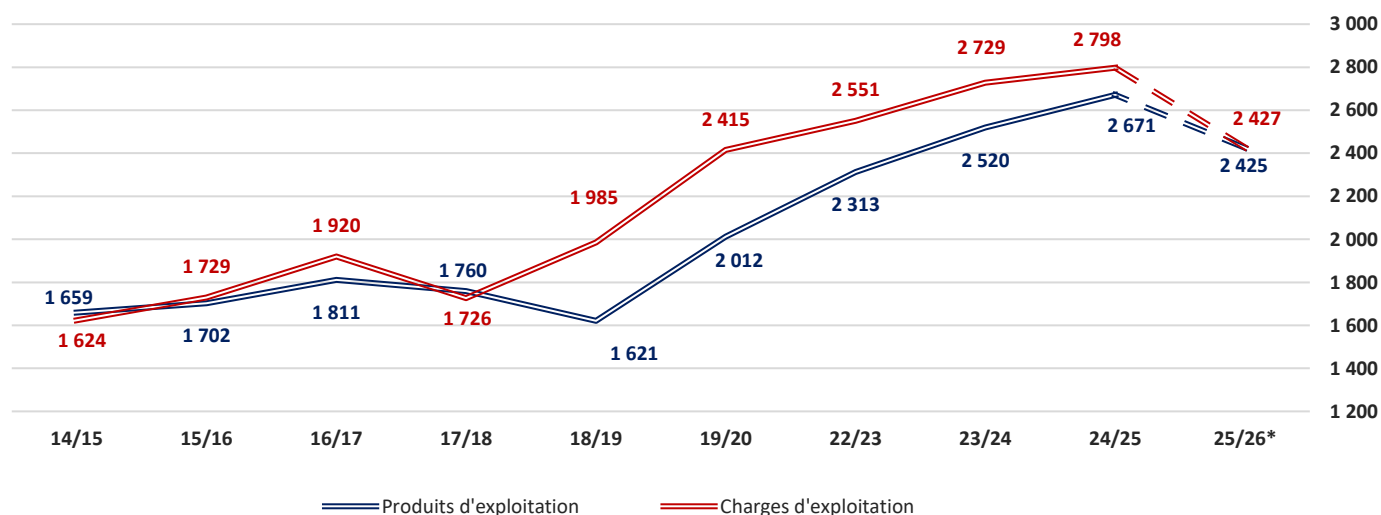
Quant aux coûts de structure, ramenés à 753K€ (vs 882K€ en 2024/25 hors provision ASVEL), ils impliqueraient un suivi de tous les instants de la part des clubs, car la réduction attendue, de près de 15% (soit -10K€/mois...), constitue une énième promesse qui peine à convaincre la Commission au regard de l'historique de ce poste.

Le résultat net (+63K€) s'afficherait (enfin) bénéficiaire mais grâce au seul impact d'un résultat exceptionnel de +67K€ (étonnamment élevé pour des prévisions), sous les réserves exprimées ci-avant en matière de coûts de structure.

Les fonds propres de la LBWL issus de ces prévisions ressortiraient largement consolidés (339K€ vs 249K€ en 2024/25) avec un ratio FP /produits de 13,4%, bonifié par la réduction des budgets.

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



* Budget = Budget actualisé au 22/11/2025

NATIONALE MASCULINE 1



STRUCTURE JURIDIQUE



Classement au ranking *	Equipes 2024/25	Statut juridique	Structure ne gérant QUE le HN	Equipes rattachées	Quote-part de l'association
1	UJAP QUIMPER 29	SASP	x	NM1, NM3, U18	7 %
2	VENDEE CHALLANS BASKET	Association			
3	SASP SAINT THOMAS BASKET LE HAVRE	SASP	x	NM1, NM3, U18	< 1 %
4	SAINT-CHAMOND ANDREZIEUX BOUTHEON BASKET - SCABB - 2	Association	x	NM1, U15, U18	
5	MULHOUSE BASKET AGGLOMERATION	Association	x	NM1	
6	UNION TARBES LOURDES PYRENEES BASKET	Association	x	NM1	
7	TOURS METROPOLE BASKET	SAS	x	NM1	10 %
8	LES SABLES VENDEE BASKET	Association			
9	SASP BC ORCHIES	SASP	x	NM1	19 %
10	LYONSO BASKET	SAS	x	NM1	< 1 %
11	AUORE VITRE BASKET BRETAGNE	Association	x	NM1	
12	LEVALLOIS BASKETBALL	SAS	x	NM1	33 %
13	SAINT-VALLIER BASKET DRÔME	SAS	x	NM1	100 %
14	LOON PLAGES AS	Association			
15	ETOILE ANGERS BASKET	Association			
16	BESANCON AVENIR COMTOIS	Association			
17	SO MARITIME BOULOGNE	Association			
18	CEP LORIENT BREIZH BASKET	SAS	x	NM1	< 1 %
19	UNION RENNES BASKET 35	Association	x	NM1, U15, U18	
20	BERCK/RANG DU FLIERS	Association			
21	STADE TOULOUSAIN BASKETBALL	Association			
22	LES ENFANTS DU FOREZ FEURS ROZIER	Association			
23	ETOILE DE CHARLEVILLE MEZIERES	Association			
24	PAYS DE FOUGERES BASKET	Association			
25	POISSY BASKET ASSOCIATION - 1	Association			
26	CENTRE FEDERAL BB**				
27	METZ BC - 1	Association			
28	UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET - 1	Association			

* Ranking établi à l'issue de la Phase 2

** Equipe ne pouvant pas accéder à la division supérieure

Le championnat NM1 2024/25 est composé de 28 clubs (dont le CFBB) :

Au terme de la saison 2024/25 :

- Clubs de **NM1 ACCEDANTS** sportivement en PRO B
 - UJAP Quimper 29
 - Vendée Challans Basket
- Club de **PRO B RELEGUES** sportivement en NM1
 - C'Chartres Métropole Basket
 - SAS Fos Provence Basket
- Clubs de **NM1 RELEGUES** sportivement en NM2
 - US Avignon – Le Pontet
- Club de **NM1 RELEGUES** par demande en division inférieur
 - EF Feurs
- Clubs de **NM1 REPECHES** sportivement
 - Metz BC (Remplaçant de EF Feurs)
 - Pays de Fougères Basket
 - Poissy Basket Association
- Clubs de **NM2 ACCEDANTS** sportivement en NM1
 - Val de Seine Basket
 - Pays Salonnais Basket 13



POIDS ÉCONOMIQUE et SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

Vers des évolutions structurelles ?

Avec une baisse de 1,9M€ des produits, le poids économique chute de plus de 5,5% (31,8M€ vs 33,7M€ en 2023/24) retrouvant, à peine, le niveau de 2022/23. L'accession en PROB du Caen BC fin 2023/24 explique à elle seule cette évolution (centrée sur la réduction de 47% des recettes spectateurs : 2,2M€ vs 4,2M€ en 2023/24).

La baisse de la masse salariale globale des clubs (-7%) permet d'observer une réduction des charges de 4% (33,6M€ vs 35,2M€ en 2023/24); et ce, malgré une grande stabilité des coûts de déplacements et des coûts de structure.

Contrairement à la saison précédente, le résultat exceptionnel (+1,1M€), composé essentiellement d'apports d'associés et/ou dirigeants, s'avère insuffisant pour compenser le déficit d'exploitation (-1,8M€). La saison 2024/25 se solde donc par une perte de 721K€ pour la NM1 (représentant 2,3% des produits d'exploitation).

L'an passé, nous évoquions les difficultés rencontrées pour constituer une division NM1 à 28 clubs, imposant notamment le repêchage des 4 clubs sportivement relégués en NM2 ; nous suggérions alors une réflexion sur le sujet « dans un environnement où certains financements pourraient rapidement se raréfier » et avec une fragilité accrue de certains modèles économiques de club.

L'intersaison post 2024/25 a encore donné lieu à des repêchages, faute de clubs NM2 en capacité ou ayant la volonté de s'engager dans la division supérieure.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les instances fédérales mènent une réflexion concertée, notamment sur le format, la taille et l'organisation de la NM1.

Souhaitons que ces travaux renforcent la visibilité du championnat, la pérennité des clubs engagés en NM1 et qu'ils attirent un pool de clubs NM2 ambitieux, en capacité de développer un projet NM1.

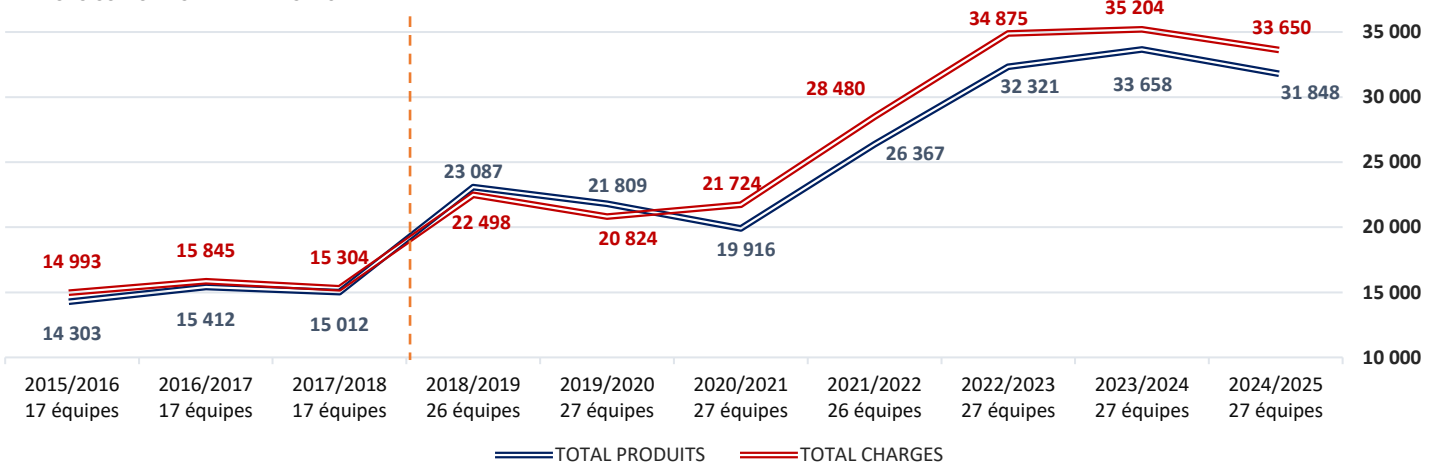
Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	27	27	%	27	26*
VALEURS CUMULEES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	2 223	4 195	-47%	2 592	1 979
SUBVENTIONS	10 127	10 177	0%	10 328	9 918
PARTENARIATS	16 167	16 220	0%	15 510	12 054
AUTRES PRODUITS	3 331	3 066	9%	3 890	2 416
TOTAL PRODUITS	31 848	33 658	-5%	32 321	26 367
CHARGES DE PERSONNEL	20 140	21 620	-7%	21 670	18 689
DEPLACEMENTS	2 258	2 215	2%	2 105	1 878
COÛTS DE STRUCTURE	11 253	11 370	-1%	11 101	7 913
TOTAL CHARGES	33 650	35 204	-4%	34 875	28 480
RESULTAT COURANT	-1 802	-1 547	-17%	-2 554	-2 113
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 710	2 694	-37%	2 061	1 635
CHARGES EXCEPTIONNELLES	628	649	-3%	392	166
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 082	2 045	-47%	1 669	1 469
IMPÔT SOCIETE	1	156	100%	-5	12
RESULTAT NET	-721	343	-310%	-880	-656
SITUATION NETTE	2 781	3 659	-24%	3 153	3 844

Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	27	27	%	27	26*
VALEURS MOYENNES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	82	155	-47%	96	76
SUBVENTIONS	375	377	0%	383	381
PARTENARIATS	599	601	0%	574	464
AUTRES PRODUITS	123	114	9%	144	93
TOTAL PRODUITS	1 180	1 247	-5%	1 197	1 014
CHARGES DE PERSONNEL	746	801	-7%	803	719
DEPLACEMENTS	84	82	2%	78	72
COÛTS DE STRUCTURE	417	421	-1%	411	304
TOTAL CHARGES	1 246	1 304	-4%	1 292	1 095
RESULTAT COURANT	-67	-57	-17%	-95	-81
PRODUITS EXCEPTIONNELS	63	100	-37%	76	63
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23	24	-3%	15	6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	40	76	-47%	63	57
IMPÔT SOCIETE	NS	NS	100%	0	0
RESULTAT NET	-27	13	-310%	-33	-25
SITUATION NETTE	103	136	-24%	117	148

* Liquidation de Epinal en 2021/22. Seuls 26 clubs en NM1 sur 27 ont été contrôlés.

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



RÉSULTATS et FONDS PROPRES

Un brassage (accessions/relégations) qui pose question ?

Après un retour à la profitabilité en 2023/24 (+343K€ vs -880K€ en 2022/23 et -656K€ en 2021/22), le résultat net 2024/25 se dégrade et redevient déficitaire de -721K€.

9 clubs présentent un déficit cumulé de -1,26M€ ; sachant que 4 clubs pèsent 95% de ces déficits (Feurs, Levallois, Lyon et Vitré entre -176K€ et -561K€).

Fort heureusement, pour deux clubs constitués en société, des augmentations de capital sont venues largement compenser ces pertes (variations de fonds propres = +1 122K€).

A l'opposé, 18 clubs ont généré 543K€ de bénéfice, avec seulement deux clubs > 70K€ ; la moyenne des 16 clubs restant, atteint 22K€.

On relève également un impact négatif du brassage (accessions / relégations), les équipes sortantes disposant de fonds propres conséquents (1 053K€), alors que les accédants ont, hélas, apporté un passif net de 225K€ (ce qui a entraîné de lourdes sanctions prononcées par la Commission).

La situation nette souffre à +2 781K€, son plus bas niveau depuis la crise Covid. Elle perd près de 0,9M€ et repasse nettement sous le seuil des 10% des produits d'exploitation (8,7%).

4 clubs supportent 391K€ de passifs (vs 3 pour 103K€ en N-1) ;

1 club représente près de 60% du total avec un passif > -10%

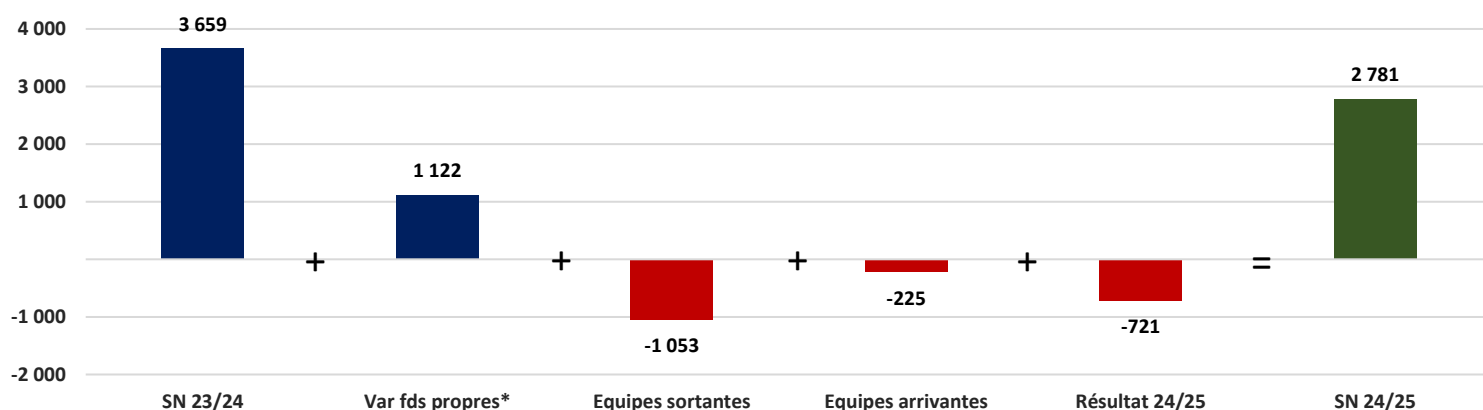
Mais soulignons quand même que :

23 clubs affichent des fonds propres cumulés de 3,17M€ (vs 24 pour 3,57M€ en n-1).

10 clubs présentent de solides structures financières (> à 10%) dont 3 avec des fonds propres > 20% vs 4 N-1).

PASSAGE DE LA SITUATION NETTE 2023-2024 A 2024-2025

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€

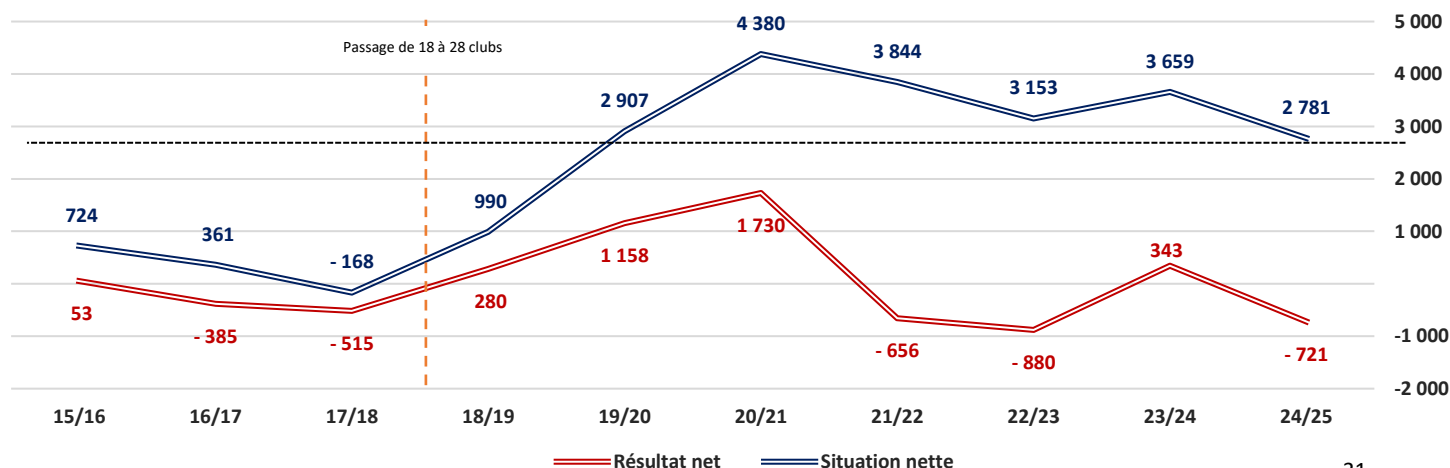


* Variations capital associatif et subventions d'investissement

	Médiane	Max	Min
2024/25			
Rés.Net	7 K€	115 K€	-561 K€
S.Net	78 K€	394 K€	-230 K€
2023/24			
Rés.Net	0 K€	462 K€	-137 K€
S.Net	106 K€	721 K€	-69 K€

EVOLUTION DU RESULTAT NET ET DE LA SITUATION NETTE

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€

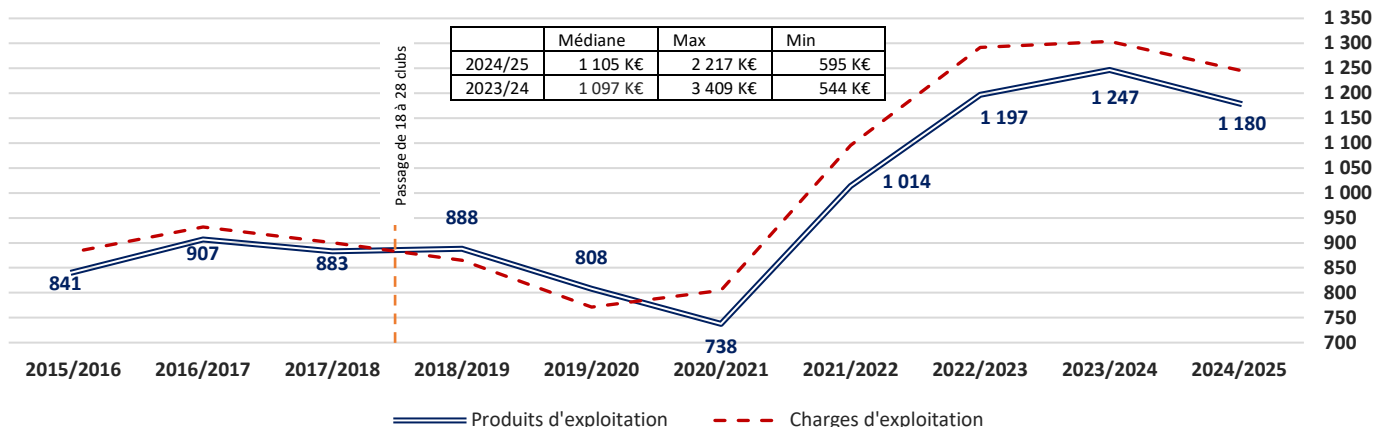


PRODUITS D'EXPLOITATION

Une réduction apparente...qui cache une stabilisation

EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



A 1.180K€ (vs 1.247K€ en 2023/24), le budget moyen régresse de 67K€ (dont -73K€ pour les recettes spectateurs).

Comme pour le poids économique, l'accession du Caen BC fin 2023/24 pèse lourd dans l'évolution des produits moyens.

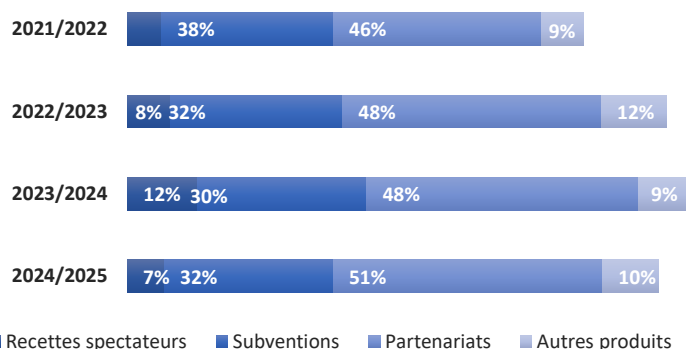
On peut signaler que le budget moyen des 26 autres clubs en 2023/24 était de 1.166K€ et que sans cette donnée atypique, il marquerait une légère progression en 2024/25 (+14K€, soit +1,2%).

Pour la 1ère fois, le partenariat représente plus d'1€ sur 2 généré par les clubs de NM1, quand bien même il apparait globalement en (très légère) baisse (16 167K€ vs 16 220K€ en 2023/24).

Les 2 clubs avec un budget > 2M€ (Le Havre et Quimper) ont fini sur le podium du groupe A de la 2ème phase (après avoir terminé à la 1ère place de leur poule en 1ère phase). A l'opposé (excepté Levallois), les 3 plus « petits » budgets ont terminé dans la 2ème partie du groupe B de la 2ème phase

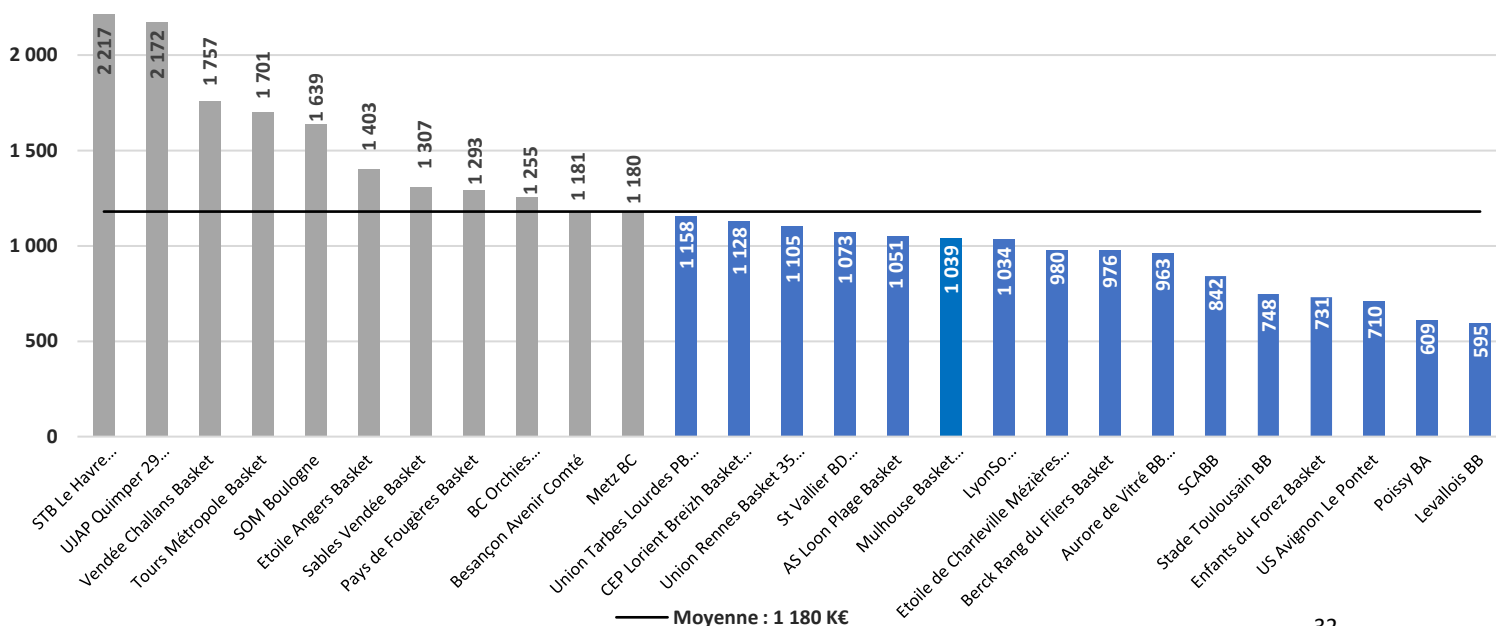
EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

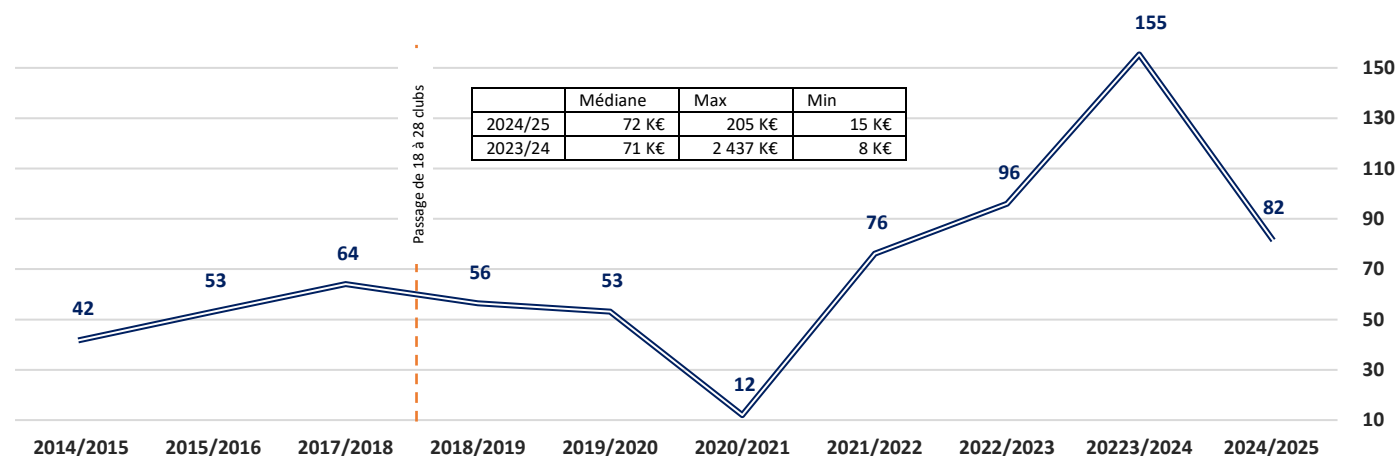


RECETTES SPECTATEURS (7 % des produits d'exploitation)

« Un seul être vous manque... »

EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



C'était attendu, les recettes spectateurs subissent une chute importante (-47%) à 82K€ vs 155K€ en 2023/24. Toutefois, celle-ci ne traduit pas un désintérêt des spectateurs pour la NM1, mais seulement l'accession en Elite2 d'un club qui pesait à lui seul 58% du poste en 2023/24.

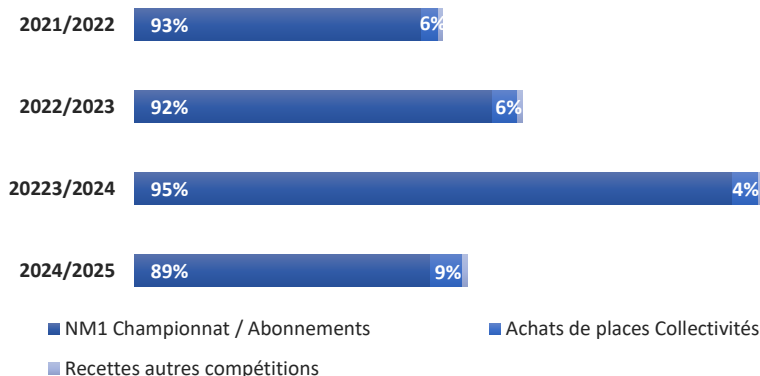
Sans lui, les clubs de NM1 génèrent en moyenne 68K€ de recettes spectateurs en 2023/24, montant porté à 82K€ en 2024/25, soit une progression de +21% une fois Caen « neutralisé ».

Mention spéciale aux 10 clubs qui dépassent les 100K€ sur ce poste, notamment les 2 clubs accédants en Elite2 (Quimper et Challans) qui se situent sur le podium des meilleurs recettes spectateurs (1er et 3ème avec respectivement 205K€ et 162K€).

A l'opposé, les clubs franciliens (Poissy et Levallois, respectivement 20K€ et 15K€, 25ème et 27ème au classement des recettes spectateurs) peinent à « monétiser » leurs matchs.

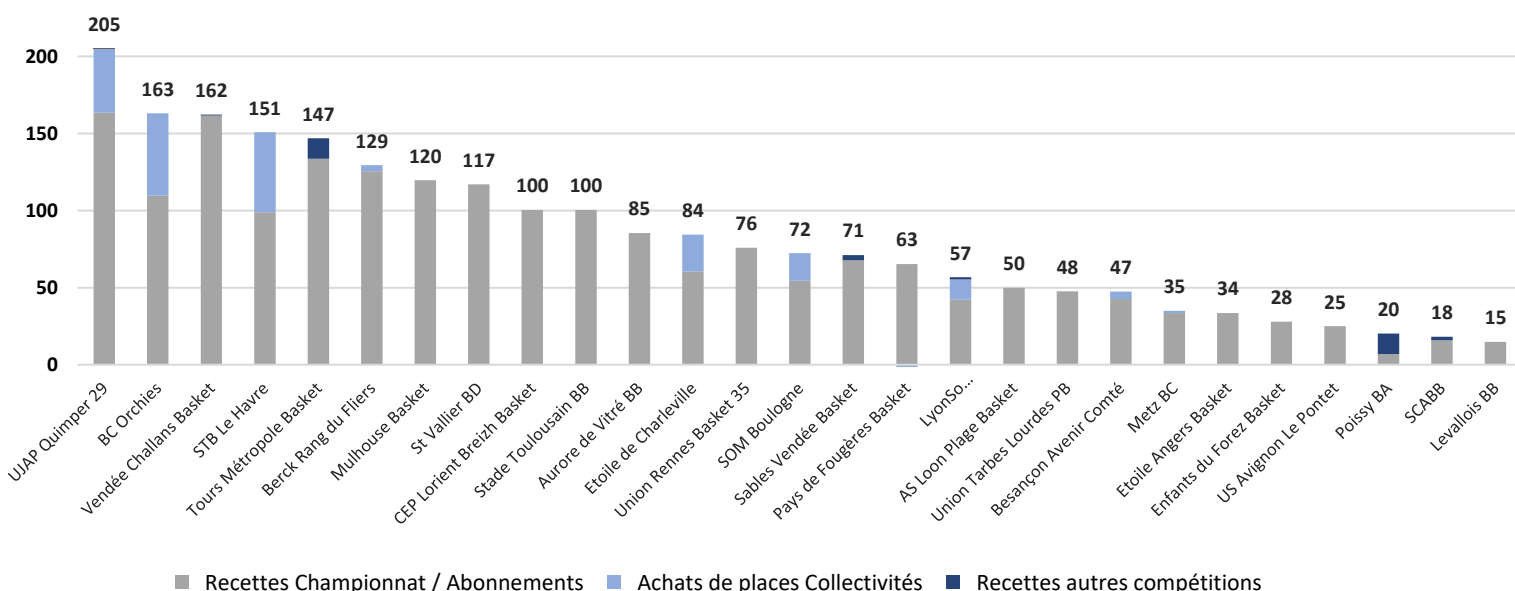
EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES RECETTES SPECTATEURS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

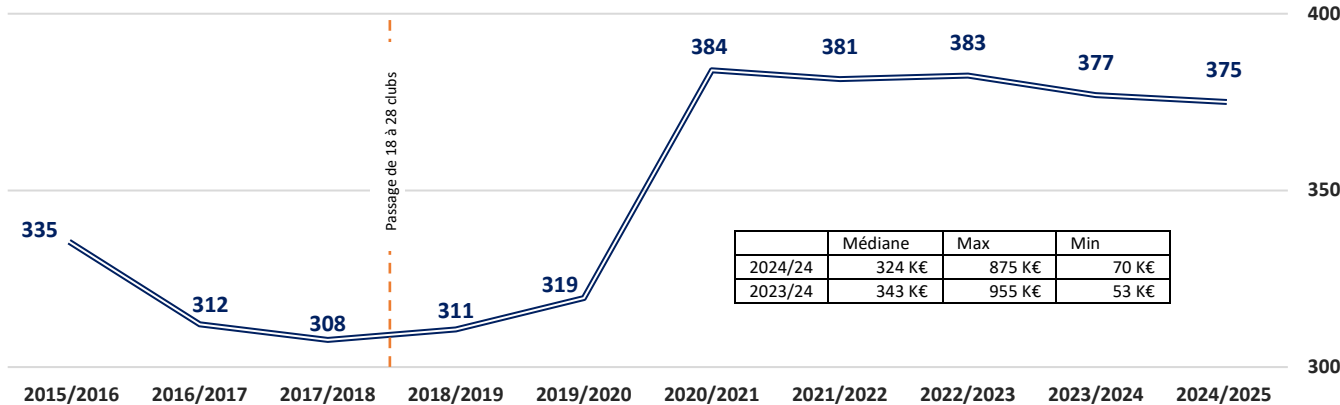


SUBVENTIONS (32 % des produits d'exploitation)

Des subventions toujours insensibles aux évolutions budgétaires

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Depuis 5 saisons, les subventions affichent une étonnante stabilité (entre 375K€ et 384K€ selon les saisons), indépendamment de l'évolution du budget moyen (qui, après plusieurs saisons de progression, baisse en 2024/25).

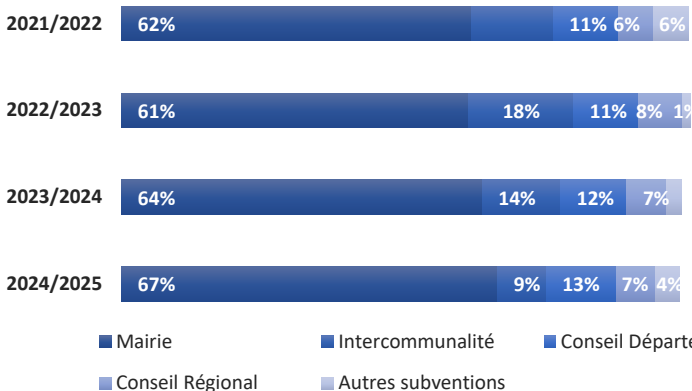
La Mairie reste le partenaire public principal (2/3 des subventions sont votées par cette Collectivité), loin devant le Conseil Départemental (13%) et les structures intercommunales (9%, perte de 5 points).

Si l'on retrouve 5 sociétés en queue de peloton (185K€ ou moins), d'autres clubs en sociétés sportives bénéficient d'un soutien significatif comme Le Havre et Quimper (respectivement 610K€ et 502K€) et dans une moindre mesure Orchies et Levallois (respectivement 328K€ et 310K€).

Logiquement, les 3 clubs les plus subventionnés (Loon plage, Boulogne et Angers) présentent un taux de dépendance aux financements publics (83%, 46% et 49%) nettement supérieur à la moyenne de la division (32%).

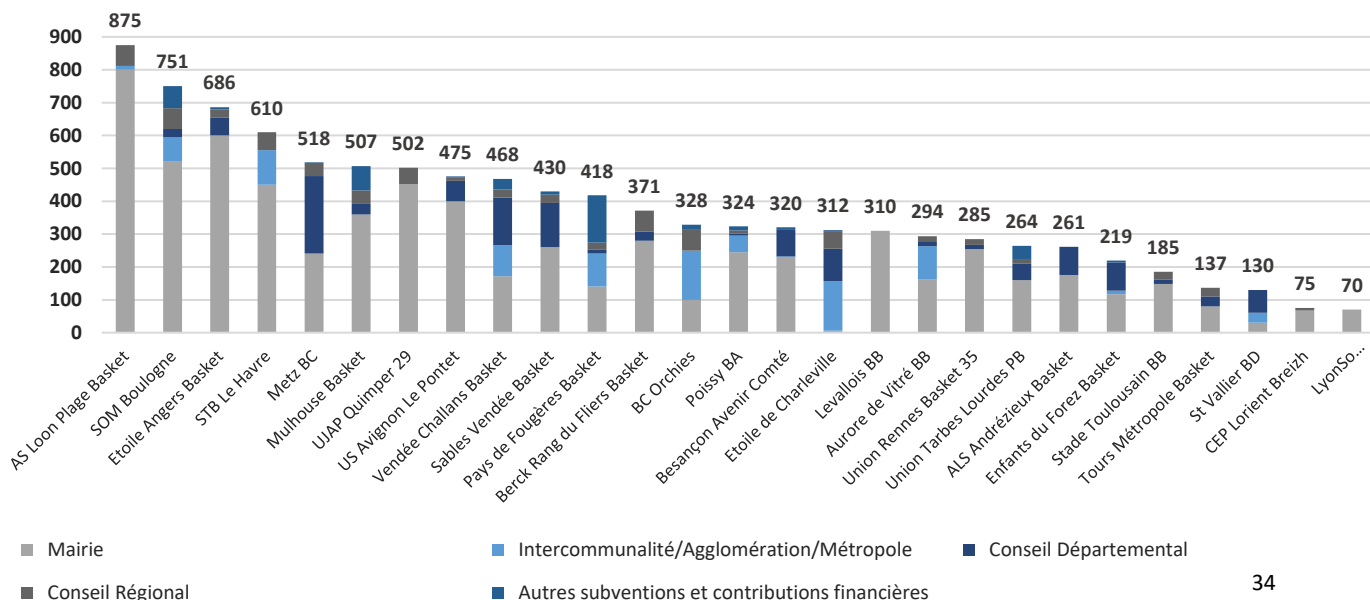
EVOLUTION DES SUBVENTIONS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES SUBVENTIONS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

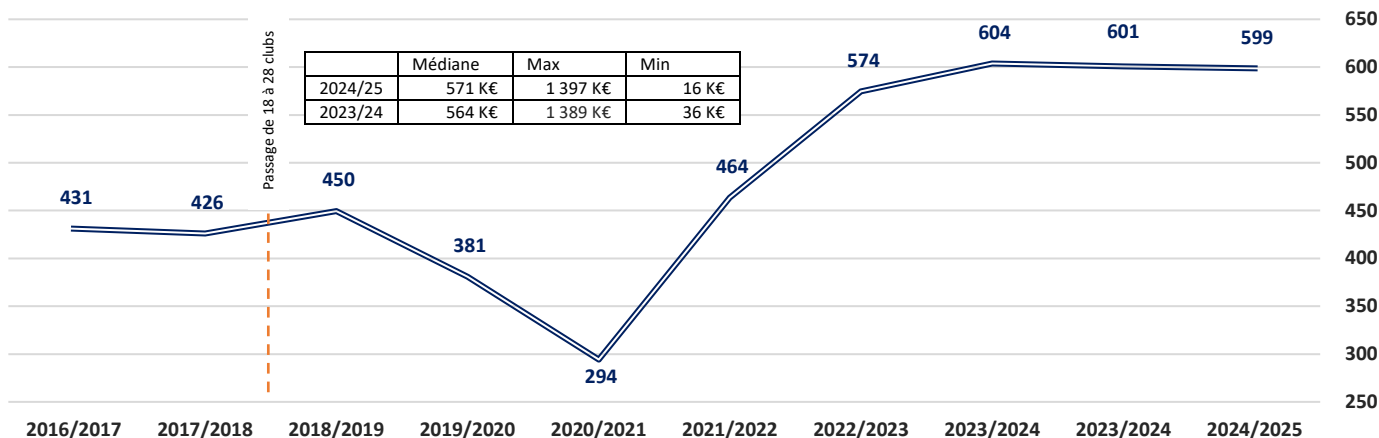


PARTENARIATS (51 % des produits d'exploitation)

Peu de perspectives de maintien en NM1 à moins de 400K€ de partenariat ?

EVOLUTION DES PARTENARIATS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



De même que nous avons observé une stabilisation des subventions autour des 380K€, le partenariat semble suivre la même tendance, autour des 600K€.

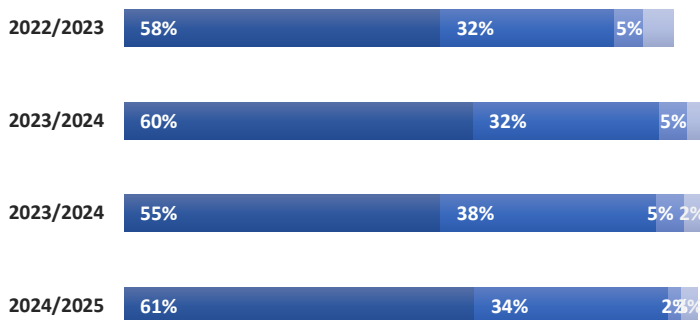
Dans sa composition, les échanges marchandises et le partenariat public restent marginaux, alors que le partenariat privé (61% du poste) et le mécénat (1/3) constituent des ressources conséquentes pour les clubs de NM1.

Logiquement, 6 sociétés sont classées dans les 7 premières places des clubs générant le plus de partenariats, Challans (association) s'intercalant à la 4ème place mais avec un mécénat prépondérant.

Malgré deux exceptions (Loon Plage 83% de subventions, Levallois soutenu par ses actionnaires), il semble difficile d'envisager un maintien serein en NM1 sans un niveau de partenariat minimum (6 des 8 derniers clubs au classement du partenariat figuraient dans le groupe B de la 2ème phase, dont 3 des 4 équipes sportivement reléguées).

EVOLUTION DES PARTENARIATS

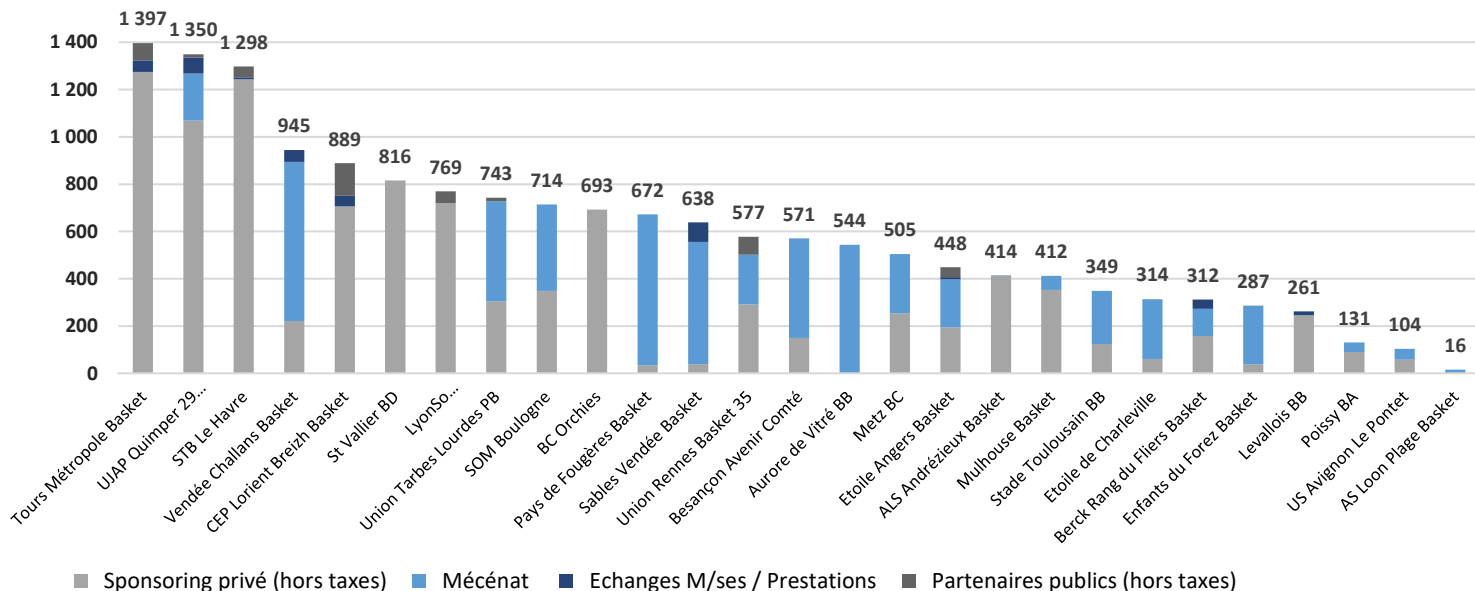
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



■ Partenaires privés ■ Mécénat ■ Echanges M/ses ou Prestations ■ Partenaires publics

TOTAL DES PARTENARIATS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



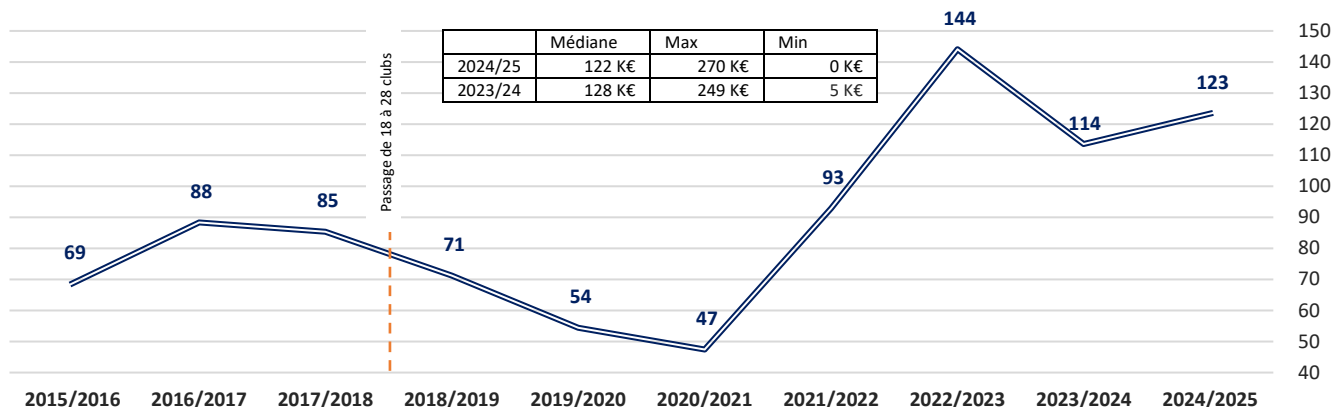
■ Sponsoring privé (hors taxes) ■ Mécénat ■ Echanges M/ses / Prestations ■ Partenaires publics (hors taxes)

AUTRES PRODUITS (10 % des produits d'exploitation)

Une évolution intéressante du chiffre d'affaires bar/boutique

EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Les autres produits progressent de 10K€ en moyenne (123K€ vs 114K€ en 2023/24) ; Compte tenu de l'hétérogénéité des postes, cette observation devrait rester dans le domaine du simple constat.

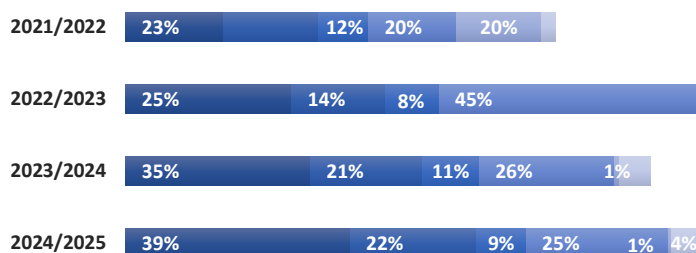
Dans le détail, il est intéressant de noter qu'une partie de cette croissance provient du chiffre d'affaires bar/boutique +22% (49K€ vs 40K€ en 2023/24) avec cependant une réduction du taux de marge à 32% (vs 38% en N-1).

Les autres postes restent relativement stables.

La dispersion des clubs est, assez logiquement, importante avec des montants compris entre 0K€ (Mulhouse) et 270K€ (Charleville) sur ce poste qui représente en moyenne, 10% des produits des clubs (rappelons qu'il comprend également les cotisations, poste quasi-nul dans les sociétés sportives).

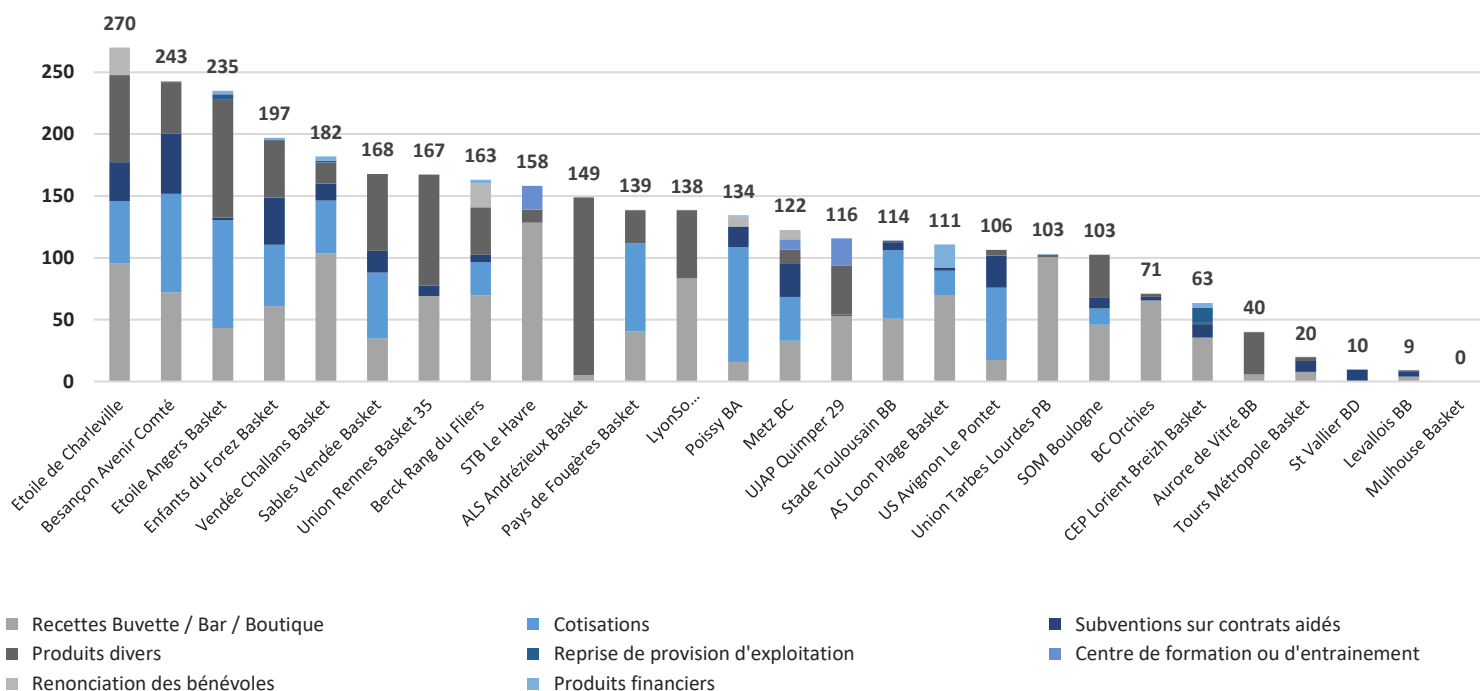
EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES AUTRES PRODUITS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

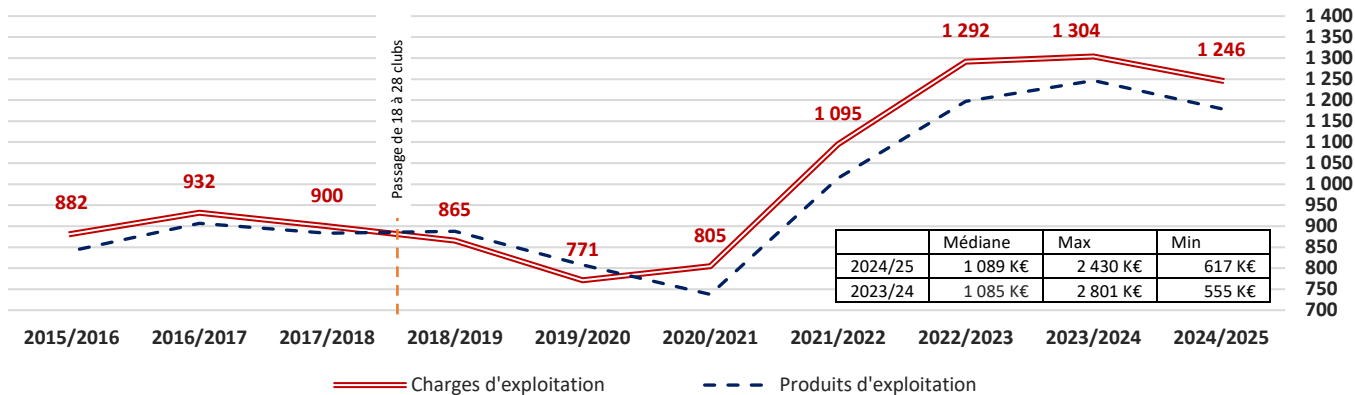


CHARGES D'EXPLOITATION

Une corrélation forte avec les résultats sportifs

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



La courbe des charges suit celle des produits, même si l'inflexion apparaît légèrement moins marquée (-4.5% vs -5.5% pour les produits).

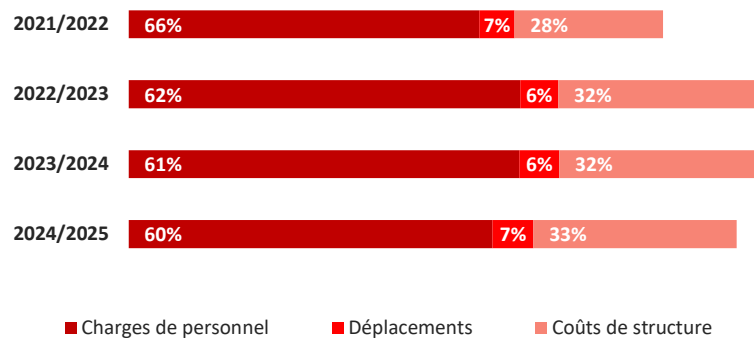
La NM1 présente pour la 5ème saison consécutive, des charges d'exploitation supérieures aux produits.

La baisse de 55K€ des charges de personnel (746K€ vs 801K€ en 2023/24), notamment celle des salaires des entraîneurs et joueurs de l'équipe NM1 (-37K€), explique celle plus globale des charges (1 246K€ vs 1 305K€ soit -59K€).

Le podium de la 2ème phase (groupe A) à savoir Quimper, Challans et Le Havre, dont les 2 premiers cités sont montés en Elite2, figurent dans le top 5 des clubs les plus « dépensiers » (respectivement 1er, 5ème et 2ème), mais aussi les plus solides, mettant en exergue une corrélation déjà constatée entre les budgets (de dépenses) et les résultats sportifs.

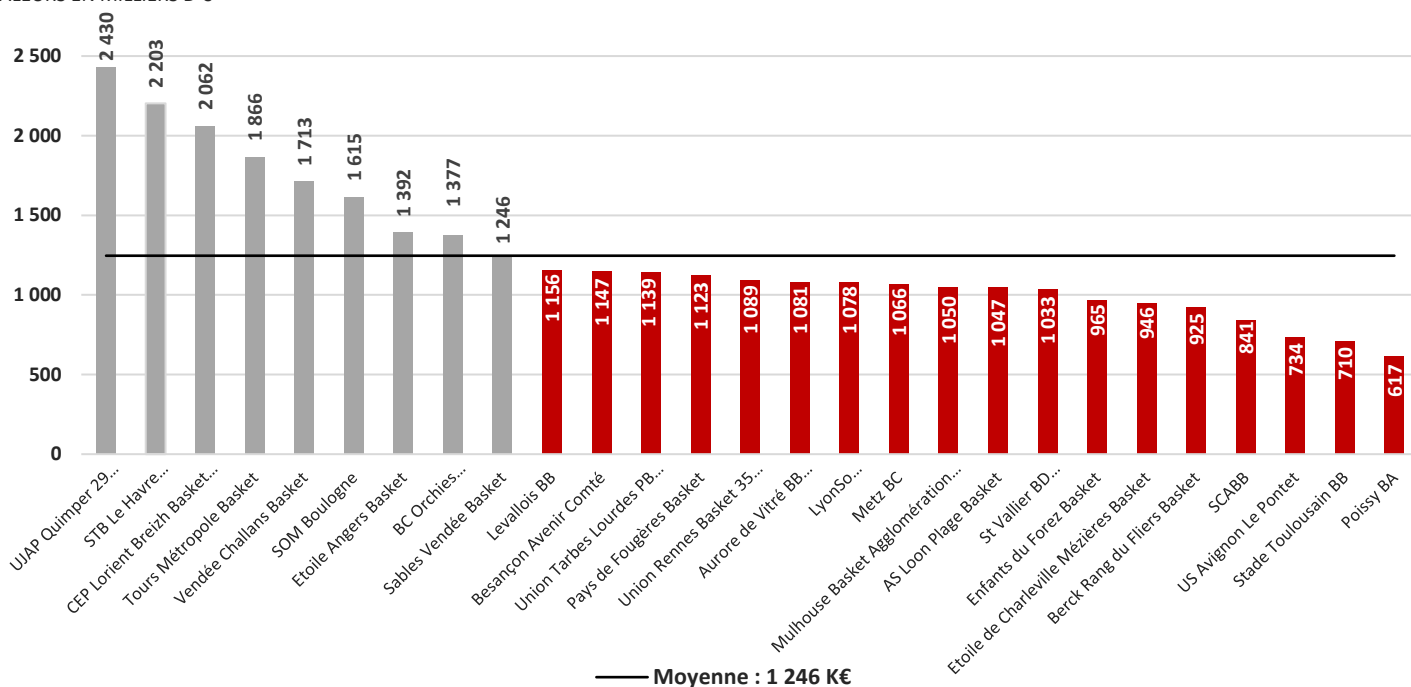
EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

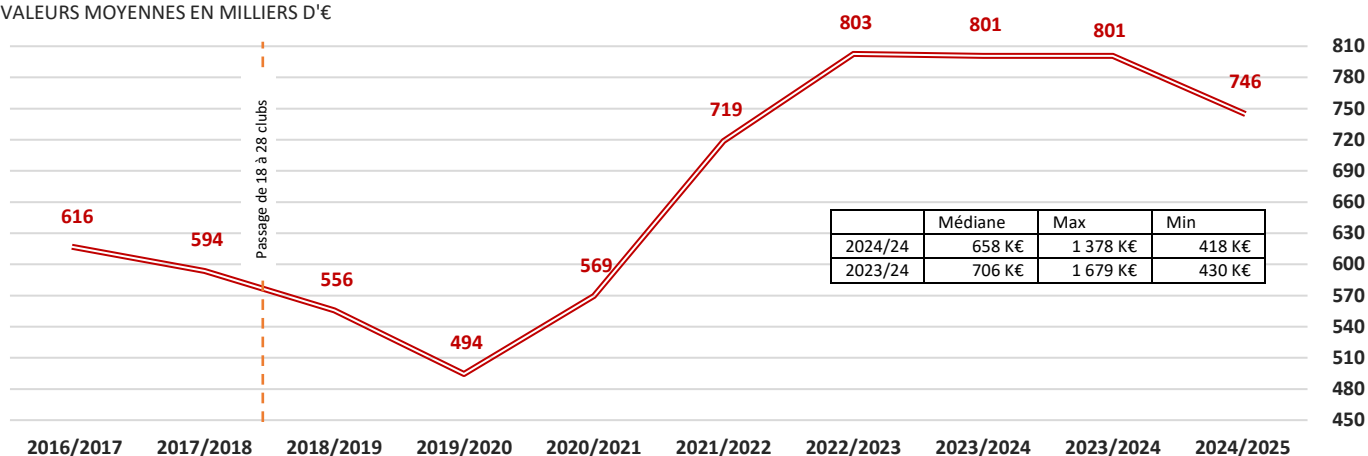


CHARGES DE PERSONNEL (60 % des charges d'exploitation)

Un Top 7 se détache

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Les salaires bruts de l'Equipe 1 marquent clairement le pas (-9% pour 355K€ vs 390K€) avec :
 3 clubs > 550K€ (vs 6 n-1) ; 3 clubs < 200K€ (vs 2 n-1)
 26 clubs vs (25 n-1) déclarent des contrats hors sportifs avec une moyenne tenue (+4%, 105K€ vs 101K€) mais seulement 3 clubs > 175K€ (vs 5 n-1)
 Le taux de cotisation fléchit légèrement 32,3% vs 32,8%.

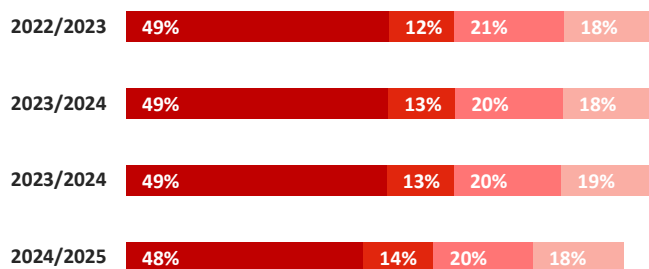
Hélas...4 clubs n'identifient pas leurs avantages en nature et 7 clubs leurs IJSS (impactant nos statistiques...)

Dans les charges liées, notons que seuls 18 clubs (vs 20 n-1) indemnisent les kinés/médecins, généralement pour un coût moyen de 10K€.

Enfin, alors que 20 clubs présentent des charges de personnel inférieures à 800K€, les 7 autres dépassent les 950K€ (jusqu'à 1 378K€ pour Quimper) avec des résultats sportifs très contrastés : dans les 7 on trouve les 2 clubs accédants en PROB, mais aussi 3 clubs du groupe B de la 2^{ème} phase.

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE

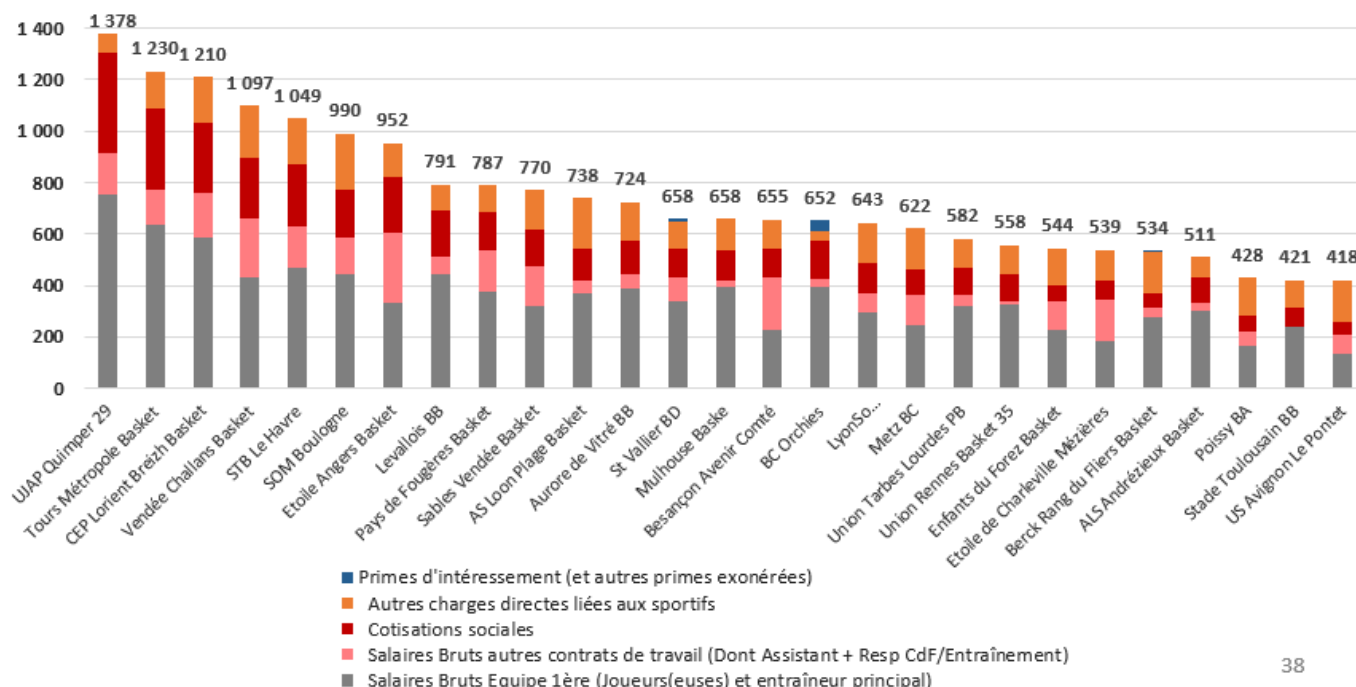


(1) Joueurs et entraîneur principal

(2) Dont assistant + responsable centre de formation/entraînement

TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES

Le vainqueur de la phase 2 en corrélation avec la « logique » financière

Quimper termine en tête de la phase 2 avec la plus importante « masse salariale » équipe 1^{ère} de la division. A l'opposé, Avignon le Pontet respecte la même logique en se classant dernier avec la plus petite « masse salariale ».

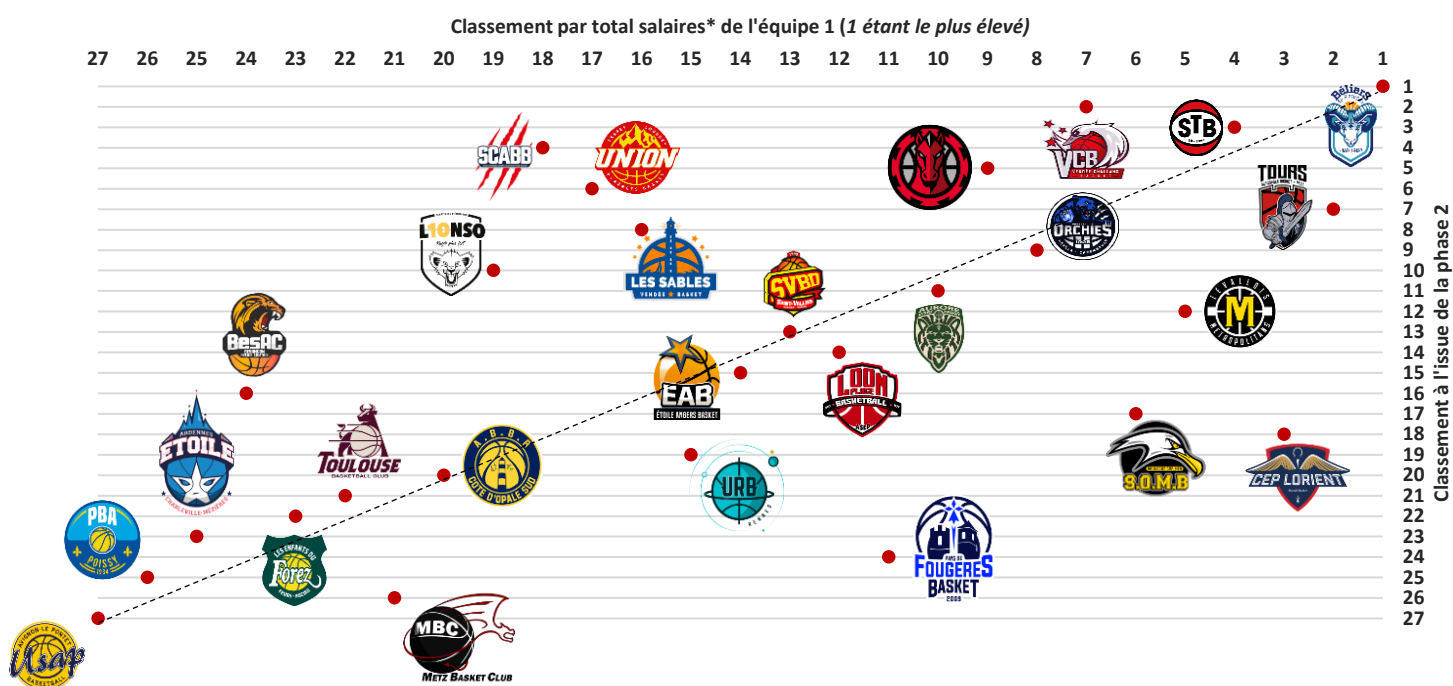
Entre les 2, comme chaque année, des clubs surperforment (+14 pour le SCABB et +11 pour Tarbes/Lourdes), ou au contraire n'obtiennent pas des résultats à la hauteur de leurs investissements salariaux (-15 pour Lorient et -11 pour Boulogne, ainsi que -13 pour Fougères qui a été pénalisé sportivement par la Commission).

Il convient naturellement de rappeler qu'il s'agit d'un classement, certes prisé des clubs et des rapports « DNCG », mais devant être pris pour ce qu'il est, un indicateur parmi d'autres. Ainsi il convient de prendre tout le recul nécessaire avec les constats et qualificatifs de « sur » ou de « sous » performance, issus de l'analyse des salaire nominaux.

Par exemple, les blessures, arrêts-maladie ou congés-maternité (et les indemnités qui les accompagnent), n'impactent que marginalement ce classement ;

Ceci est un choix de lecture, assumé par la Commission, dans l'analyse et la comparaison des masses salariales.

RATIO RANKING / TOTAL SALAIRES EQUIPE 1



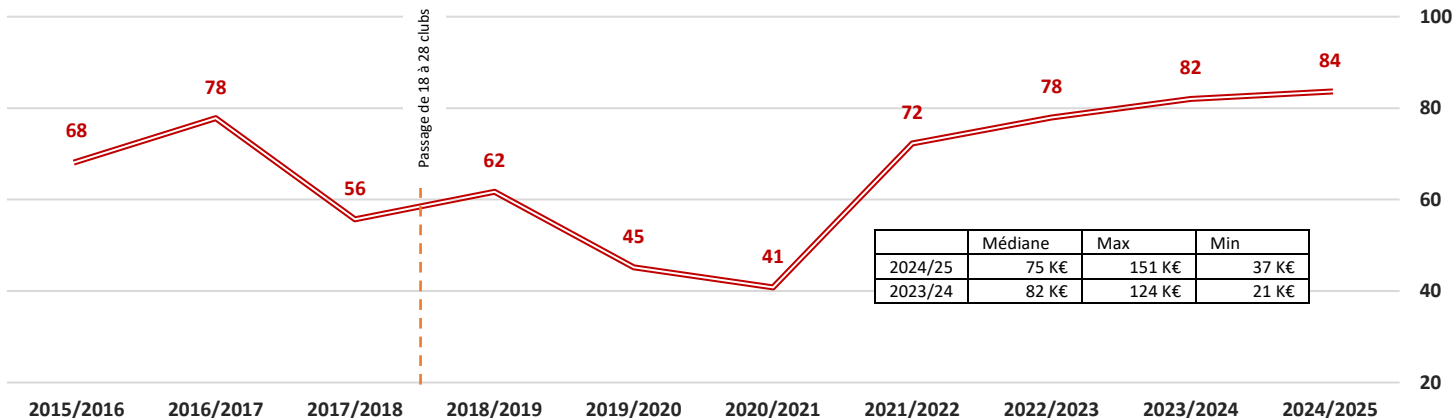
* Salaires bruts, hors cotisations sociales de l'employeur

DÉPLACEMENTS ÉQUIPES (7 % des charges d'exploitation)

Une géographie couteuse

EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

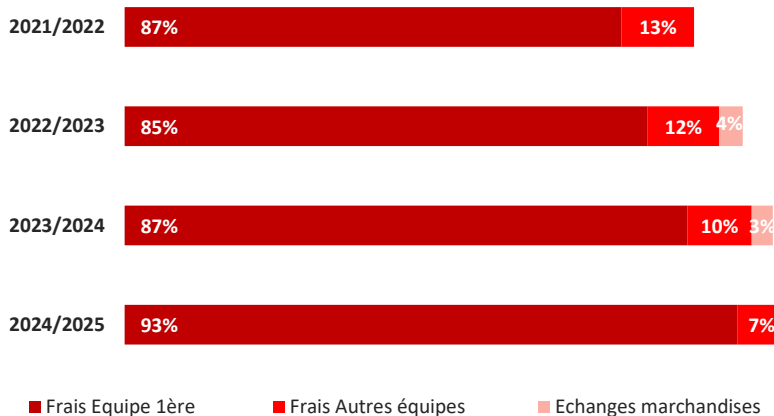
VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



	Médiane	Max	Min
2024/25	75 K€	151 K€	37 K€
2023/24	82 K€	124 K€	21 K€

EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



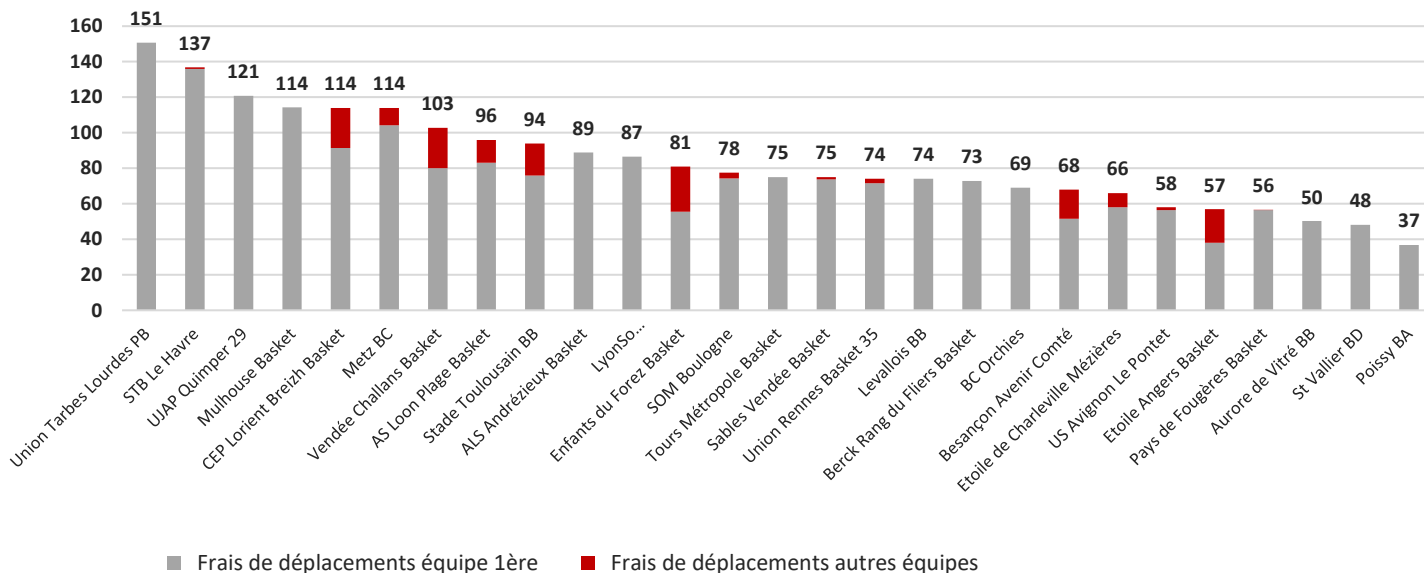
Malgré le nombre de déplacements importants (20 en phase régulière), les frais de déplacements ne représentent que 7% des charges d'exploitation, l'équipe de NM1 représentant plus de 9€ sur 10 dépensés sur ce poste.

Même si les conditions logistiques de transports impactent fortement ce poste (nuitées supplémentaires, train ou bus, ...), on relève une corrélation importante entre le coût et la situation géographique des clubs. Les 6 clubs les plus dépensiers sur ce poste présentent des localisations que l'on peut qualifier d'« excentrées » :

Tarbes/Lourdes, Le Havre, Quimper, Mulhouse, Lorient et Metz.

TOTAL DES DEPLACEMENTS EQUIPES PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

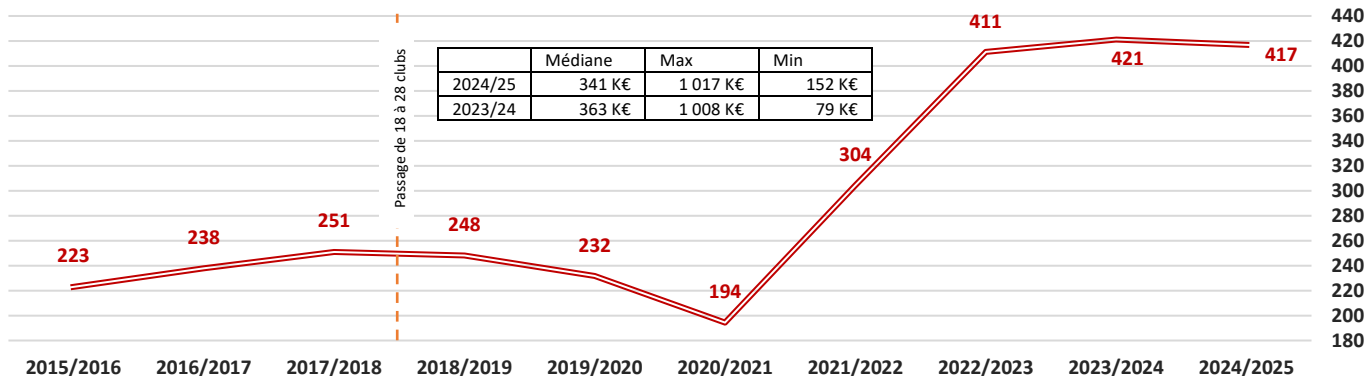


COÛTS DE STRUCTURE (33 % des charges d'exploitation)

Un (fragile) début de maîtrise du poste

EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Enfin !

Si la saison dernière, nous observions que les coûts de structure ralentissaient nettement leur progression (avec un petit +2,4%), la saison 2024/25 marque un (très léger) fléchissement du poste (-1% à 417K€) pouvant s'apparenter à une bonne nouvelle ... attendue depuis plusieurs saisons.

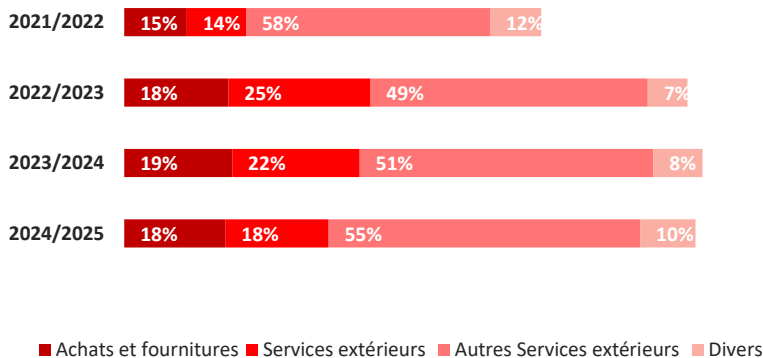
La prudence reste toutefois de mise, la fiabilité des prévisions posant question : Les budgets actualisés 2024/25 annonçaient une réduction par rapport à 2023/24 de ... -17% à 350K€, pour finir avec un quasi-maintien du niveau de N-1, soit un +19% Budget/Réel. Et cette évolution « se lisse » sur la plupart des clubs.

En effet :

- Pour les Sces Ext. : 4 clubs (vs 10 en n-1) dépassent les 85K€ (la moyenne = 47K€)
- Pour les Autres Sces Ext. : 4 clubs (vs 6 en n-1) dépassent les 200K€ (la moyenne = 146K€)

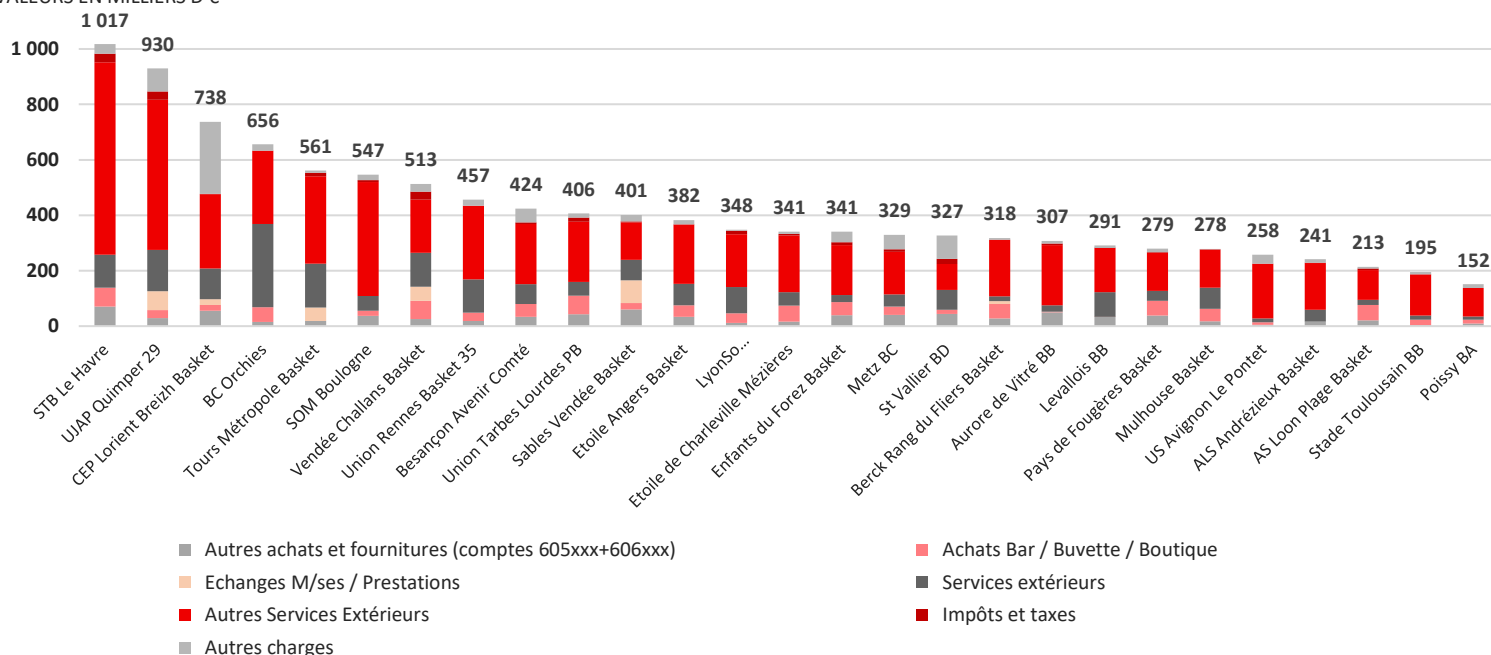
EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES COÛTS DE STRUCTURE PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel reste marginal

Les produits fléchissent à 1 710K€ (pour 19 clubs) vs 2 686K€ l’an passé (pour 24 clubs).

Toutefois comme l’an passé (mais dans des proportions moindres cette saison) :

Un seul club génère autour d’1M€ (55% du total vs 40% en n-1), correspondant à l’imputation en exceptionnel d’une ressource au caractère récurrent, relevant plutôt de son exploitation.

4 clubs cumulent 682K€ (vs 5 en n-1 pour 1 296K€ composés de soutien de dirigeants) bénéficient aussi d’importants produits exceptionnels.

A part la cession d’un siège social cette saison, la quasi-totalité des produits, de ce segment sur les deux saisons, correspondent au soutien financier de dirigeants.

Ces particularités neutralisées, les 18 clubs restant (en n comme en n-1) affichent des produits exceptionnels très marginaux avec une moyenne de 5K€ (vs 18K€ en n-1) ;

Avec 628K€ de charges exceptionnelles (pour 23 clubs) vs 649K€ (pour 26 clubs en 2023/24) la stabilité est de mise.

4 clubs annoncent des charges > 100K€ (composant les ¾ du poste) contre 1 la saison passée :

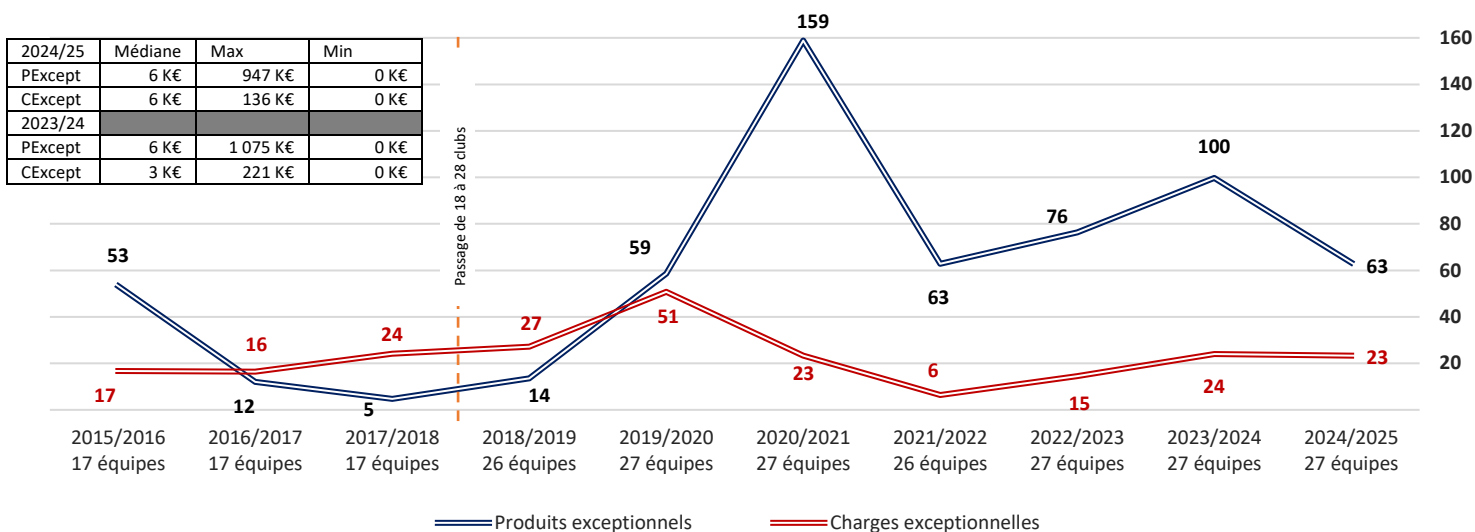
- VNC de la cession d’un siège social,
- Conséquences du manque ou de l’absence de processus de suivi et/ou de contrôle par les organes de direction,
- Retours à meilleure fortune d’abandon de créances préalables.

Le solde des charges exceptionnelles représente donc pour les 19 clubs restants, un montant très marginal (< 10K€ en moyenne)

Le résultat exceptionnel n’est significatif, par nature, que pour quelques clubs.

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D’€



BUDGET N+1

Un double challenge : Réalisation de la croissance attendue (+13%) et maîtrise des coûts de structure

Si en LBWL, tous les postes de produits sont à la baisse, la NM1 attend une dynamique inverse avec une croissance de 12,5% (1 328K€ vs 1 180K€) qui toucherait la majorité des postes (sauf le principal...) :

- Recettes spectateurs : +20,7% (et 17K€)
- Subventions : +23,7% (et 89K€)
- Partenariat : Stable
- Autres produits : +34,1% (et 42K€)

A noter que la reventilation par un club en produits divers, d'une recette > 1 M€ comptabilisée en produits exceptionnels en 2024/25, génère une progression mécanique d'environ 40K€ des produits d'exploitation 2025/26 (ce qui explique une partie du recul des produits exceptionnels, bien sûr.)

Les charges progresseraient de manière plus mesurée : +70K€ contre +148K€ pour les produits (ou +108K€ si l'on neutralise 1 M€ transféré d'exceptionnel en exploitation).

Après une chute en 2024/25, les charges de personnel retrouveraient leur niveau des saisons précédentes, légèrement supérieur à 800K€ (vs 746K€ en n-1).

S'agissant des budgets actualisés en octobre 2025, les données de masse salariale sont établies sur la base des contrats signés, avec donc un degré de fiabilité accru.

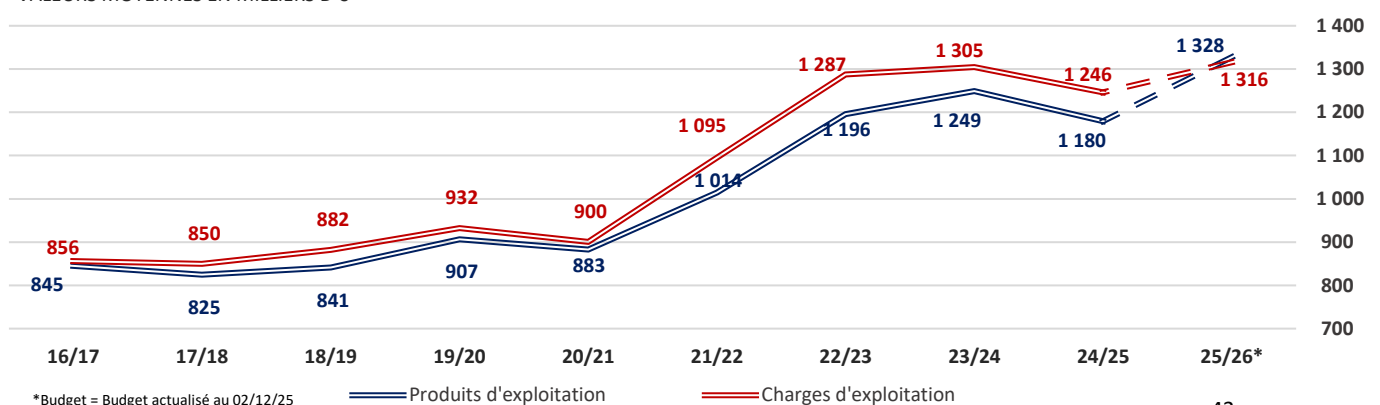
L'enjeu budgétaire principal concernerait, encore une fois, les coûts de structure qui, malgré une croissance de près de 13% des produits, sont attendus comme stables (pour une moyenne de l'ordre de 410/420K€). La présentation d'un résultat courant moyen excédentaire à +12K€ (performance jamais réalisée au cours des 10 dernières années), impliquera nécessairement, l'atteinte de tout ou de la majeure partie des objectifs de croissance ET la maîtrise des coûts de structure, en les maintenant au niveau prévu. Le résultat exceptionnel (-2K€) serait sans incidence significative sur le résultat net prévisionnel (+10K€). Ce dernier participerait à hauteur de 29% à la progression des fonds propres (137K€ vs 103K€ en 2023/24), le reste de cette évolution s'expliquant par un effet positif du brassage (accession / relégation).

	BUDGET*		REEL	
	25/26	24/25	23/24	22/23
Nb de clubs	27	27	27	27
VALEURS MOYENNES EN K€				
RECETTES SPECTATEURS	99	82	155	96
SUBVENTIONS	464	375	377	383
PARTENARIATS	599	599	604	574
AUTRES PRODUITS	165	123	113	144
TOTAL PRODUITS	1 328	1 180	1 249	1 197
CHARGES DE PERSONNEL	813	746	801	803
DEPLACEMENTS	90	84	82	78
COÛTS DE STRUCTURE	413	417	422	411
TOTAL CHARGES	1 316	1 246	1 305	1 292
RESULTAT COURANT	12	-67	-56	-95
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	63	99	76
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3	23	24	15
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2	40	75	63
IMPÔT SOCIÉTÉ	NS	NS	6	0
RESULTAT NET	10	-27	14	-33
SITUATION NETTE	137	103	136	117

*Budget = Budget actualisé au 02/12/25

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



*Budget = Budget actualisé au 02/12/25

LIGUE FÉMININE 2



STRUCTURE JURIDIQUE

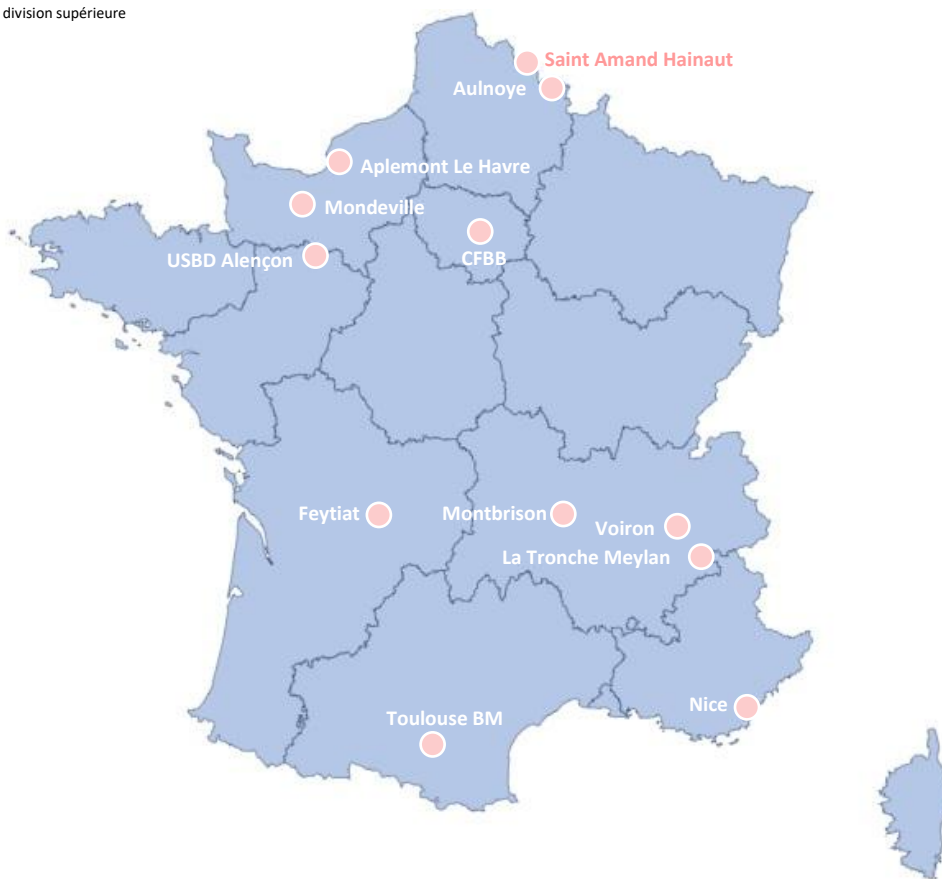


Classement *	Club	Statut juridique (SAS/SASP/Association)	Structure ne gérant QUE le HN	Equipes rattachées	Quote-part de l'association
1	TOULOUSE METROPOLE BASKET SAS	SAS	x	LF2, NF3, UF18 Elite	62%
2	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Association			
3	MONTBRISON FEMININES BC	Association			
4	USO MONDEVILLE BASKET	Association			
5	FEYTIAT BASKET 87	Association			
6	BC LA TRONCHE MEYLAN	Association			
7	UNION SPORTIVE BASKET DAMIGNY ALENCON 61	Association			
8	CAVIGAL NICE BASKET 06	Association			
9	AULNOYE AS	Association			
10	SAINT-AMAND HAINAUT BASKET	Association	x	LF2, NF2, U18	
11	APLEMONT LE HAVRE BASKET	Association			
12	CENTRE FEDERAL BB**				

Limite de lecture LF2 :

* Classement établi à l'issue de la phase régulière

** Equipe ne pouvant pas accéder à la division supérieure



Au terme de la saison 2023/24 :

- Accession en LFB de Chartres BF
- Relégation en NF1 de S Illkirch Graffenstaden et Reims Basket Féminin
- Accession en LF2 de Aplemont le Havre Basket et Union sportive Basket Damigny Alençon
- Relégation de LFB en LF2 de St Amand Hainaut

Au terme de la saison 2024/25 :

- Accession en LFB de Toulouse BM
- Rétrogradation de Union sportive Basket Damigny Alençon en ligue régionale
- Accession en LF2 Monaco basket Association, Champagne basket Féminin, S Illkirch Graffenstaden et GCO Bihorel

POIDS ÉCONOMIQUE et SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

Une légère croissance (malgré un net recul des subventions) et des finances stables

A 10,9M€ pour 11 clubs (le CFBB n'est pas intégré à l'analyse), la LF2 flirte avec les 11M€ de poids économique et le palier d'1 M€ de budget moyen ! Qui l'eut cru il y a 10 ans ?

L'analyse brute des chiffres 2024/25 semble réjouissante :

- . Engouement marqué du public +35% et +118K€
- . Forte baisse (plus qu'attendue) des subventions -8% et -336K€
- . Croissance significative des partenariats +7% et +290K€
- . Des clubs (très) actifs dans l'animation : + 10% et +160K€

Si, à la fin le poids économique ne gagne que 2,2% et 234K€, ces chiffres demeurent encourageants.

Malheureusement, avec 6% d'inflation des charges (+583K€), 2024/25 supporte une nouvelle perte d'exploitation de 126K€.

- . Les charges de personnel augmentent de 5% (+23% sur les 3 dernières saisons)
- . Les déplacements de 28% (805K€ vs 629K€), ce qui nécessitera des explications complémentaires dans l'analyse du poste.
- . La hausse des coûts de structure reste contenue à (+3%).

Le résultat exceptionnel et l'impôt sur les sociétés restent marginaux (-18K€) mais alourdissent la perte et portent le déficit net à -145K€.

A noter que pour la 1^{ère} fois, fort du retrait important des subventions, ces dernières laissent le leadership aux partenariats (4 668K vs 4 066K).

Ils atteignent 37% des produits d'exploitation, soit un doublement en seulement 3 saisons. Ce poste explique à lui seul près de 80% de la croissance des budgets de LF2 entre 2021/22 et 2024/25.

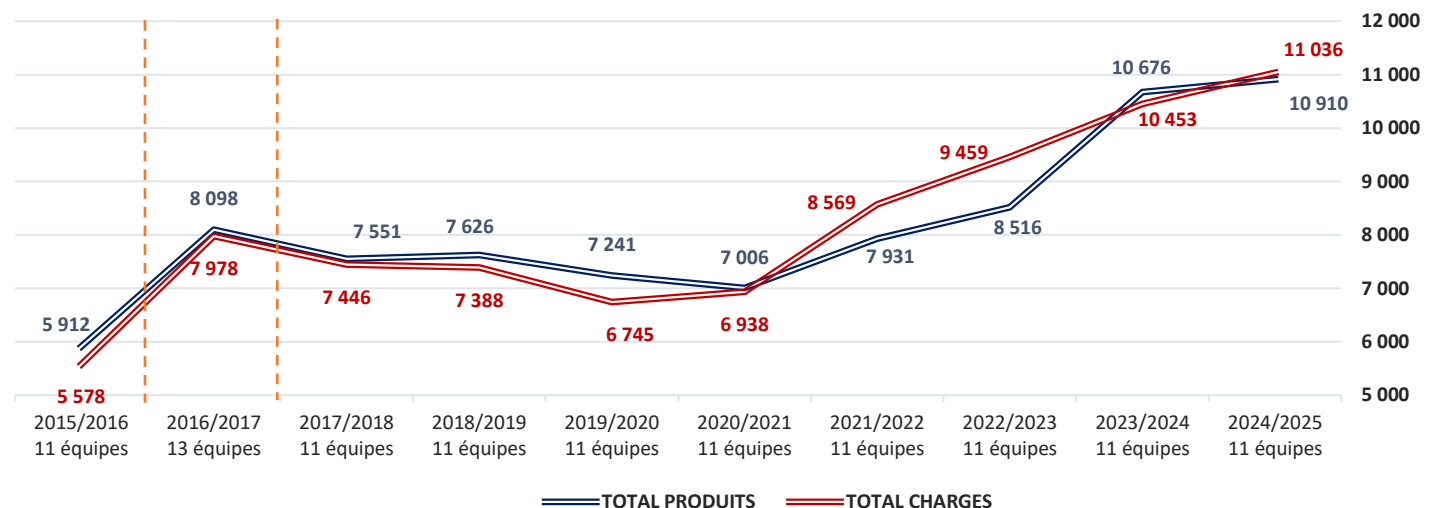
La santé financière globale reste stable et à un niveau satisfaisant à 1,28M€ soit 11,7% des budgets LF2.

Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	11	11	%	11	11
VALEURS CUMULEES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	457	339	35%	175	154
SUBVENTIONS	4 056	4 392	-8%	4 261	4 320
PARTENARIATS	4 668	4 378	7%	2 652	2 317
AUTRES PRODUITS	1 728	1 568	10%	1 428	1 140
TOTAL PRODUITS	10 910	10 676	2%	8 516	7 931
CHARGES DE PERSONNEL	6 875	6 550	5%	6 350	5 590
DEPLACEMENTS	805	629	28%	629	534
COÛTS DE STRUCTURE	3 356	3 274	3%	2 480	2 445
TOTAL CHARGES	11 036	10 453	6%	9 459	8 569
RESULTAT COURANT	-126	224	-156%	-943	-638
PRODUITS EXCEPTIONNELS	69	80	-14%	296	304
CHARGES EXCEPTIONNELLES	73	57	27%	49	59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4	23	-117%	247	246
IMPÔT SOCIÉTÉ	14	NS	NS	0	-3
RESULTAT NET	-145	242	-160%	-695	-356
SITUATION NETTE	1 277	1 257	2%	931	1 825

Nb de clubs (hors Centre Fédéral)	11	11	%	11	11
VALEURS MOYENNES EN K€	24/25	23/24	24/25 VS 23/24	22/23	21/22
RECETTES SPECTATEURS	42	31	35%	16	14
SUBVENTIONS	369	399	-8%	387	393
PARTENARIATS	424	398	7%	241	211
AUTRES PRODUITS	157	143	10%	130	104
TOTAL PRODUITS	992	971	2%	774	721
CHARGES DE PERSONNEL	625	595	5%	577	508
DEPLACEMENTS	73	57	28%	57	49
COÛTS DE STRUCTURE	305	298	3%	225	222
TOTAL CHARGES	1 003	950	6%	860	779
RESULTAT COURANT	-11	20	-156%	-86	-58
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6	7	-14%	27	28
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7	5	27%	4	5
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1	2	-117%	22	22
IMPÔT SOCIÉTÉ	1	NS	NS	0	0
RESULTAT NET	-13	22	-160%	-63	-32
SITUATION NETTE	116	114	2%	85	166

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



RÉSULTATS et FONDS PROPRES

Un déficit global compensé par le brassage ; des fonds propres satisfaisants

L'arrivée de Saint-Amand, descendant de LBWL avec une structure financière solide (SN 23/24 = +373K€, pendant qu'Alençon et Le Havre montaient avec des fonds propres proches de l'équilibre) a permis de compenser les départs de Chartres, Reims et la SIG qui présentaient tous une situation nette positive (213K€ de SN 23/24 cumulée).

Le brassage (et plus précisément l'arrivée de Saint-Amand) préserve donc ainsi la structure financière de la saison 2024/25.

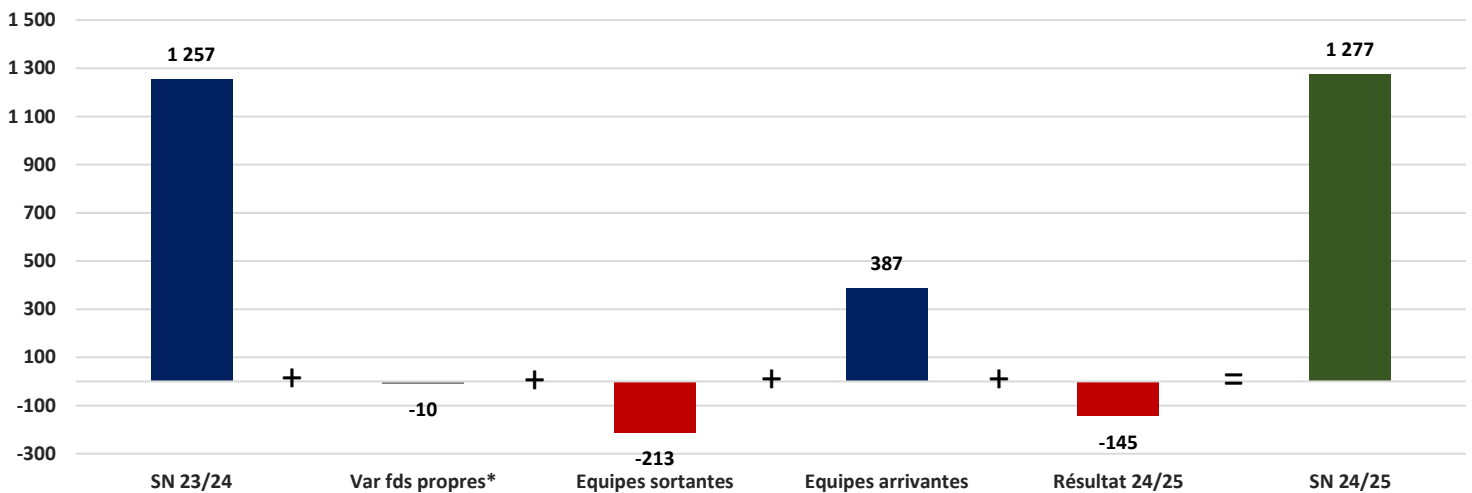
La situation des fonds propres (FP), encore une fois satisfaisante, reste toutefois empreinte d'une certaine fragilité, si l'on veut bien se souvenir que la perte de l'exercice (-145K€), largement alimentée par les « déboires » d'Alençon, s'avère quand même, la 3^{ème} sur les 4 dernières saisons.

Là où en 2023/24, on comptait 3 clubs en déficit (total de -174K) et 8 en bénéfice (+416K) pour 100% de fonds propres positifs, la saison 2024/25 s'avère en retrait avec :

- . 4 clubs en déficit (-301K€ dont Alençon à -248K€)
- . 7 en bénéfice (+157K€),
- . 2 clubs supportant un passif (-261K€ dont Alençon -247K€)
- . 9 clubs avec des FP positifs (1,54M€) vs 11 en N-1 pour 1,26M€

PASSAGE DE LA SITUATION NETTE 2023-2024 A 2024-2025

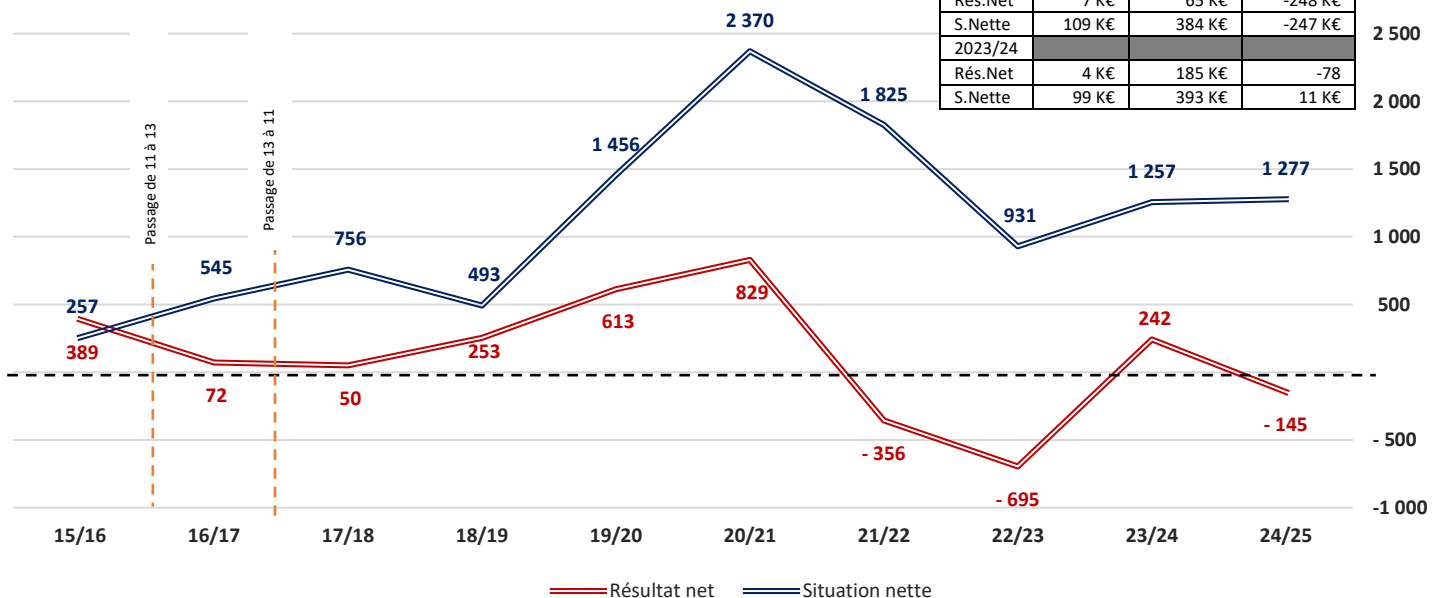
VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



*Variations capital associatifs et subventions d'investissement

EVOLUTION DU RESULTAT NET ET DE LA SITUATION NETTE

VALEURS CUMULEES EN MILLIERS D'€



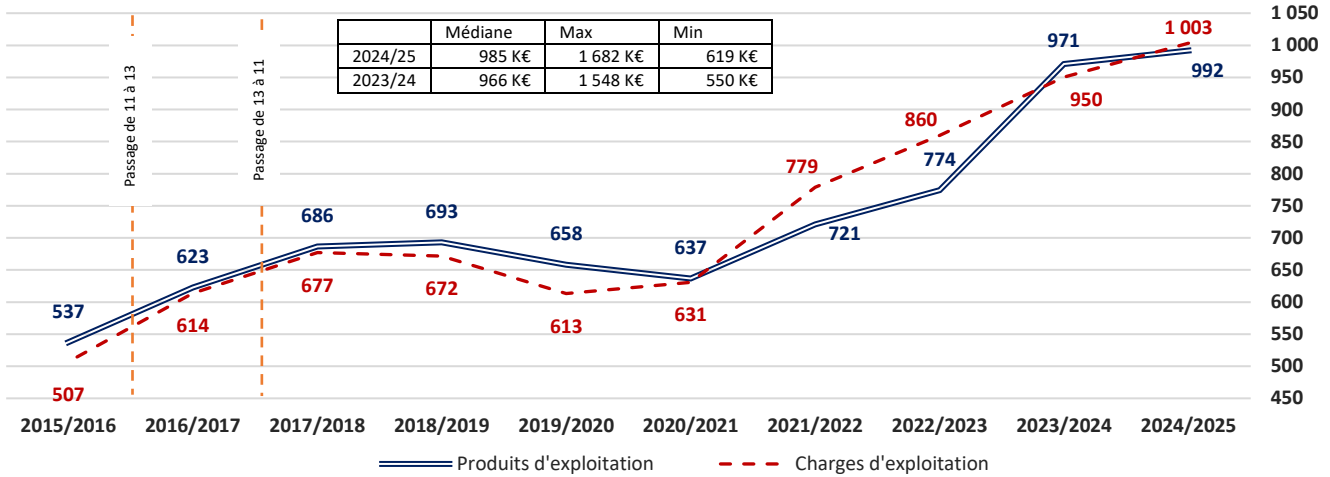
	Médiane	Max	Min
2024/25 Rés.Net	7 K€	65 K€	-248 K€
2024/25 S.Nette	109 K€	384 K€	-247 K€
2023/24 Rés.Net	4 K€	185 K€	-78
2023/24 S.Nette	99 K€	393 K€	11 K€

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les partenariats prennent (enfin) le leadership sur les subventions

EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Le ralentissement (attendu) de la croissance des produits (+2%), après le bond de 25% observé la saison précédente (avec notamment l'arrivée de Voiron et son budget de 1,6M€), n'a pas permis d'atteindre le cap symbolique d'un budget moyen de 1M€ (992K€/club).

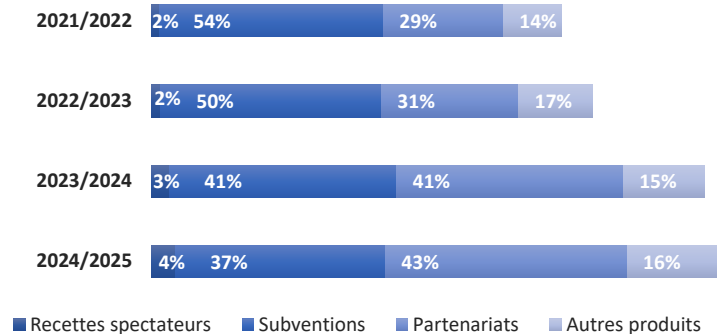
Avec 7 clubs au budget > 900K€ (dont 5 > 1M€), l'écart avec le reste des clubs (aux budgets > 750K€) devient significatif.

Dans la segmentation des produits, la chute des subventions, amorcée depuis 2022/23, accélérée en 2023/24, se poursuit en 2024/25 (-4 points en 24/25, -17 points au cours des 3 dernières saisons). Mais ce constat s'explique avant tout par la progression des partenariats, la réduction du montant moyen des subventions n'étant que de 24K€ depuis 2021/22 (369K€ vs 393K€ en 21/22). Là encore, le club de Voiron et son niveau de partenariats à 1,3M€ explique majoritairement ce phénomène, même si la réduction de près de 8% cette saison est amplifiée par l'accession en LBWL de Chartres (impact de près de 90K€).

Contrairement aux recettes spectateurs (4% des produits d'exploitation), les autres produits (16%) restent significatifs dans les ressources des clubs.

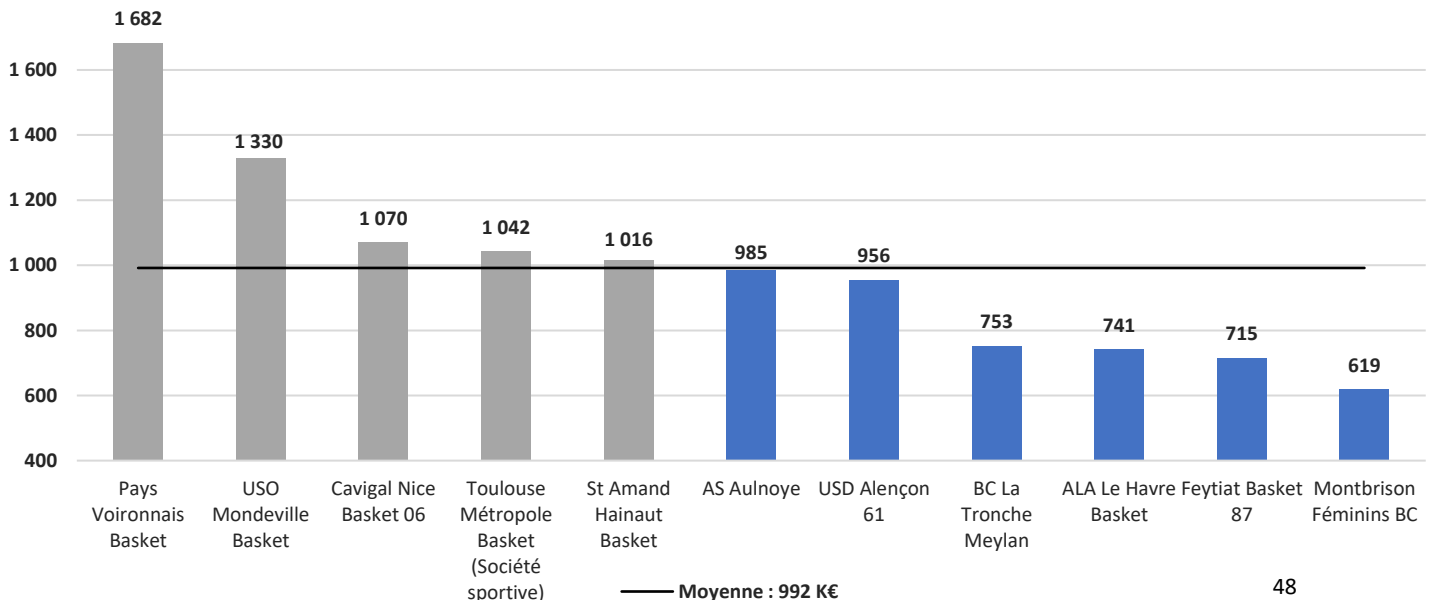
EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

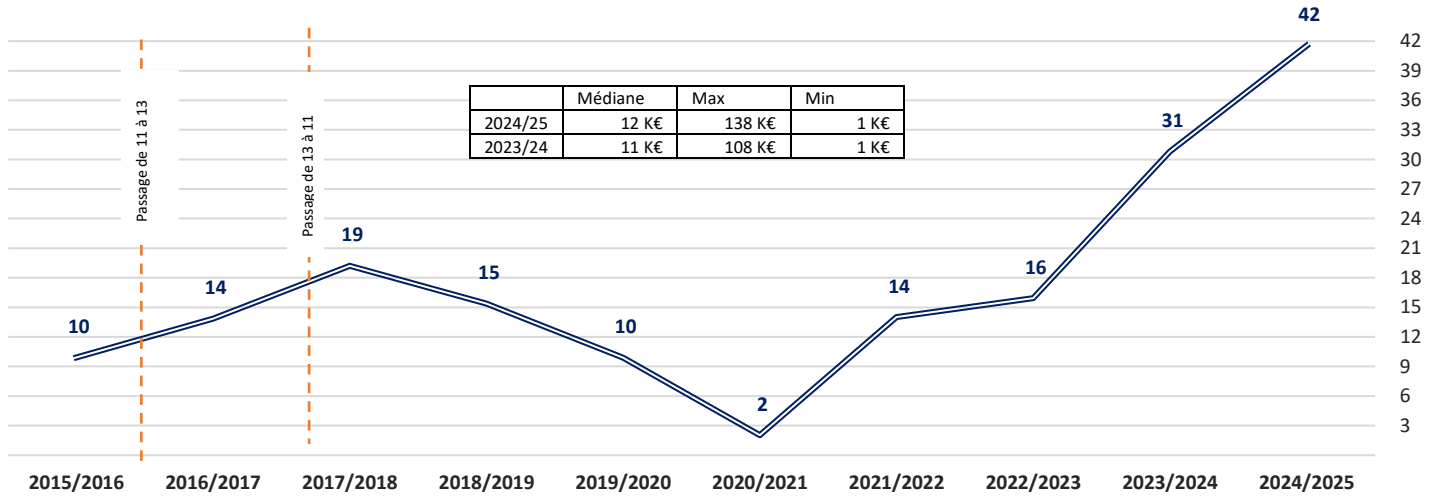


RECETTES SPECTATEURS (4 % des produits d'exploitation)

Les recettes spectateurs et les résultats sportifs sont-ils liés ?

EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Sans l'accession d'Alençon en LF2 (avec 138K€ de recettes annuelles), la moyenne des recettes spectateurs serait restée stable à 31K€ (vs 32K€ en 2023/24).

De fait, le graphe ci-dessous montre que les recettes de matchs se répartissent entre deux groupes distincts :

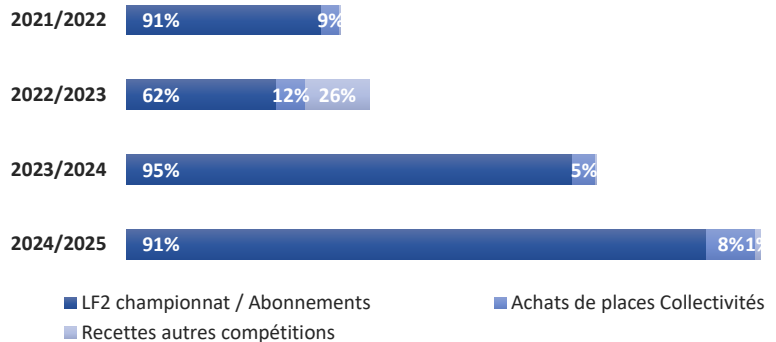
- . 6 clubs sur 11 peinent à attirer un public payant avec, peu ou prou, moins de 10K€ de recette annuelle.

- . Les 5 autres clubs réalisent 83K€ de moyenne de recettes sur la saison et, c'est à remarquer, ont terminé dans les 7 premières places du classement de la saison régulière.

Ainsi, la médiane semble un indicateur plus pertinent pour mesurer le poids de ce poste ; elle reste faible et assez stable, à 12K€ sur la saison.

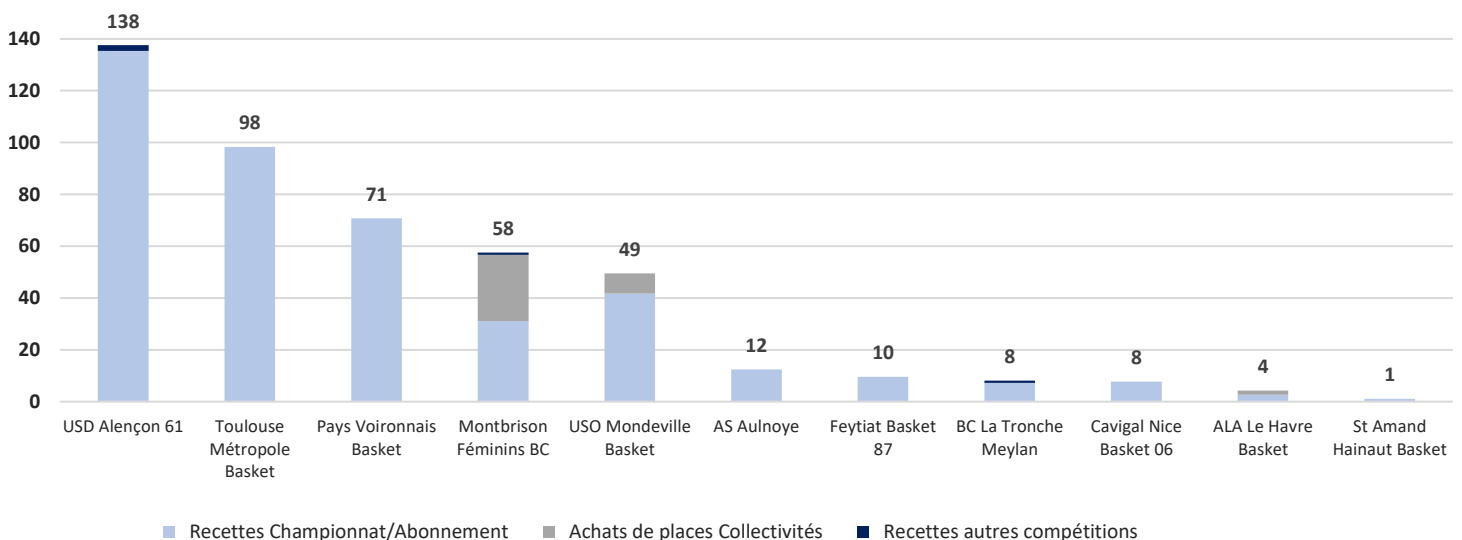
EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



EVOLUTION DES RECETTES SPECTATEURS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

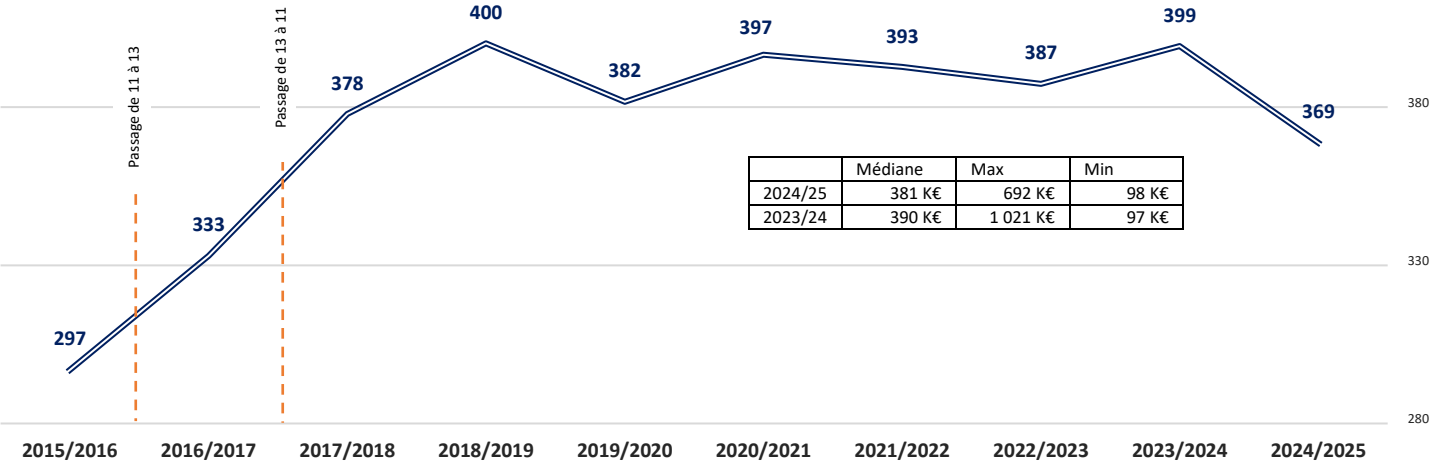


SUBVENTIONS (37 % des produits d'exploitation)

Le niveau le plus bas depuis le retour à 12 clubs

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



	Médiane	Max	Min
2024/25	381 K€	692 K€	98 K€
2023/24	390 K€	1 021 K€	97 K€

Nous l'avons vu précédemment, avec 11 clubs en LF2 et 3 nouveaux clubs chaque année (1 descendant de LBWL et 2 accédants de NF1), l'impact du brassage peut être déterminant dans cette division.

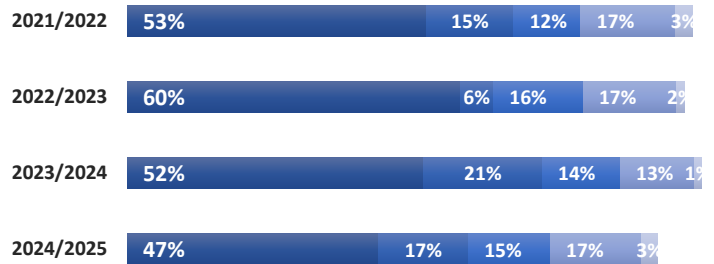
C'est clairement le cas pour les subventions en 2024/25. L'accession de Chartres en LBWL (au terme de la saison 2023/24) explique plus de la moitié de la réduction du poste en 2024/25 (369K€ vs 399K€ en 23/24, soit -30K€/club). En effet, ce club représentait à lui seul près d'1/4 de ce poste en 2023/24. La réduction moyenne observée sur les 8 clubs maintenus en LF2 n'est ainsi que de 13K€/club.

A noter qu'avec 369K€/club, la moyenne atteint son niveau le plus bas depuis le passage à 12 clubs en 2017/18.

Si 2 clubs (ex-LBWL) dépassent les 650K€ de subventions, à l'opposé, 4 clubs se « contentent » de financements publics largement inférieurs à la moyenne (Montbrison, Feytiat, La Tronche Meylan et Voiron) ce qui ne les a pas empêchés de participer aux play-offs.

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

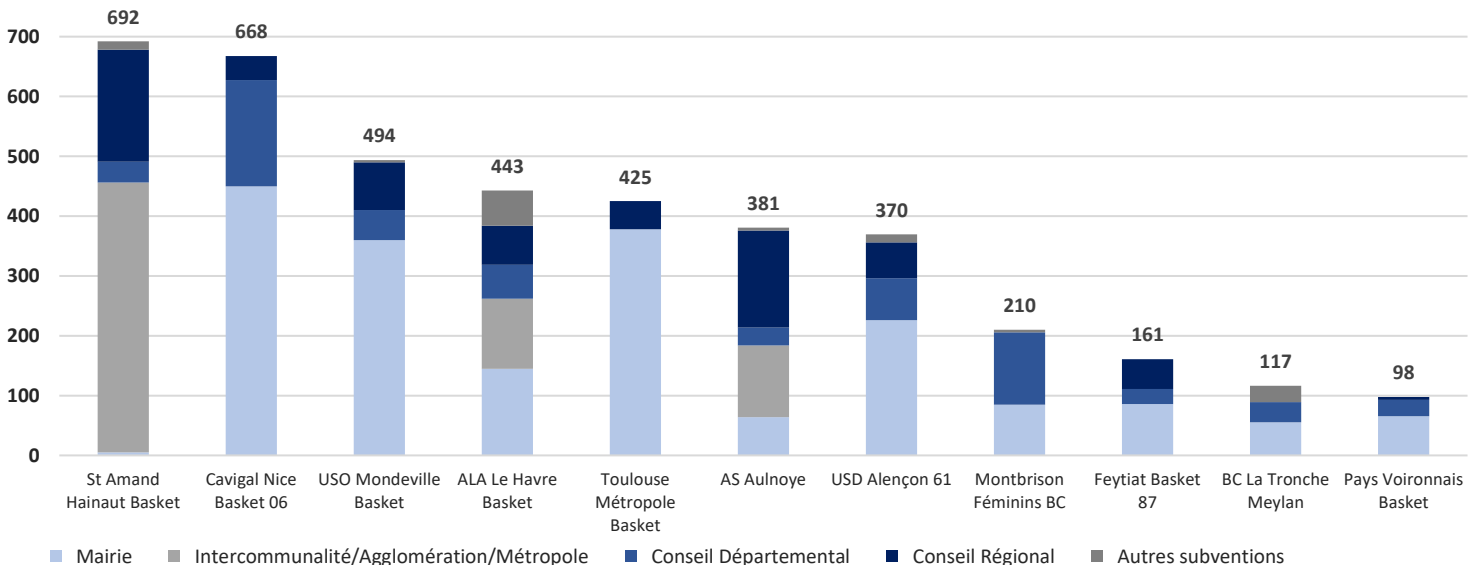
VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



- Mairie
- Intercommunalité
- Conseil Régional
- Conseil Régional
- Autres subventions

EVOLUTION DES SUBVENTIONS PAR CLUB

VALEUR EN MILLIERS D'€



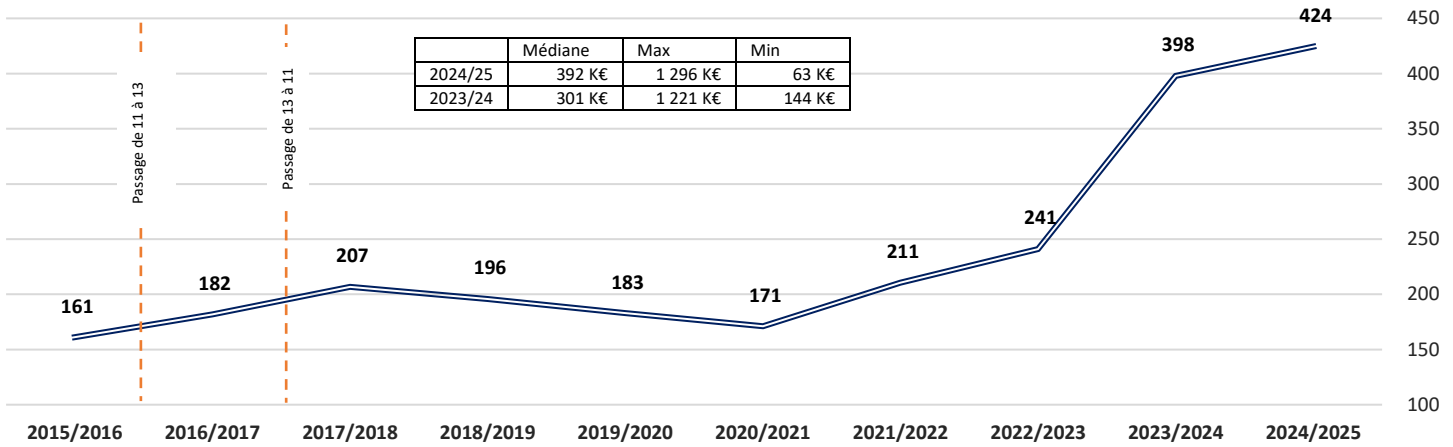
- Mairie
- Intercommunalité/Agglomération/Métropole
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- Autres subventions

PARTENARIATS (43 % des produits d'exploitation)

Un nouveau leadership en trompe-l'œil ?

EVOLUTION DES PARTENARIATS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Encore plus que pour les subventions, le brassage a impacté (transformé) ce poste en 2023/24, avec l'arrivée du club de Voiron. Le graphe ci-dessous souligne son importance dans l'évolution de la moyenne, mais aussi que son score écrase mécaniquement l'importance des autres clubs.

Concernant le seul partenariat privé, en neutralisant les données de Voiron, on observe que cette ligne budgétaire est inférieure à 1M€ pour toute la LF2 et qu'elle ne représente qu'à peine 10% des produits.

Alors certes, le poste global « partenariats » continue de progresser (424K€ vs 398K€ en 2023/24), la part relative du partenariat privé gagne 5 points (30% vs 25%), quand le mécénat en perd 3. Mais quels enseignements tirer de ces constats ?

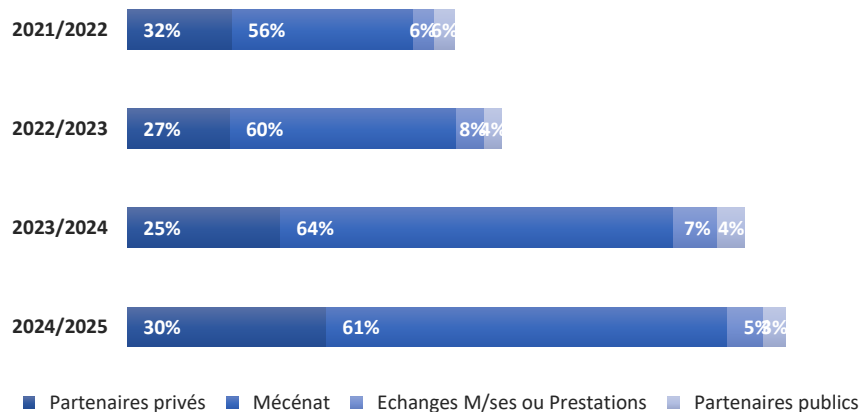
Faut-il y voir les prémices de ce qui pourrait être une évolution positive et attendue de la LF2 ?

Hors Voiron, la LF2 présente une progression de 7% des partenariats moyens (337K€ vs 316K€ en 23/24).

Il sera donc intéressant de mesurer l'impact sur ce poste du passage à 14 clubs en 2025/26.

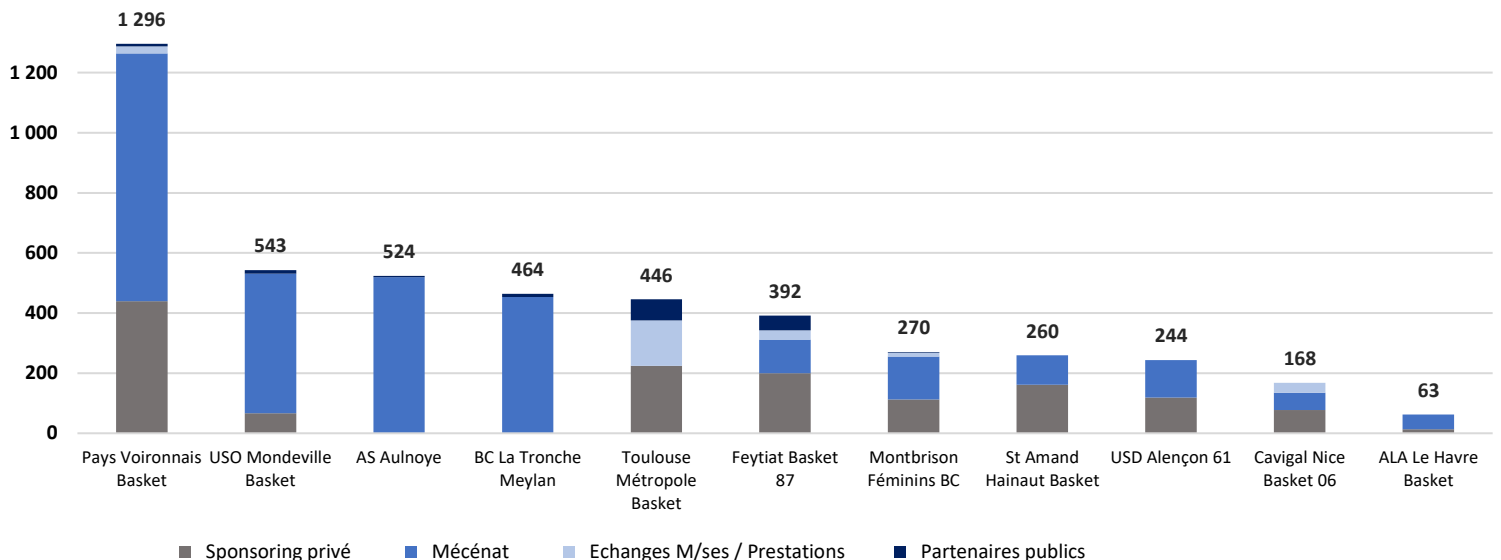
EVOLUTION DES PARTENARIATS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



EVOLUTION DES PARTENARIATS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

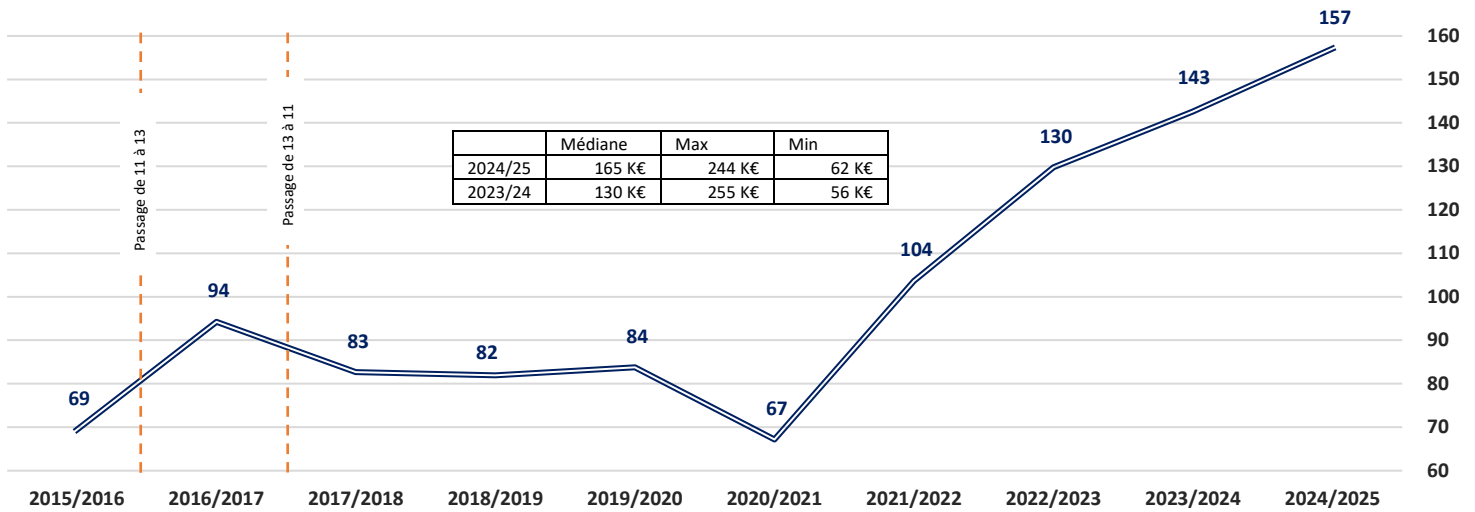


AUTRES PRODUITS (16 % des produits d'exploitation)

Hétérogènes ? Oui ! mais non négligeables...

EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



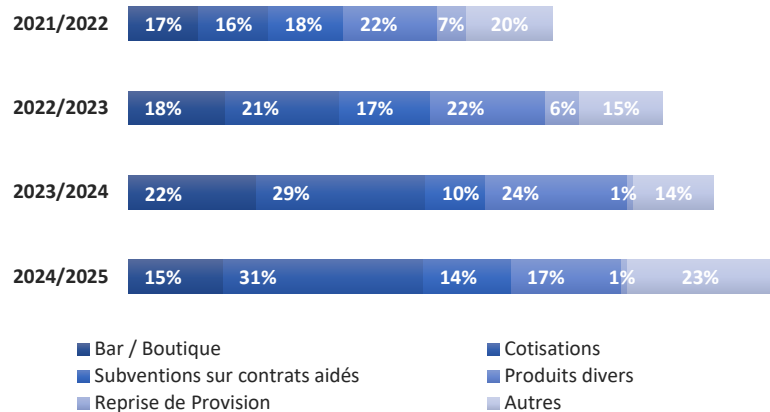
En LF2, les autres produits restent significatifs (15,8% vs 10,4% en NM1 et 7.6% en LBWL) et continuent leur étonnante progression pour atteindre 154K€ (vs 143K€ en 23/24).

5 clubs dépassent les 200K€ sur ce poste par définition hétéroclite.

Constitués pour une bonne moitié par les cotisations (où Nice affiche un score et une croissance atypique 187K€ à +40%) et les recettes bar/boutique (où le chiffre d'affaires à 23K€ et -26% ainsi que la marge à 37% -13pts s'effondrent), ils peuvent être impactés significativement par : 1. La comptabilisation des renoncations des bénévoles (6 clubs vs 4 les recensent, pour une moyenne spécifique de 35K€ vs 23K€ la saison passée) ; 2. L'existence ou non d'un centre d'entraînement (5 clubs - idem n-1 - en identifient les produits pour 32K€ et +45%).

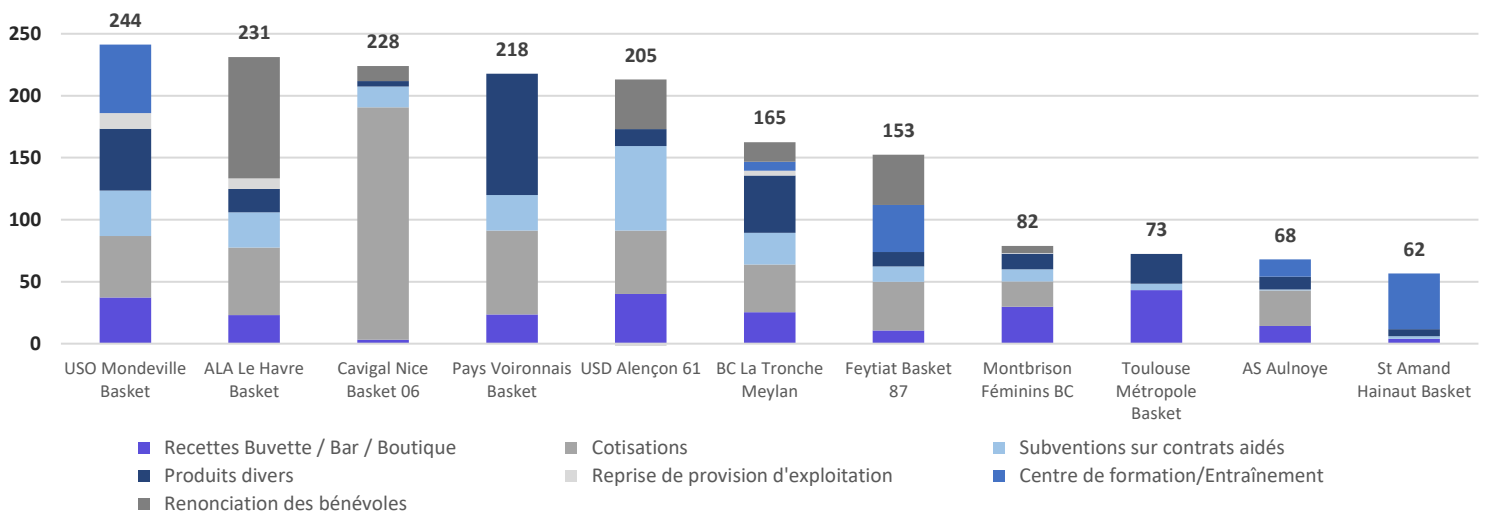
EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



EVOLUTION DES AUTRES PRODUITS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

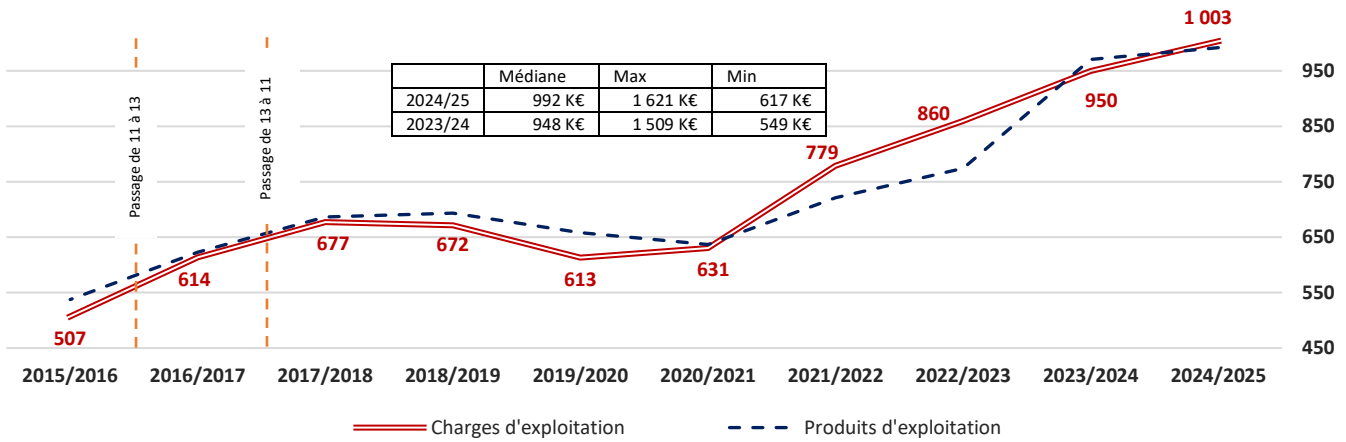


CHARGES D'EXPLOITATION

Une progression encore trop forte

EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



Bien qu'encore trop forte (compte tenu de l'évolution des produits), l'augmentation des charges est limitée à 53K€ en 2024/25 (contre 80 à 90K€ chacune des 2 saisons précédentes).

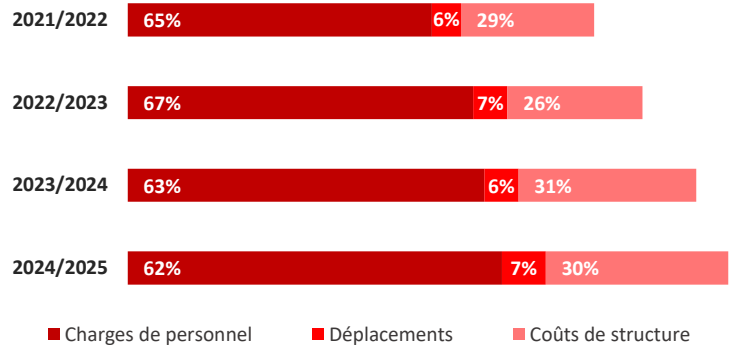
Contrairement aux produits, les charges d'exploitation dépassent le million d'euros (1 003K€) en 2024/25.

Les charges de personnel progressent de 30K€ (625K€ vs 596K€ en 23/24) tout en reculant légèrement en valeur relative (-0,4pt) bien que le poids relatif de chacun des chapitres budgétaires (charges de personnel, déplacements et coûts de structure) soit relativement stable vs 2023/24.

Avec des résultats nets le plus souvent proches de l'équilibre, la segmentation par club des charges reste proche de celle des produits.

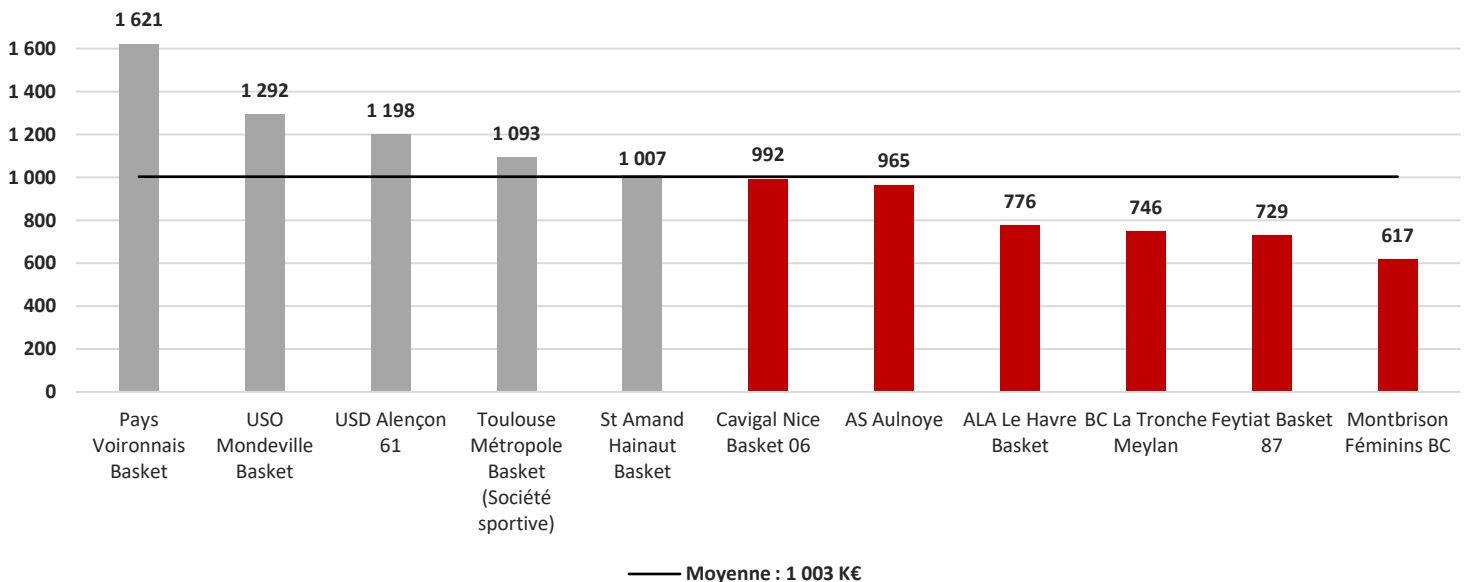
EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

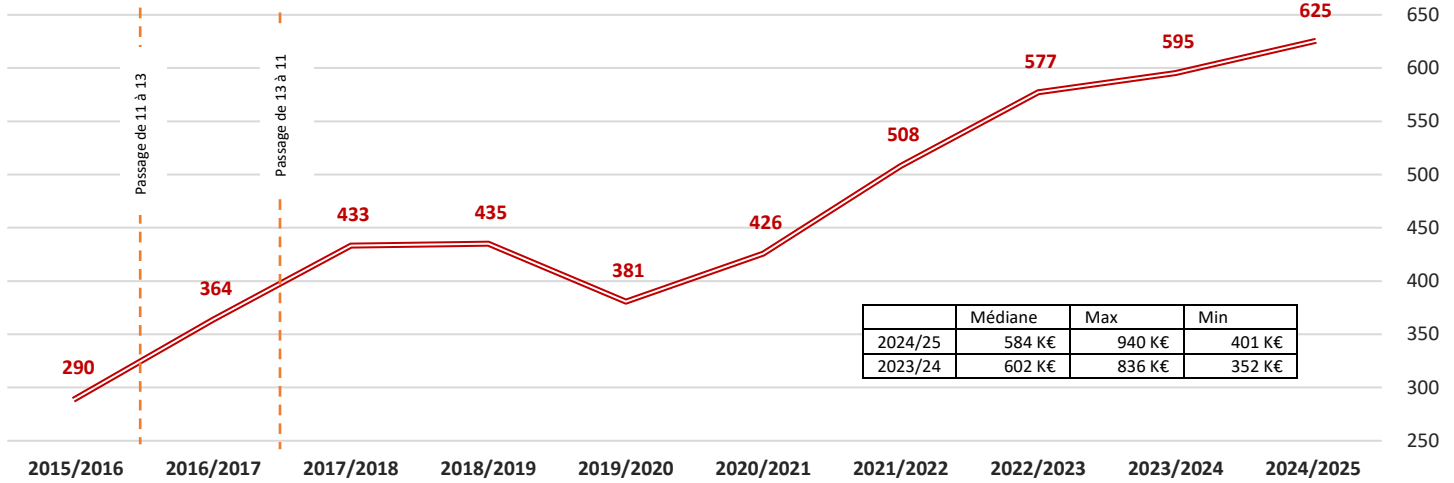


CHARGES DE PERSONNEL (62 % des charges d'exploitation)

Des clubs de plus en plus structurés

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



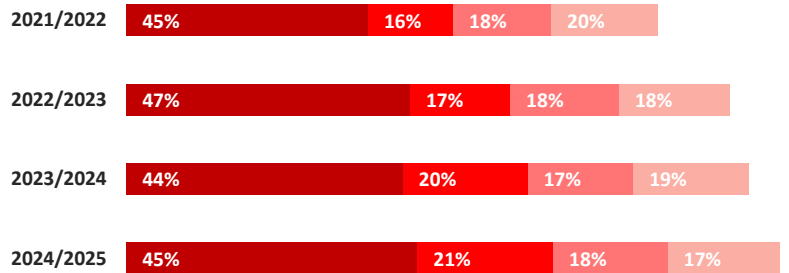
A la lecture de l'évolution des Max/Min (+104K€ et +49K€) sur le tableau ci-dessus, il n'est pas surprenant de voir les charges de personnel moyennes progresser (+30K€), malgré un léger retrait de la médiane (584K€ vs 602K€ n-1).

Le poids des salaires bruts (Eq1. + autres contrats) reste stable autour de 65%.

Notons que c'est en LF2 que le ratio « autres contrats/total salaires » est le plus élevé : 32% vs 30% LBWL et seulement 23% en NM1. Les 4 clubs dépassant 700K€ de charges de personnel affichent chacun plus de 150K€ d'autres contrats (311K€ pour Mondeville). De plus, ce poste gagne 8% en LF2 (130K€ vs 120K€ en 2023/24), là où il reste stable en LBWL comme en NM1, 316K€ et 109K€ (en moyenne spécifique en NM1 où un club ne recense aucun autre contrat).

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



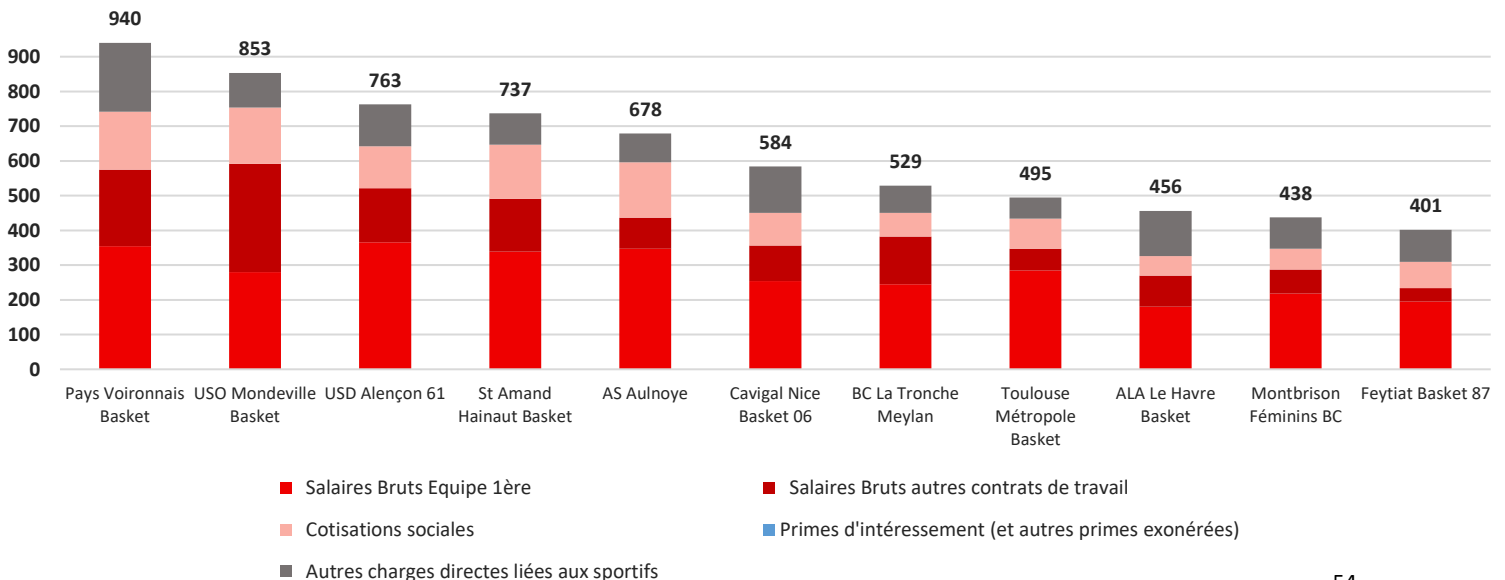
(1) Salaires Bruts Equipe 1ère (1)
 Cotisations sociales

Salaires Bruts autres contrats (2)
 Autres charges directes

(1) Joueurs et entraîneur principal
 (2) Dont assistant + responsable centre de formation/entraînement

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



CLASSEMENT ET MASSES SALARIALES

Un niveau de performance très contrasté

Dans une division où à une victoire près le classement d'un club peut se trouver sensiblement modifié, le ratio ci-dessous doit être interprété avec tout le recul nécessaire...mais quand même !

Pour 5 clubs (Voiron, Le Havre, Mondeville, La Tronche M. et Nice) le ratio semble relever d'une relative conformité (entre +1 et -2 entre classement sportif et classement salaires Eq1) ...mais pour le reste, les ratios observés sont particulièrement élevés et tranchés : C'est soit +5 à +6 ou -5 à -6.

En affinant l'analyse, force est de constater que les équipes du haut de classement (hors Voiron conforme) ont toutes surperformées, dans le désordre certes, mais : 5 des 6 premières équipes au classement obtiennent un classement sportif supérieur à leur niveau de masse salariale.

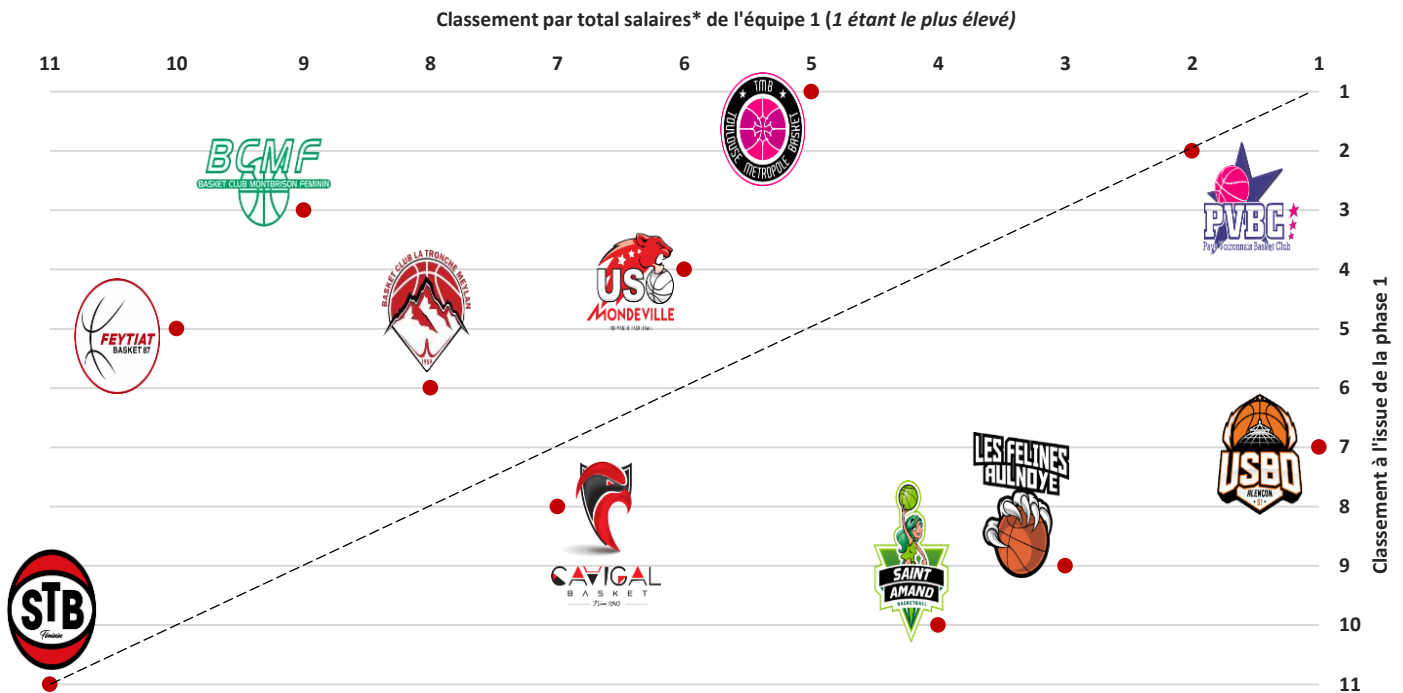
A l'inverse, les équipes de bas de classement (hors Le Havre) ont obtenu des résultats sportifs inférieurs au niveau des moyens financiers consacrés à l'équipe 1^{ère}.

Le cas d'Alençon, puisqu'il faut bien en parler (1^{ère} masse salariale, 7^{ème} au classement...et une liquidation judiciaire en septembre 2025 après un refus d'engagement confirmé par les organes de la FFBB), doit rappeler à chacun qu'accéder au Haut Niveau sur une dynamique sportive, aussi belle soit-elle, ne doit pas occulter la nécessité de l'accompagner d'un renforcement de la structuration du club.

Il convient naturellement de rappeler qu'il s'agit d'un classement, certes prisé des clubs et des rapports « DNCG », mais devant être pris pour ce qu'il est, un indicateur parmi d'autres. Ainsi il convient de prendre tout le recul nécessaire avec les constats et qualificatifs de « sur » ou de « sous » performance, issus de l'analyse des salaire nominaux.

Par exemple, les blessures, arrêts-maladie ou congés-maternité (et les indemnités qui les accompagnent), n'impactent que marginalement ce classement ; Ceci est un choix de lecture, assumé par la Commission, dans l'analyse et la comparaison des masses salariales.

RATIO CLASSEMENT / TOTAL SALAIRES EQUIPE 1



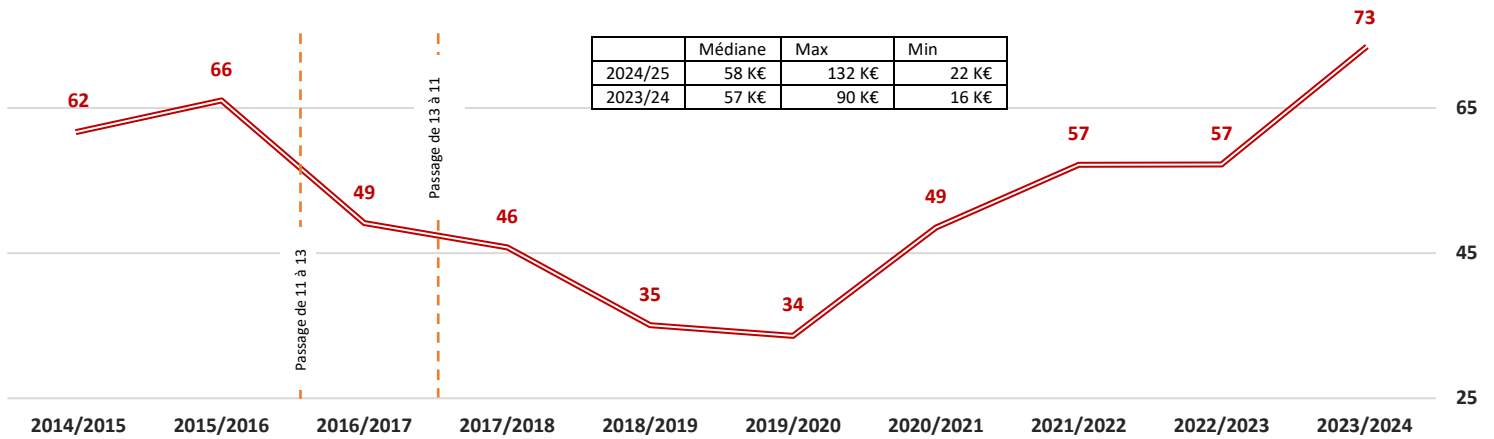
* Salaires bruts, hors cotisations sociales de l'employeur

DÉPLACEMENTS ÉQUIPES (7 % des charges d'exploitation)

Des « renoncations bénévoles » à l'impact significatif

EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€

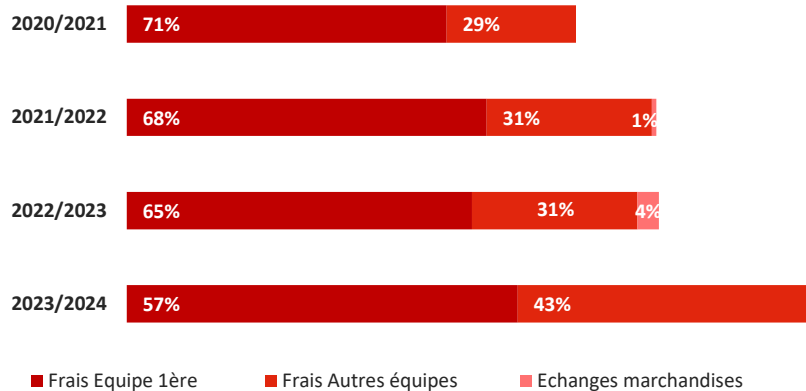


Avec 2 promus (Le Havre et Alençon) qui dépassent les 100K€ de frais de déplacements pour l'ensemble du club, il est logique que la moyenne de la division progresse significativement (+16K€, 73K€ vs 57K€ en 23/24).

Mais celle-ci évolue également avec le nombre de clubs, encore faible (6 vs 4), identifiant des renoncations au remboursement de frais de ses bénévoles ; la moyenne spécifique passe de 23K€ à 35K€ en 2024/25 ; en outre, les chiffres 2024/25 sont également beaucoup plus significatifs (Le Havre représentant à lui seul, plus que la totalité des renoncations déclarées sur 2023/24).

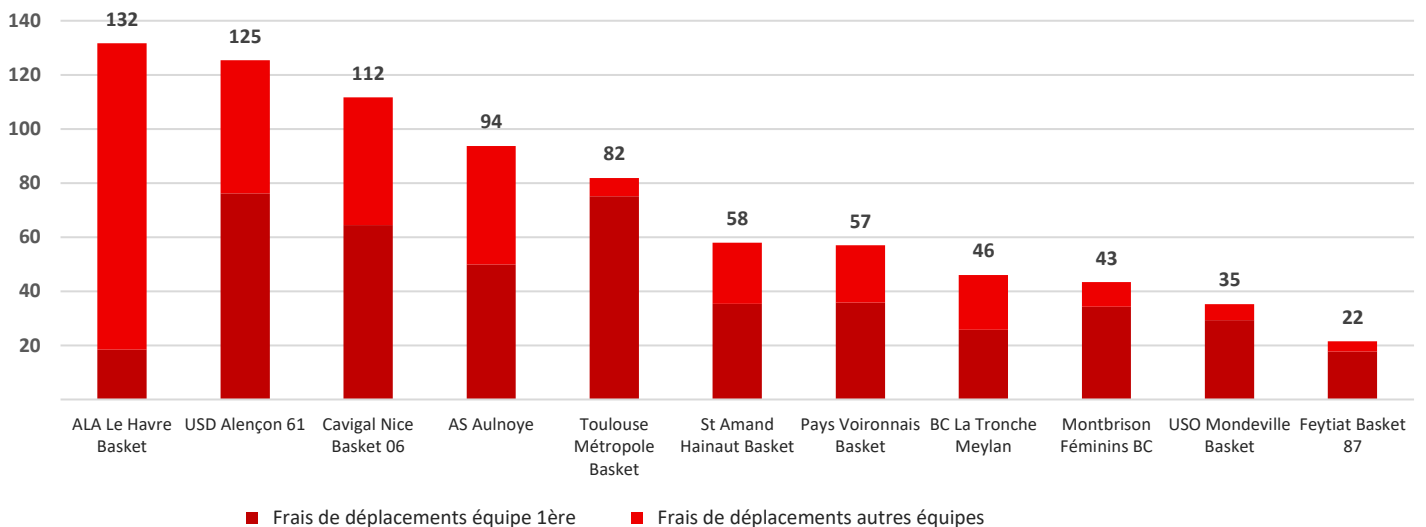
EVOLUTION DES COUTS DE DEPLACEMENT

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



EVOLUTION DES FRAIS DE DEPLACEMENTS PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€

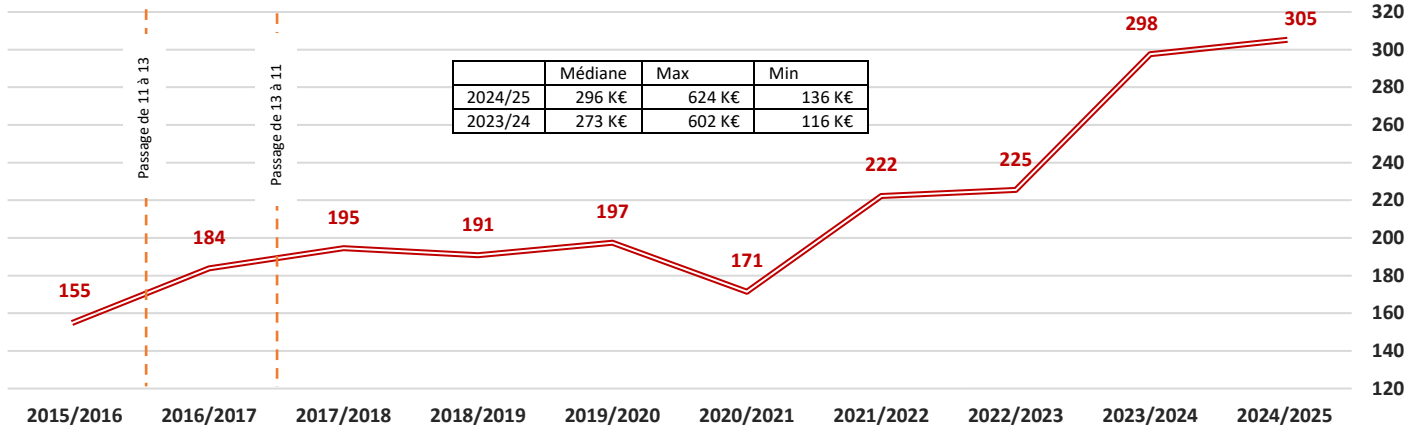


COÛTS DE STRUCTURE (30 % des charges d'exploitation)

Des prévisions actualisées toujours difficiles à tenir

EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



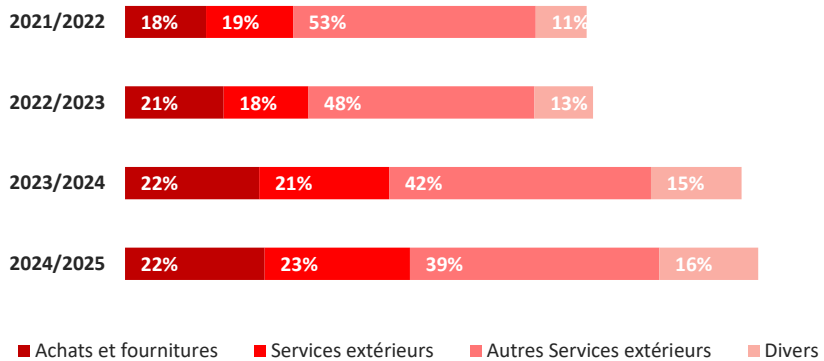
Alors qu'ils avaient explosés la saison dernière (avec notamment l'évolution atypique de Chartres qui avait intégré une nouvelle salle), les coûts de structure se stabilisent autour de 300K€ (305K€ vs 298K€ en 23/24).

Mais comme en NM1, ce constat témoigne en fait d'un dérapage des coûts (par rapport aux prévisions des clubs) car les budgets actualisés au 15/11/2024 prévoient...un recul de près de 13% (objectif à 259K€ vs 297K€ en 23/24). Cette inflation non anticipée de près de 18% est regrettable ; d'autant plus, si l'on relève que la réalisation de seulement 1/3 de la réduction annoncée aurait permis d'équilibrer le résultat net de la LF2. Encore raté...

Dans les nouvelles lignes de ventilations signalons :
 . 7 clubs avec un Centre de Formation ou d'Entraînement (moyenne spécifique de 30K€)
 . 10 clubs avec des coûts d'organisation matches (moyenne spécifique de 25K€)

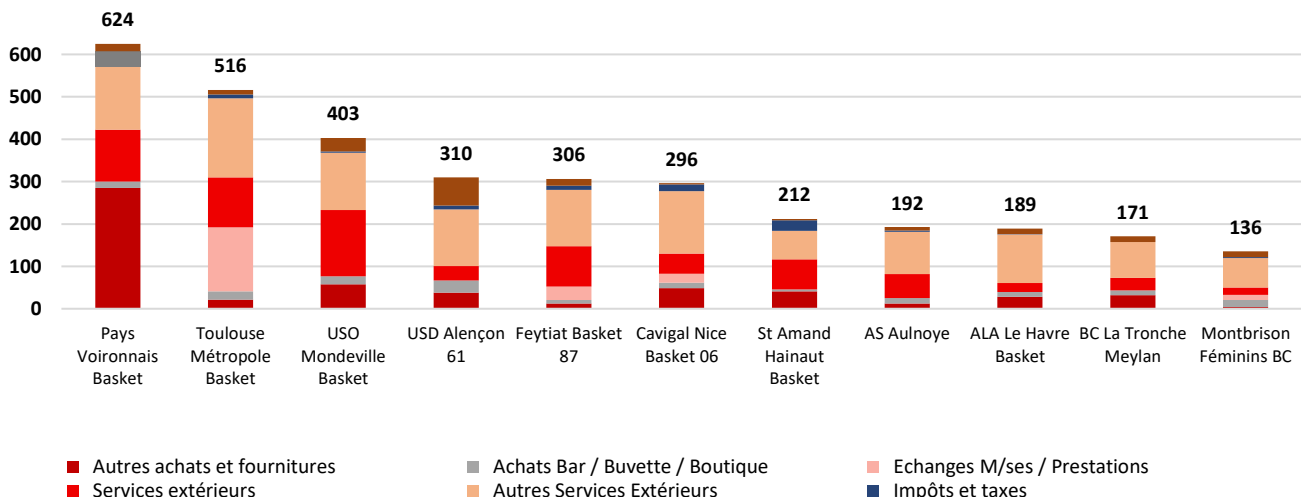
EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE

VALEURS DU POSTE EN POURCENTAGE



EVOLUTION DES COÛTS DE STRUCTURE PAR CLUB

VALEURS EN MILLIERS D'€



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Un poste qui demeure non significatif

Comme la saison dernière, le résultat exceptionnel est sans impact significatif sur le résultat net moyen (-1K€ vs -2K€ en 2023/24).

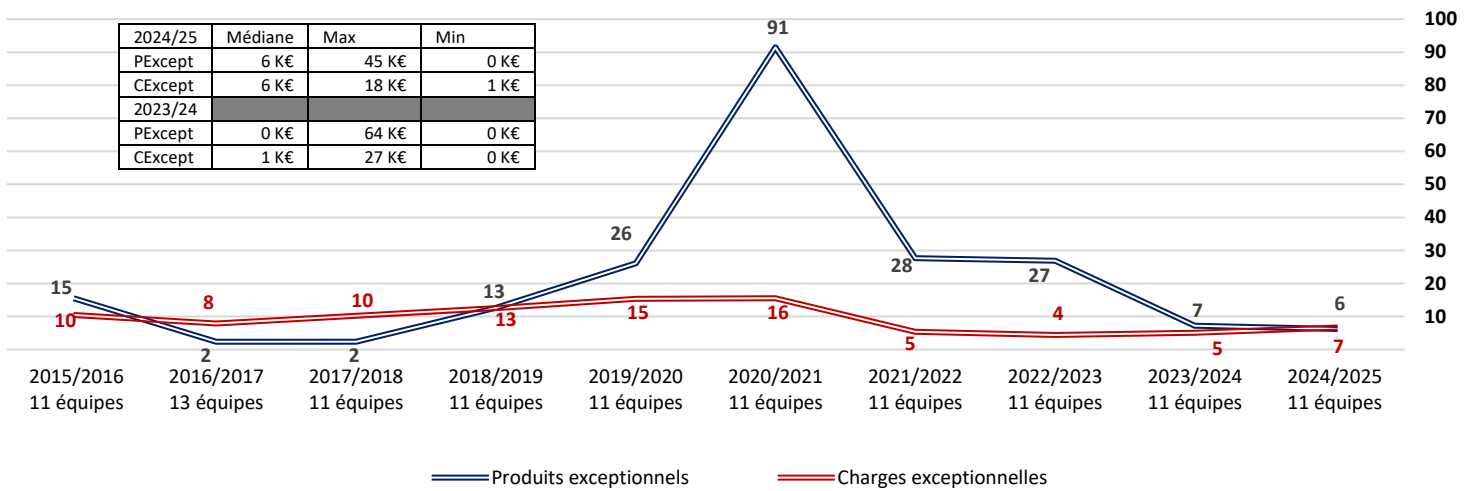
Aucun club ne dépasse les 18K€ de charges exceptionnelles, alors qu'au niveau des produits, hormis Toulouse, aucun club ne dépasse les 10K€.

De manière atypique en Haut Niveau, quasiment aucun club n'a eu recours à des financements exceptionnels (abandon de compte courant ou augmentation de capital).

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€

2024/25	Médiane	Max	Min
PExcept	6 K€	45 K€	0 K€
CExcept	6 K€	18 K€	1 K€
2023/24			
PExcept	0 K€	64 K€	0 K€
CExcept	1 K€	27 K€	0 K€



BUDGET N+1

Un bénéfice global attendu mais déjà consommé ?

Sans doute faut-il se garder d'une lecture trop rapide des prévisions actualisées (oct25) des clubs de LF2.

A première vue pourtant, la croissance semble de mise (+5% et 50K€ en moyenne), avec de surcroît, des charges attendues stables, ce qui générerait un bénéfice moyen de 39K€. Au final, on observerait une amélioration des fonds propres (+17K€) à 130K€ soit 12,5% des produits.

Dans le détail on notera que la croissance attendue repose en totalité sur les (larges) épaules des partenariats, qui bondiraient de 20% et +85K€.

Ils laisseraient loin derrière les subventions, bloquées à 369K€ (et qui ne représenteraient plus que 63% des partenariats). Cette évolution devrait également compenser la baisse des recettes spectateurs (-13K€) et des autres produits (-21K€).

L'enjeu est donc de taille.

Au niveau des charges, ce sont les conditions de leur stabilité espérée qui interpellent.

En effet, les clubs prévoient à la fois :

- . Une inflation de 10% et 62K€ de leurs charges de personnel. Celle-ci est en grande partie actée à la date de l'actualisation des budgets (oct25), car basée sur les contrats signés.

- . Une réduction de 53K€ (soit plus de 17%) de leurs coûts de structure ; cet objectif a maintes fois été budgété...mais jamais tenu par les clubs, saison après saison, suscitant de nombreuses interrogations pour la Commission.

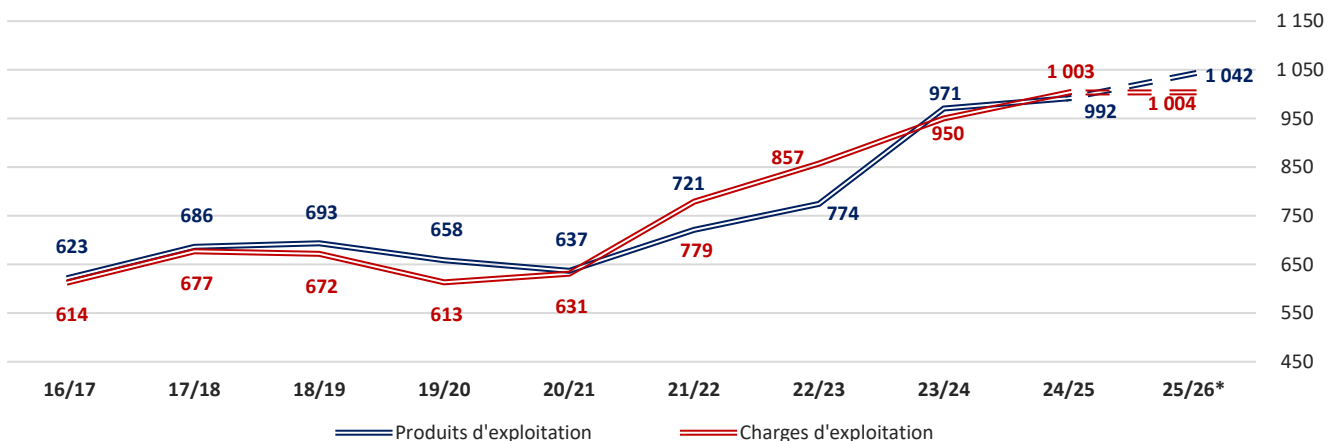
Certes, le bénéfice attendu pourrait amortir d'éventuels dérapages des coûts de structure ; mais si ceux-ci se cumulent avec les enjeux identifiés sur les produits, on pourrait craindre que les fonds propres des clubs aient à souffrir de ces écarts budgétaires.

Nb de clubs	BUDGET*		REEL	
	13	11	11	11
VALEURS MOYENNES EN K€	25/26	24/25	23/24	22/23
RECETTES SPECTATEURS	29	42	31	16
SUBVENTIONS	369	369	399	387
PARTENARIATS	509	424	398	241
AUTRES PRODUITS	136	157	143	130
TOTAL PRODUITS	1 042	992	971	774
CHARGES DE PERSONNEL	687	625	596	577
DEPLACEMENTS	64	73	57	57
COÛTS DE STRUCTURE	252	305	297	225
TOTAL CHARGES	1 004	1 003	950	860
RESULTAT COURANT	39	-11	21	-86
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	6	7	27
CHARGES EXCEPTIONNELLES	NS	7	5	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1	NS	2	22
IMPÔT SOCIETE	1	1	0	0
RESULTAT NET	39	-13	23	-63
SITUATION NETTE	130	116	113	85

*Budget = Budget actualisé au 19/12/2025

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

VALEURS MOYENNES EN MILLIERS D'€



*Budget = Budget actualisé au 19/12/2025

